



LE TEMOIN ROBERT SAMSON — L'ex-agent Samson, procureur, Me Frank Shoofey, a à lui dire, au cours des audiences, hier, à Montréal.

Robert Samson sera mis en accusation

MONTREAL (PC) — Le commissaire aux incendies Cyrille Delage a ajourné son enquête, mardi en recommandant que des accusations soient portées contre l'ex-policier Robert Samson, à la suite de l'explosion d'une bombe à la demeure du président de la société Steinberg, le 26 juillet dernier.

Au cours de la journée, Mme Melvyn Dobrin, qui est vice-présidente et gérante générale des magasins Miracle Mart, a raconté qu'un appel téléphonique de menaces avait été fait chez elle, environ un mois avant l'incident de la bombe.

C'est la servante qui avait pris l'appel et qui avait demandé à prendre le message, puisque M. Dobrin n'était pas à la maison. La voix, à l'autre bout du fil, avait répondu: "Pensez-vous que je suis assez fou pour donner mon nom?"

Le neveu des Dobrin était entré à ce moment et il avait pris le récepteur. L'inconnu lui avait alors dit: "Vous et votre famille êtes mieux de vous surveiller. Steinberg nous a joué un mauvais tour pendant la grève".

Mme Dobrin était demeurée incrédule, puisque la grève était terminée depuis six mois. N'empêche que la veille même, on avait fracassé une vitre de la maison avec une cannette de peinture verte. Encore aujourd'hui, Mme Dobrin est convaincue qu'on ne lui voulait pas de mal. "Si la bombe avait été piquée, a-t-elle dit, l'homme en question aurait été tué".

FIER-S-À-BRAS

Au cours de l'enquête, M. Jack Levine, vice-président de Steinberg, a avoué qu'on avait eu recours à des fiers-à-bras pour maintenir les magasins ouverts durant la grève des employés d'entrepôts. Il ignorait, cependant, qu'on avait consacré une somme de \$42,000 à l'embauche de ces fiers-à-bras.

M. Guy Chartrand, directeur des services de sécurité, a déclaré, par ailleurs, que l'ex-boxeur Gaby Ferland, qui dirigeait ces fiers-à-bras, avait manifesté son mécontentement au moment de leur licenciement.

Quant à l'ex-policier Robert Sanson, il a toujours prétendu qu'il s'était rendu chez les Dobrin à la suite d'un appel anonyme et que c'est par hasard qu'il avait trouvé la bombe, qui lui avait éclaté entre les mains.

Samson a été congédié de la Gendarmerie royale le 14 septembre dernier.



JOHN DIEFENBAKER



WARREN ALLMAND

Diefenbaker indigné et Allmand attend

OTTAWA (PC) — Le Solliciteur général, M. Warren Allmand, a refusé, hier aux Communes, de mordre à l'appât que lui a tendu le député conservateur de Prince-Albert, M. John Diefenbaker, au sujet de l'affaire Samson, l'agent de la GRC au Québec soupçonné d'avoir posé une bombe chez le président de Steinberg's, à Montréal, à la fin de juillet dernier.

Il a indiqué qu'il attend les résultats de l'enquête du commissaire aux incendies, Me Cyrille Delage, avant de se prononcer.

M. Diefenbaker s'est indigné du fait que l'agent Samson ait été détenu pendant 75 jours sans qu'aucune accusation formelle n'ait encore été portée contre lui.

L'ancien premier ministre canadien a réproché les méthodes employées contre l'agent Samson, en tant que citoyen qui a droit aussi à la protection dans de tels cas.

M. Diefenbaker a demandé si la police fédérale a protesté contre le traitement accordé à l'un de ses membres "un citoyen canadien placé dans une position impossible et qui porte atteinte à la discipline et au moral de la GRC".

M. Allmand a indiqué que la cause Samson tombe sous la responsabilité du procureur général du Québec, du commissaire aux incendies, et de la police de la communauté urbaine de Montréal.

Le procureur général et la police de la CUM ont décidé de recourir à cette forme de justice et le fédéral n'a pas la compétence pour intervenir.

Le ministre a ajouté que l'agent Samson pouvait en appeler de la décision de la GRC de la congédier mais qu'il ne s'est pas prévalu de son droit.

M. Allmand a eu des entretiens avec son homologue québécois, M. Jérôme Choquette, qui lui a expliqué que c'est la procédure que le gouvernement québécois a préférée à l'endroit de l'agent Samson.

Kissinger de retour

"Quelques progrès" pour un règlement pacifique

WASHINGTON (AFP) — Le secrétaire d'Etat Henry Kissinger a regagné mardi soir à l'issue de sa tournée de négociations d'une semaine au Moyen-Orient, la sixième depuis la guerre du Yom Kippour, il y a un an.

Le chef de la diplomatie américaine, au cours d'une brève déclaration faite sous une pluie battante au pied de son avion spécial, a indiqué que ce voyage, qui doit être suivi d'une nouvelle mission au début du mois de novembre, a permis de faire "quelques progrès" pour la recherche d'un règlement pacifique au Moyen-Orient.

"Il faut que les Etats-Unis continuent à jouer un rôle", a souligné M. Kissinger qui s'est rendu en Egypte, en Syrie, en Jordanie, en Arabie

séoudite, en Israël, en Algérie et au Maroc.

Avant d'entreprendre ce voyage, M. Kissinger avait annoncé qu'il n'en sortirait aucun résultat concret spectaculaire.

Il a tenté de préparer le terrain pour de nouvelles discussions israélo-arabes, dont la formule n'a pas été encore arrêtée, semble-t-il, mais qui pourrait résider dans la recherche d'un accord entre Israël et l'Egypte pour une seconde étape de désengagement réciproque dans le Sinaï.

Les premiers accords de désengagement entre Israël et l'Egypte d'abord, puis sur le front de Golan, avec la Syrie, ont été passés au début de cette année à la suite de voyages du secrétaire d'Etat.

"Une grande mobilisation des citoyens a commencé"

—Ford

KANSAS CITY, MISSOURI (AP) — Le président Gerald Ford a exposé mardi soir dans un discours radiotélévisé un programme permettant aux Américains de lutter contre l'inflation et d'économiser l'énergie.

Il a invité la population à ajourner les emprunts inutiles, à épargner davantage, à acheter à bon escient et à conduire plus lentement.

"Une grande mobilisation des citoyens a commencé" a-t-il dit.

M. Ford a critiqué les parlementaires et les autres personnes qui ont accueilli avec fraîcheur les propositions économiques qu'il avait soumises au congrès il y a une semaine.

Le président Ford a fait observer que le Congrès avait repoussé une proposition destinée à retarder la hausse des traitements des fonctionnaires, et n'avait pas manifesté beaucoup d'empressement à voter les autres mesures de restrictions.

Le chef d'état américain a donné à entendre qu'il pourrait être amené à proposer des mesures encore plus sévères.

M. Ford effectue actuellement une tournée dans quatre Etats. Après le Kansas, il doit se rendre au Nebraska, au Dakota du Sud et en Indiana.

Enquête Cliche

L'arrivée des fiers-à-bras a changé l'atmosphère, à LG-2

MONTREAL — Dix des quinze délégués de chantier sur le site des travaux de LG-2 dans la période qui a précédé le saccage de ce chantier pour plusieurs millions de dollars de dommages, possédaient des dossiers judiciaires, a-t-on révélé hier matin à l'enquête sur la liberté syndicale sur les chantiers de construction.

Le responsable des relations de travail à LG-2, M. André Guitart, a précisé aux commissaires le juge Robert Cliche, Me Brian Mulroney et M. Guy Chevrete, que l'atmosphère avait été bonne au camp LG-2 jusqu'à l'arrivée d'un groupe de fiers-à-bras à la mi-janvier.

M. Guitart qui est aussi représentant de l'Association des travailleurs

de la Baie James, a expliqué que les individus qui formaient le "goon squad", c'est-à-dire "les bras" comme on les a surnommés, avaient le titre de délégués de chantiers et ne connaissaient rien au métier pour lequel ils avaient été engagés.

Ces hommes appartenaient surtout au local 791 de la Fédération des travailleurs du Québec. Selon

M. Guitart, ils étaient reconnus pour leur force physique et ils étaient capables de s'imposer en parlant très fort et en gueulant, ils accompagnaient Yvon Duhamel dans ses déplacements sur les chantiers.

Il a également expliqué que ces hommes du "goon squad" étaient payés jusqu'à \$1,000 par semaine; certains d'entre eux ne travaillaient même pas et jouissaient même d'un véhicule fourni par leur employeur, Spino Construction.

Sur le chantier de LG-2, lorsque M. Guitart avait reproché au gérant de Spino Construction les conditions d'engagements d'un certain de ces individus, le représentant de Spino lui avait répondu qu'il n'en pouvait rien et que c'était là un "deal arrangé à Montréal".

(Autres nouvelles en page 12)



HEROS HIER, BOUC EMISSAIRE AUJOURD'HUI — Le receveur Joe Ferguson, qui s'est illustré dans la première joute de la série mondiale, en effectuant un relai tout à fait remarquable au marbre, alors que jouant au champ centre pour les Dodgers, a frappé un circuit, le lendemain, pour donner la victoire à

son équipe, contre les A's d'Oakland. Hier, jouant comme receveur, il a commis deux erreurs, qui ont pavé la voie aux deux premiers points des A's. On le voit, ici, jonglant avec la balle pour sa première erreur du match.

(Téléphoto-AP)

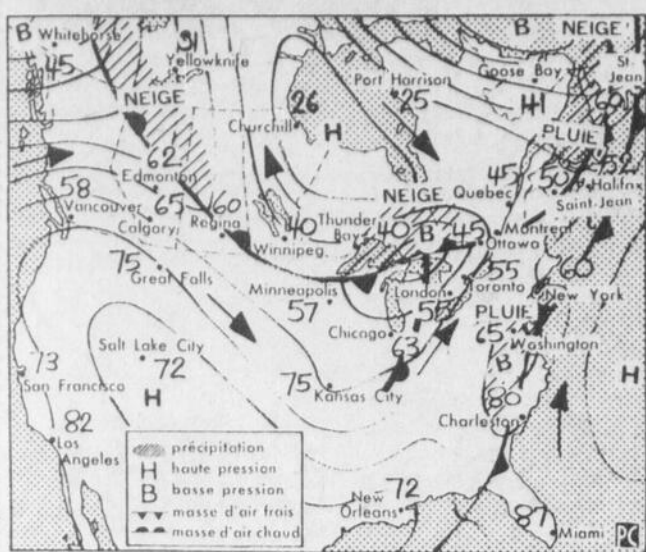
SPORTS

Bernard Cleary demande la tête de son instructeur Maurice Brassard, chez les Ouananiches de Roberval. page 18

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	14
— Annonces classées	30
— Bandes dessinées	29
— Bourse	26
— Bridge	29
— Cinéma	14 et 15
— Décès	31
— Entrecroisés	C6
— Finance	25
— Famille	C1 à C8
— Horoscope	C2
— Mots croisés	C7
— Mots mystères	C4
— Patron	30
— Sport	17 à 22
— Télévision	14

MÉTÉO



DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Voici les températures minimales et maximales signalées, mardi, dans les principaux centres nord-américains.

Vancouver	47	67
Edmonton	43	71
Regina	37	58
Winnipeg	28	49
Toronto	47	54
Ottawa	51	53
Montréal	53	56
Québec	45	56
Halifax	50	64
Charlottetown	48	70
Chicago	39	53
Détroit	42	53
Miami	73	85
Los Angeles	60	91
San Francisco	50	86

PRÉVISIONS

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions de la province de Québec et de la vallée de l'Outaouais émises à Montréal par Environnement Canada pour mercredi avec un aperçu pour jeudi. Entre parenthèses, en degrés Celsius.

Région de Chibougamau: nuageux et neige légère. Minimum 20 (-7). Maximum 35 (2). Jeudi: généralement ensoleillé.

Régions de l'Abitibi, de Pontiac-Témiscamingue et de la Haute-Mauricie: nuageux avec neige légère. Minimum 25 (-4). Maximum 35 (2). Jeudi: généralement ensoleillé.

Régions de l'Outaouais, de Montréal et des Laurentides: généralement nuageux avec averses en après-midi. Minimum 25 à 30 (-4 à -1). Maximum 45 (7). Jeudi: ensoleillé devenant nuageux en fin de journée.

Régions des Cantons de l'Est, de Québec et de Trois-Rivières: ensoleillé puis devenant nuageux avec des averses en après-midi. Maximum 45 (7). Minimum 24 (-4). Jeudi: généralement ensoleillé.

Région du Saguenay et du Lac-St-Jean: ensoleillé puis devenant nuageux avec des averses en après-midi. Maximum 40 (4). Minimum 25 (-4). Jeudi: dégelage.

Régions de Rimouski, de Gaspésie, de Sept-Îles et de Baie-Comeau: généralement ensoleillé. Minimum 25 à 30 (-4 à -1). Maximum 40 (4). Jeudi: nuageux avec averses.

LES MAREES

SEPT-ÎLES — La marée sera haute à 02h. 35 (8'9") et basse à 08h. 30 (0'1"). Elle sera à nouveau haute à 14h.45 (10'4") et basse à 21h.10 (0'5").

PORT-ALFRED — La marée sera haute à 03h. 50 (18'8") et basse à 09h. 55 (0'4"). Elle sera à nouveau haute à 16h. 05 (20'2") et basse à 22h. 25 (0'7").

CHICOUTIMI — La marée sera haute à 04h. 00 (16'3") et basse à 11h. 00 (1'3"). Elle sera à nouveau haute à 16h. 15 (18'2") et basse à 23h. 40 (0'3").

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par:

LE PROGRES DU SAGUENAY
LTEE, 316, avenue Labrecque,
Chicoutimi, P.Q.
Tel.: 545-4480

Alma et les environs
662-7829
St-Félicien et les environs
679-3832
Sans frais interurbains
Abonnement et
Service à domicile
545-4654
Petites annonces classées
545-4695

Président-éditeur:
Jean-Guy FAUCHER

Vice-président, directeur-général:
Gaston VACHON

Directeur de la rédaction:
Denis TREMBLAY

Rédacteur en chef, editorialiste:
Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information:
Bertrand GENEST

Chief des nouvelles:
Charles-J. GAUVIN

Chief de pupitre:
Marcel RIVARD

Directeur des ventes:
Paul BERGERON

Directeur de la publicité:
Yvon RHANDS

Directeur du tirage:
Jean-Louis LAVOIE

Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean, est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Press, Associated Press et Reuters et de COWPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule la Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de: Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

MEMBRE DE



Dépôt légal
Bibliothèque Nationale
du Québec
Courrier de la
deuxième classe (No 3213)

Accident des vieillards de La Tuque

Le chauffeur de l'autobus scolaire n'a pu immobiliser son véhicule dans la pente raide

QUEBEC (PC) — Le chauffeur de l'autobus scolaire qui a plongé dans un ravin, à Saint-Joseph-de-la-Rive, le 1er juin dernier, avait fait l'impossible pour immobiliser son véhicule dans la pente raide, mais en vain.

C'est ce qui ressort des témoignages entendus, hier, à l'ouverture de l'enquête du coroner J.-Armand Drouin sur cet accident qui avait causé la mort de quatorze vieillards de La Tuque. Ces personnes prenaient place dans un autobus scolaire lors d'une excursion organisée par le Club de l'âge d'or de La Tuque. 27 autres passagers avaient été blessés.

Selon les témoignages concordants de quatre des rescapés qui voyageaient à bord de l'autobus, le conducteur du véhicule, M. André Cayer, 34 ans, de La Tuque, aurait d'abord tenté d'appliquer les freins de l'autobus lorsqu'il a abordé la pente raide de la route qui relie Saint-Joseph-de-la-Rive au village des Eboulements, dans le comté de Charlevoix.

Comme les freins ne répondaient plus, M. Cayer aurait alors tenté de ralentir les vitesses du lourd

véhicule afin de bénéficier de la compression du moteur, selon les témoins qui prenaient place dans l'autobus.

Un vacarme énorme s'est alors produit et l'opération s'est révélée infructueuse. Selon M. Joseph Boivin, 57 ans, un soudeur de La Tuque qui accompagnait son épouse à ce voyage de l'âge d'or, M. Cayer était un "chauffeur expérimenté".

"Il a tenté de freiner par trois fois, a raconté M. Boivin dont l'épouse est décédée dans la tragédie; "j'étais assis sur le premier banc, immédiatement derrière lui. Je lui ai demandé ce qui se passait. Il m'a dit: je n'ai plus de freins. Il avait l'air surpris".

Puis, M. Boivin a précisé que le chauffeur Cayer avait alors fermé le contact du moteur, puis avait ouvert les portes de l'autobus avant la chute fatale dans le ravin.

TEMOINS

Un infirmier de 45 ans, M. Philippe Lavoie, qui prenait place à bord de l'autobus, a par ailleurs affirmé avoir vu M. Cayer essayer le frein à main, mais vainement, puis, avoir tenté de "s'embrayer à plusieurs reprises".

Interrogé par le procureur de la Couronne, Me François Tremblay, le témoin Lavoie a indiqué que les sièges de l'autobus scolaire "n'étaient pas bien solides". Invité à préciser, il a dit: "Là-dedans, t'es pas bien assis comme dans un autobus Voyageur".

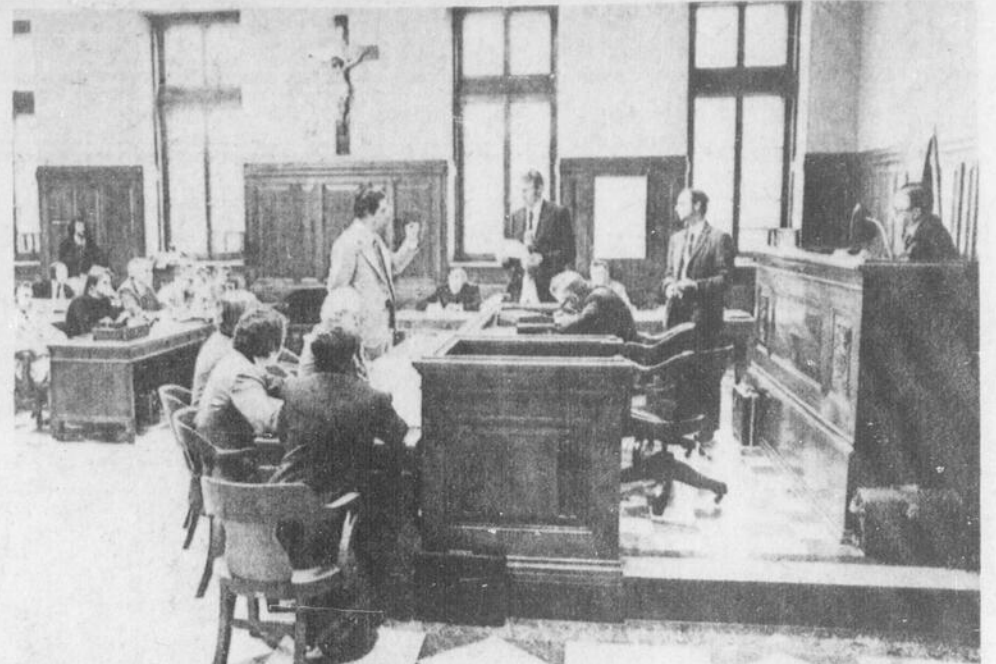
Mme Gabrielle Lepage, de La Tuque, qui prenait place sur la troisième rangée de bancs de l'autobus, a affirmé que le chauffeur avait successivement tenté de freiner, puis de changer de vitesse, mais inutilement.

POLICIERS

Les agents Jacques Laliberté, Gilles Saint-Laurent et Claude Trépanier, tous de la Sûreté du Québec, ont également témoigné à l'enquête.

L'agent Saint-Laurent a produit des photographies qu'il avait prises de la côte qui relie Saint-Joseph à la municipalité des Eboulements.

Son collègue Laliberté, qui est le premier policier à être arrivé sur les lieux après la tragédie, a raconté comment les victimes avaient été sorties du véhicule accidenté, quelques minutes après l'accident.



ENQUETE SUR L'ACCIDENT — A l'enquête sur l'accident de l'autobus scolaire qui a causé la mort de 14 vieillards de La Tuque, à Saint-Joseph-de-la-Rive, le 1er juin dernier, le coroner J.-Armand Drouin a entendu plusieurs témoins, hier. On le voit ici présidant les auditions alors que le procureur François Tremblay questionne un agent de la Sûreté du Québec. (Téléphoto-PC)

Pour sa part, l'agent Trépanier a expliqué qu'il n'y avait pas de panneau signalisateur indiquant "Compression" en haut de la côte des Eboulements, afin d'inciter les conducteurs de véhicules lourds à utiliser la compression du

moteur pour aider les freins.

"VITESSE INHABITUELLE"

Enfin, un prêtre de Chicoutimi, originaire des Eboulements et en visite dans ce coin de Charlevoix, l'abbé Jean-Paul Tremblay, a affirmé avoir croisé l'au-

tobus quelques secondes avant l'accident, dans la pente raide. Selon lui, l'autobus allait à une "vitesse inhabituelle dans cette côte"; il a dit avoir vu une fumée noire à l'arrière du véhicule et avoir senti "une odeur de brûlé".

A Dolbeau

Le projet de développement résidentiel sera complété même si un propriétaire refuse de signer

DOLBEAU — Le conseil municipal de Dolbeau entend bien compléter le projet de développement résidentiel dans le quartier des vétérans, malgré le refus d'un propriétaire de signer l'entente.

C'est la conclusion qui a été prise, hier soir, à la séance régulière du conseil qui présidait le maire suppléant Laurent Gosselin. La ville avait dû retarder le début des travaux, car elle ne pouvait vendre les terrains elle-même. A présent, chaque propriétaire doit voir à la vente de ses terrains sur recommandation du greffier en office et selon le prix fixé par la convention. Il arrivera que la première pétition pour le développement des terrains était valable pour 90 jours et le temps étant expiré, un seul propriétaire s'est objecté, pouvant ainsi compromettre le projet de 140 terrains à bâtir.

Hier soir, un des propriétaires de ce quartier a demandé donc au maire sup-

pléant le nom de celui qui refusait de signer. M. Gosselin lui a mentionné que c'était M. Benoit Potvin qui refusait de signer cette entente. Ne voulant pas punir un secteur, les conseillers ont décidé de réengager les ingénieurs ainsi que l'arpenteur-géomètre pour refaire un autre plan et diviser ce secteur en deux blocs de maison unifamiliales, occasionnant ainsi des frais supplémentaires qui s'ajoutent aux quelque \$15,000 déjà investis.

Quant aux résidences, elles seront bâties le dos à ce terrain vacant qui ne pourra être vendu par la suite, n'ayant pas les services publics.

On pourra dire que le conseil qui avait ce développement en priorité aura été jusqu'au bout, tout en attendant la décision que la commission prendra relative à cette demande.

TRAVERSE A NIVEAU

Une demande de partici-

TERRITOIRE ANNEXE

Le coût du travail de la révision cadastrale des parties de territoire annexé à la ville de Dolbeau coûterait \$45,000. Le conseil municipal a décidé d'étudier d'avantage cette proposition. Selon le conseiller Jean-Claude Gauthier, il est impérieux que ce travail soit entrepris incessamment pour ne pas retarder les développements futurs. Le conseiller J.-René Moreau a également pu constater que ce cadastre n'étant pas effectué nuisait à la confection du chemin qui mène à la rue Laverdure et au rang B.

DIRECTEUR

La municipalité fera appels d'offre pour un directeur des services municipaux. Ces appels d'offre seront ouverts à la réunion régulière de novembre.

MISE AU POINT

Le maire suppléant, M. Laurent Gosselin, a tenu à faire une mise au point concernant le permis accordé à la Laiterie Dolbeau. Il a précisé que M. André Tremblay n'avait pas eu de privilège spécial et qu'il était autorisé à bâtir un entrepôt le long de la rueille près de son industrie.

A Arvida

La fièvre électorale se fait sentir au conseil municipal

Par Marc DORE

Arvida — Pas du tout tendu nerveux par l'imminence du verdict populaire auquel ils auront à faire face dans moins de trois semaines, les membres du

conseil municipal d'Arvida sont tous allés hier d'un petit discours électoral, profitant de la présence de la presse à la séance du conseil pour annoncer leur intention de briguer à nouveau les suffrages.

Et à moins d'événements fort peu probables, le nouveau conseil municipal qui se réunira au début de novembre, après l'élection, ne présentera pas de figures inconnues.

L'AUTONOMIE DES VILLES

Le maire Francis Dufour en tête, le conseil municipal a fait de l'autonomie municipale l'objectif de son prochain mandat... s'il l'obtient, évidemment.

En faisant le bilan de son administration, le maire Dufour a laissé entendre, pour plagier le dicton, que les villes heureuses n'ont pas d'histoire. Tout va bien à Arvida: les services sont adéquats, les fonctionnaires compétents, les administrateurs attentifs, les revenus suffisants. La population s'est même accrue de 5,000 nouveaux citoyens depuis quatre ans.

RESTAURATION

La ville d'Arvida est par ailleurs en négociations avec la Société d'habitation du Québec concernant son intégration à deux programmes de cette corporation d'Etat.

D'abord un programme de restauration qui s'étendrait à toute la ville et dont tout propriétaire pourrait se prévaloir pour les travaux qu'il fait effectuer sur sa propriété. Le programme, d'une durée de cinq ans, prévoit que les réparations peuvent être subventionnées jusqu'à 25 pour cent du coût, pour des dépenses ne dépassant pas \$8,000.

Le programme d'amélioration de quartier, qui se limiterait à la zone nord-est, c'est-à-dire Saint-Jean-Eudes, permettrait à la ville d'acheter des propriétés qui ne sont pas conformes aux règlements de zonage et de libérer les terrains pour de nouvelles constructions.

Les deux programmes ne seraient effectifs qu'au printemps.

Les deux programmes ne seraient effectifs qu'au printemps.

Les deux programmes ne seraient effectifs qu'au printemps.

Les deux programmes ne seraient effectifs qu'au printemps.

Les deux programmes ne seraient effectifs qu'au printemps.

Gérard Bilodeau
COURTIER D'ASSURANCES GÉNÉRALES
Incendie - Auto
Responsabilité - Etc.
1034, Pierre-Bédard CHICOUTIMI 549-2786

37 UNITES
Motel DEQUEEN
TELEVISION
TÉLÉPHONES
ET DOUCHES
Votre clé de chambre vous donne droit d'entrée au théâtre canadien
GRATUITEMENT
Pour réservation
662-6649

GA VA BRASSER
A
DOLBEAU
LE
21 OCTOBRE

VIVONS
LE DIMANCHE
DE LA PROPAGATION
DE LA FOI
20 OCT. '74



EN CAMPAGNE — Le maire Girard lançait hier soir au Centre Sacré-Coeur sa campagne 1974. Sur le garage municipal et les problèmes qu'on a connus, le maire Girard déclare qu'il a en mains les preuves que la décision fut la meilleure.

Les promesses de 1970 ont été réalisées

—Henri Girard

Par Jacques DUBUC

CHICOUTIMI — "Il est vrai que j'ai été élu sur des promesses en 1970, mais aujourd'hui je suis à même de vous dire que ces promesses ont été réalisées dans presque leur totalité."

M. Henri Girard, maire sortant, présentait hier soir, ce qu'il appelle le bilan de quatre années d'administration au service de la population de la capitale du Saguenay.

Devant une foule d'environ 300 personnes, le maire Girard, plutôt que d'avancer maintenant les écrits donnant les preuves de sa bonne administration, a préféré se faire applaudir sur des interrogations qu'il lançait à la fin de chacun des chapitres de son discours.

Le rayonnement régional de la cité de Chicoutimi, le développement domiciliaire, le parc industriel (bien qu'il soit situé dans la paroisse de Chicoutimi), le garage municipal, la situation financière (la dette globale par rapport à l'évaluation de la ville, le maire a touché à ces sujets et bien d'autres. Mais à aucun moment M. Girard n'a donné d'autre argument que d'inviter la population à prendre connaissance de toutes ces données au moment où son organisation jugera à propos de distribuer le "Livre vert", livre devant contenir toutes les preuves de la bonne administration Girard.

Du projet du centre-ville, le maire continue à dire qu'il représente un investissement de \$50 millions et que le retard apporté à

son annonce officielle était dû à des raisons que le maire associe à des garanties supplémentaires pour les citoyens de Chicoutimi.

C'est en dehors de son texte que le maire a démontré à l'assistance ses qualités d'orateur et de politicien. Il a invité les journalistes à le contredire lors des émissions radiophoniques et télévisées. Il a invité la salle à comprendre que la tâche de maire n'est pas facile: "Je l'ai fait mon purgatoire, vous savez, déclarez, mon élection en 1970 n'a pas été facile, depuis on m'a accusé d'être un chômeur et je me suis trouvé du travail. On m'a caricaturé comme aucun ministre de la province ne l'a été. Certains ont laissé entendre que j'étais même un dictateur: tout au plus, suis-je un homme qui a du caractère.

Peut-on m'accuser d'avoir du caractère?" de lancer le maire sortant.

Sur le huis-clos dont la presse et la population sont les "victimes" depuis plus d'un an, le maire Girard affirme que c'est une chose commune et ce, tant dans les autres villes de la province que dans les villes de la région.

En demandant un renouvellement de mandat comme premier magistrat de la cité de Chicoutimi, M. Henri Girard affirme qu'il en a assez d'être assis entre deux chaises: "Il est temps, a-t-il déclaré, que vous m'assoyez sur une chaise et qu'ainsi je puisse faire plus et plus facilement ce que la population régionale attend de moi.

A l'endroit de ses adversaires, M. Girard les a invités à présenter des criti-

ques bien étoffées sinon, dit-il, "je les plains car, moi, je ne me laisserai pas accuser par des propos non-fondés."

Présent à l'assemblée d'ouverture de la campagne du maire Girard, M. Léo Favre, conseiller sortant, a déclaré qu'il était venu prendre connaissance du programme et des réalisations que présentait le maire.

Incidemment à aucun moment, le maire Girard n'a donné au cours de son discours d'éléments nouveaux de promesses. Tout au plus, s'est-il engagé à poursuivre le développement de Chicoutimi au nom d'une capitale régionale, et dans un contexte de consolidations des projets déjà approuvés à la table du conseil.

La Commission ajourne ses audiences publiques

Par Marc DORE

JONQUIERE — Il y avait bien session de la Commission municipale, de Québec, hier soir à Jonquière, mais pour la forme seulement. Le juge François Mathieu, qui s'était déplacé de Québec, s'est en effet contenté de lire un texte préparé d'avance, dans lequel il expliquait que, par la suite des procédures entreprises par Arvida en Cour supérieure, les sessions de la commission étaient purement et simplement annulées.

La Commission municipale avait annoncé, par avis publiés dans les journaux, qu'elle écouterait les opposants au regroupement, à Jonquière le 15 octobre, à Kénogami le 16, à Arvida le 17, et le 18 de nouveau à Jonquière, pour les citoyens de Saint-Dominique-de-Jonquière.



FRANÇOIS MATHIEU — Le juge François Mathieu, de la Commission municipale, était hier à Jonquière pour la première d'une série de quatre sessions, permettant aux opposants au regroupement de se manifester. En fait, il s'est simplement contenté d'annoncer l'annulation des sessions prévues, devant une audience réduite au minimum.

Le juge Mathieu a conclu sa courte intervention en disant que la Commission avisait en temps et lieu du lieu et du moment des prochaines sessions.

OU ON EN EST

Le juge Mathieu a cependant refusé de commenter davantage la situation. Le ministre Gerald Harvey, qui faisait partie de la maigre assistance (les journalistes étaient plus nombreux que les contribuables), a bien voulu se charger de brosser un tableau de cette situation.

Selon M. Harvey, donc, l'annulation de sessions de la Commission municipale ne retarderait pas le processus de fusion. En effet, face à l'action entreprise par Arvida, laquelle aboutira sans doute aujourd'hui à l'émission d'un bref de mandamus, la ville de Jonquière, principal exécutif des tâches que la loi 276 fixe aux municipalités en instance de regroupement, fera face à un choix.

Ou elle plaide sur le fond de la requête, qui entendait les audiences, prenait les causes en délibéré et à un moment donné, devant une telle situation, il a échappé: "Délibérez en attendant d'être libéré."

Ou elle admet sa "culpabilité" et dans ce cas, se voit dans l'obligation de republier la requête, avec les modifications jugées essentielles par le jugement rendu en faveur d'Arvida. A ce moment cependant, la procédure est abandonnée, et les délais réduits au minimum.

AMENDEMENT POSSIBLE

Cette seconde possibilité devient des plus plausibles, lorsque qu'on sait que, c'est le ministre Harvey lui-même qui l'a admis, des quelques 25 municipalités regroupées depuis deux ans selon la loi 276 aucune n'a suivi les prescriptions que le jugement rendu en faveur d'Arvida estime fondées; elles seraient à toute fin pratique, "dans l'illégalité".

Comme le gouvernement ne peut évidemment tolérer une telle situation, dès le début de la session de l'Assemblée nationale, le 29 octobre, l'article 5 de la loi 276 serait amendé. La republication par Jonquière de la requête modifiée ne serait même plus à ce moment une obligation, l'amendement précisant vraisemblablement que la publication des plans techniques de la nouvelle ville n'est pas nécessaire, selon le ministre Harvey.

Par Guy BERGERON

CHICOUTIMI — Mon mari est parti depuis 21 ans. J'ai 59 ans, aucun enfant mineur.

"J'ai un enfant de 12 ans. Son père ne le connaît pas, il m'a quitté, j'allais accoucher.

"Oui, il me trichait, je connais sa concubine, elle venait continuellement chez moi, c'était une de mes amies.

"Mon mariage avec elle a été une erreur; mes trois enfants, une erreur; je vis maintenant en concubinage.

Une vingtaine des femmes et un homme ont quitté la Cour supérieure, hier, en attendant d'obtenir jugement dans leur requête en séparation de corps et de divorce.

Le juge André Gervais, qui entendait les audiences, prenait les causes en délibéré et à un moment donné, devant une telle situation, il a échappé: "Délibérez en attendant d'être libéré."

"La journée du malheur", démontre bien la situation du couple en

1974, non seulement au Québec, mais également au Saguenay-Lac-Saint-Jean; ce qui est le plus impressionnant, c'est de constater combien la décision peut être difficile et la cérémonie du mariage longue, tandis qu'il ne faut que quelques minutes pour tout briser.

En fait, la première journée de pratique, dans la Cour des divorces et de séparation de corps, est réservée aux demandes de procédures par défaut ou ex-parte, ce qui veut dire qu'une des parties consent ou ne se présente pas devant le tribunal pour contester la requête.

Mais, le spectacle est pénible même pour les avocats qui, dans la plupart des cas, réclament la séparation de corps, plutôt que le divorce, même si la preuve qu'ils offrent en est une pour une scission définitive.

D'ailleurs, à un moment donné, le juge André Gervais, dans cette procédure, a fait remarquer aux avocats qu'il aurait été préférable d'intenter celle du divorce, mais ces derniers

ont répliqué que leurs clients aimaient mieux attendre.

Ce qui faisait dire, en catimini à Me Claude Vaillancourt, de l'aide juridique, qui avait à lui seul, seize causes sur le rôle, "des fois, au cas où le ménage pouvait se réconcilier".

Un jeune avocat mentionnait par ailleurs, tout gentiment, qu'il avait réussi quatre réconciliations au cours du mois.

Pour un autre, l'expression "ça m'écoeure", était dit dans le sens précis du mot.

Mais, la constatation générale, c'est que les hommes sont "lâches" puisque la plupart ou la totalité laissent au bon gré des tribunaux, le privilège de décider de leur famille et les enfants qui sont semble-t-il, le moindre de leurs soucis.

A preuve, cet échange de propos tenus hier entre le juge et une femme!

Depuis combien de temps, votre mari n'a-t-il pas vu ses trois enfants? Depuis onze mois. Travaillez-t-il? Non, il a laissé sa posi-

tion; il est accoté avec une femme.

De quoi vivez-vous? Du Bien-être social.

CRUAUTE MENTALE

Comme autre propos entendus hier entre le juge et une autre femme!

Pourquoi demandez-vous le divorce?

Pour cruauté mentale. Qu'entendez-vous par cruauté mentale?

Il a dit qu'il ne m'aimait plus; qu'il me considérait comme une servante; qu'entre nous, c'était fini. Il m'a étouffé; j'ai eu des bleus. Il ne demeure plus avec moi depuis 1971.

Le couple a de plus convenu que le père gardait les deux garçons et elle, la fille et qu'il lui versait une pension de \$50 par semaine.

UNE ERREUR

Dans un autre cas, il vit en concubinage. "Son mariage, ses enfants, tout est une erreur pour lui. Il a convenu de donner \$80 par semaine à son épouse.

Et on pourrait continuer longtemps, comme cela, au point de dire sans crainte d'erreur que la situation n'est pas rose au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Au point tel qu'on ignore au juste comment réfléchir à la question sans verser excessivement dans l'émotivité.

Assurément, il y en a qui le prennent de façon tragique alors que d'autres font preuve d'un cynisme qui laisse songeur. C'est en effet, un badaud qui a fait la

réflexion suivante, à la fin de la journée d'hier...

"Si dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, il y a 1,000 divorces par année et que 80 pour cent des parties vivent en concubinage, cela équivaudra, au bout de cinq ans, à 5,000 mariages, ce qui veut dire que dans quelques années on n'aura plus qu'à abolir le mariage et, dans dix ans, abolir le mariage puisqu'au train où la situation évolue, il n'y aura plus de mariage et en même temps, plus de divorce.

Vandales à la "couche aux fesses"

BAGOTVILLE — Encore la "couche aux fesses", deux enfants âgés de 8 et 9 ans ont détruit deux chalets à coups de hache, au cours des dernières heures.

Le vandalisme a été commis dans le rang Sainte-Famille lorsque les deux enfants, sans doute pour se défouler, ont décidé de faire maison nette dans les chalets qui étaient inoccupés en cette période de l'année.

Par ailleurs, la Sûreté du Québec a également retrouvé pour quelque \$1,500 de marchandises volées dans des chalets du lac Docteur, au cours des dernières heures.

L'agent Henri Gagné mène l'enquête dans cette affaire.

Le conseil fait un autre pas pour construire 22 logements

Kénogami — Le conseil de Kénogami a franchi, hier soir, une autre étape en vue de la construction de 22 logements pour retraités, un projet évalué à \$450,000.

Un règlement modifiant le zonage de l'emplacement où seront construites ces habitations, a en effet été déposé, hier soir. Le règlement doit être soumis aux contribuables lors d'une assemblée publique fixée au 25 octobre, de 19h à 20h. En supposant que six contribuables ou plus s'opposent à son adoption, le conseil devra décréter un référendum se limitant au secteur concerné par ces modifications au zonage.

Les logements pour retraités seraient construits en bordure de la rue Cabot, sur un terrain appartenant jusqu'ici à la commission scolaire. Cette dernière possédait un édifice à cet endroit, et c'est le conseil qui a procédé à la vente en remettant le fruit de cette transaction à la commission scolaire. On peut rappeler que les logements pour retraités sont financés à 95 pour cent par la Société d'habitation du Québec.

LES TERRAINS DIMINUENT

Le maire Roger Malaisson a rappelé, hier, que le nombre de terrains propres à la construction domiciliaire est de plus en plus limité à Kénogami.

En septembre, la municipalité a émis des permis de construction d'une valeur totalisant \$481,735. Au cours de ce mois, quatorze maisons unifamiliales au coût global de \$314,000 ont

été mises en chantier. Le maire a qualifié le mois de "tranquille" à ce chapitre.

CHEQUE DE \$20,000

Kénogami vient d'autre part de recevoir le troisième versement annuel de \$20,000 pour son centre sportif. La subvention totale allouée pour cet édifice public par le ministère de la Jeunesse, des Loisirs et des Sports, s'élève à \$100,000.

PRECISIONS SUR LA FUSION

Le tableau comparatif du document pro-fusionniste dévoilé la semaine dernière par le conseil de Kénogami, portait à confusion. Ce tableau laisse notamment entendre que les citoyens d'Arvida paieraient plus que tous les autres contribu-

bles, une fois la fusion complétée.

Mais les autorités municipales de Kénogami ont tenu à rectifier cette interprétation, hier, en affirmant que les gens du quartier Arvida paieraient les mêmes taxes que ceux de Jonquière et de Kénogami.

NOMINATION OFFICIELLE

Le conseiller Jules Laferrière, déjà nommé à ce poste, a été confirmé, hier soir, représentant officiel de Kénogami au sein du comité intermunicipal du transport en commun.

DECES

Les membres du conseil municipal ont déploré la mort du sergent Pierre Ranger. Agé de 47 ans, le défunt était au service de la police de Kénogami depuis près de 20 ans.

Le bref de mandamus signifié d'ici peu

Par Guy BERGERON

Chicoutimi — Me Jean-Yves Tremblay, procureur de la ville d'Arvida, a précisé, hier, au Palais de justice de Chicoutimi, qu'il fera signifier dans les prochaines 48 heures le bref de mandamus que le juge Maurice Jacques, de la Cour supérieure, a autorisé.

Le bref de mandamus de M. Charles Carrier, un contribuable d'Arvida, a pour but de contester la légalité de l'avis décrétant le regroupement de

l'unité JAK édicté par les municipalités de Jonquière, ville et paroisse et la cité de Kénogami.

Hier après-midi, le jugement de la Cour supérieure décrétant l'émission du bref de mandamus a été déposé officiellement même si le juge Jacques avait rendu publiquement son jugement lors de l'audition de la requête la semaine dernière, à Québec.

La procédure sera la suivante: Me Tremblay devra déposer son bref

de mandamus comme il a été autorisé.

Par la suite, la cause sera inscrite sur le rôle des causes urgentes.

A moins d'une exception, il se pourrait que le bref de mandamus ne soit entendu que dans un délai de douze mois puisque c'est le délai normal dans le district judiciaire de Chicoutimi pour des causes du genre.

A moins qu'un juge soit assigné spécialement à cet effet d'ici les prochaines semaines.

SA VA BRASSER

A DOLBEAU LE 21 OCTOBRE

Michel Tremblay
Ass. Générale
500B, Bédard Chicoutimi
VIE — FEU — AUTOMOBILE
RESPONSABILITE
549-9983 ASS. SALAIRE

NOUS DESIRONS VOUS CONSEILLER ET VOUS SERVIR!

M. Adrien Gravel
M. Marcel Bouchard
M. Laurent Boivin
M. Jules Blackburn
M. Yves Thivierge

FORD MERCURY
BOULEVARD AUTO
ALMA, - P.Q.
POUR UN SERVICE DIFFERENT

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Gérald Harvey devra apporter son aide à son collègue Normand Toupin

Après les années d'abondance durant lesquelles notre région fut à peu près la seule abandonnée à son sort par les gouvernements supérieurs, devra-t-elle également subir les rigueurs de l'austérité qu'on s'appête à appliquer afin de calmer l'inflation?

Le danger est réel. Des centaines de millions de dollars ont été déversés, au cours des dernières années, sur les grands centres, dans la Mauricie et dans les Cantons de l'Est, particulièrement en vertu d'ententes fédérales-provinciales.

Les seuls investissements importants que notre région a arrachés se situent au boulevard Talbot, et ce, grâce à une vigoureuse campagne de presse. Les autres sont des poussières que l'influence efficace de certains députés a fait saupoudrer. C'est le cas par exemple de Me Robert Lamontagne qui a finalement réussi à intéresser le gouvernement dans l'aménagement d'un des plus beaux sites touristiques, le village-fantôme de Val-Jalbert.

Vous souvenez-vous de l'impressionnant programme évalué à pas moins de \$72 millions que le Conseil régional de développement en collaboration avec les municipalités avait élaboré dans la perspective que notre région soit inscrite parmi les "zones spéciales"?

Québec perçut ces projections extravagantes comme un véritable rêve en couleur. Pour cette année, le programme est réduit à deux objectifs: l'aménagement du parc industriel du Haut-Saguenay et la construction de l'autoroute La Baie-Alma.

L'emplacement du parc industriel est déjà choisi et le ministère de l'Industrie et du Commerce a officiellement accepté de subventionner son aménagement. Mais pour que le projet se réalise, il faut que la ville de Chicoutimi annexe le territoire de la Paroisse, qu'elle s'en porte acquéreur à un prix convenable. Sa participation financière atteindra le million de dollars.

Et des travaux importants, qui devaient être entrepris cette année, pourraient être retardés si la réalisation du parc industriel rencontre des obstacles majeurs. C'est à cet endroit, en effet, que l'Hydro-Québec construira son centre administratif régional qui devait être érigé, au cours de l'an prochain, à proximité du rond-point, au boulevard Talbot. Le réaménagement des services régionaux de la voirie provinciale demeurera également sur le carreau tant que le parc industriel ne sera pas réalisé.

Quant à l'autoroute Alma-La Baie, n'y pensons plus dans l'immédiat. C'est la construction d'un premier tronçon entre Jonquière-Sud et le

rond-point dont il est question présentement.

Le nouveau représentant de la région auprès de l'Office de planification et de développement du Québec, M. Normand Toupin, a fait une première tournée de reconnaissance le 21 août dernier. Il prit un bain d'informations sur les priorités régionales surtout lors de sa rencontre avec les autorités du CRD. Il devait revenir à la mi-septembre au Lac-Saint-Jean. Mais les difficultés majeures qu'il éprouve présentement avec le soulèvement des agriculteurs l'ont sans doute empêché de traverser le parc des Laurentides. Après avoir perdu des plumes à la présentation du dernier budget provincial où les crédits de son ministère furent coupés, il doit multiplier les efforts depuis pour faire accepter par les agriculteurs un programme réaliste. Mais il n'a pas réussi à rassurer les milliers de fermiers venus le questionner lors d'une assemblée monstre, à Québec, la semaine dernière. Dans les circonstances, je m'inquiète personnellement de son efficacité à faire accepter actuellement à l'OPDQ et au gouvernement la valeur prioritaire des dossiers de la région économique 02 (Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau).

Il aura sûrement besoin de la collaboration de notre ministre Gérald Harvey, qui, comme représentant auprès de l'OPDQ, a fait pleuvoir des dizaines de millions de dollars sur les régions de Québec et de la Mauricie.

D'autant plus que pour la première fois, on chuchote sérieusement dans les coulisses du parlement provincial la possibilité que le député de Jonquière soit invité à occuper un ministère où l'influence du titulaire est considérable: celui des Travaux publics et de l'Approvisionnement. C'est M. Raymond Mailloux qui cumule présentement cette responsabilité avec celle du ministère des Transports. Le député de Lévis, M. Vincent Chagnon, serait le seul autre candidat sérieux, mais M. Harvey a l'avantage d'être déjà membre du Conseil des ministres.

J'espère que le premier ministre fera cette mutation, car les observateurs de la scène politique reconnaissent aujourd'hui que le député de Jonquière a accompli un travail satisfaisant à la direction d'un ministère ingrat. Et il me semble que M. Harvey pourrait davantage contribuer à la solution des problèmes régionaux si on lui attribuait l'autorité du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement.

Bertrand TREMBLAY

AU FIL DE LA PENSÉE

Ce qu'on appelle "la guerre des aéroports"

Il fallait bien s'y attendre que nous allions vous en parler... non seulement vous en parler, mais aussi y aller de nos opinions sur le sujet: c'est un fait de brûlante actualité que les journalistes ont maintenant qualifié de "guerre des aéroports du Lac-St-Jean".

Les dernières nouvelles de ce côté sont la formation d'un comité dans le Haut du Lac composé surtout de maires, dont le préfet Louis-Ovide Bouchard de Normandin. Ce comité, on le sait, a pour but le développement de l'aéroport de St-Méthode, sur la route de La Frèche, puisque l'on serait parvenu, semble-t-il, à un consensus pour développer plutôt l'aéroport de St-Méthode que celui de St-Félicien.

Il reste dans tout cela, direz-vous, Roberval. Bien entendu que Roberval est là. Nous avions l'occasion, ces jours derniers, d'en causer de ce sujet pas avec n'importe qui, mais avec une personne bien autorisée en la matière: M. Pete Harpin, qui est administrateur régional, à Montréal, pour le ministère fédéral des Transports.

En fonctionnaire prudent qu'il est, il ne s'est évidemment pas prononcé pour l'un ou l'autre des projets, mais ce qu'il nous a apporté comme ren-

seignements nous montre clairement qu'il faut tenir compte d'abord et avant tout ce qu'il y a en place. L'aéroport de Roberval a une valeur de remplacement de près de \$2 millions et demi, dont une bonne partie est venue du gouvernement fédéral. M. Harpin a été bien clair: on ne va pas aménager deux aéroports majeurs au Lac St-Jean, mais qu'un seul qui complètera celui de Bagotville. On a décidé au ministère des Transports de renoncer à cette politique voulant qu'on multiplie les petits aéroports, ce qui n'écarte pas cependant la possibilité comme pour St-Méthode d'avoir un aéroport municipal.

Depuis quelque temps, on laisse entendre que cette "guerre" que se livrent les municipalités au sujet des aéroports va retarder le projet et faire même l'affaire du gouvernement. Nous, nous disons que cela est faux: bien au contraire, le gouvernement fédéral, pour une fois, possèdera enfin un dossier complet de l'étude des sols, des disponibilités et autres données concernant la région sur ce plan aéronautique. On aura donc une meilleure vue d'ensemble et la décision qui sera prise en sera une définitive.

Une chose est certaine... et ça,

c'est M. Harpin qui le confirmait: on ne construira plus des aéroports à 15 milles de distance.

Quant à allonger la piste actuelle de Roberval, cela n'est pas tellement nécessaire puisque déjà les DC-3 et les F-27 peuvent y atterrir. Il s'agirait, en somme, de prévoir une piste secondaire en sens contraire pour éviter ce qu'on appelle les "cross winds" et qu'on retrouve sur toutes les pistes de la région.

En somme, cette décision qui serait rendue dans un mois ou deux puisque les dossiers complets et les recommandations seront alors remis au ministre des Transports, mettra ainsi fin à ce long débat dont Roberval nous paraît être un sérieux candidat, car il y a déjà beaucoup d'investissements en place.

C'est à Roberval, comme on le fait pour St-Méthode, à clairement démontrer ses possibilités. Il ne faut surtout pas faire de la petite politique avec un tel projet, mais y aller sérieusement. On semble du moins, pour le moment, bien parti...

Jean-Claude St-Pierre,
Directeur de l'information,
CHRL au cœur,
Roberval.

Ford: Economisez l'énergie

WASHINGTON (A.P.) — Le Président Gerald Ford a demandé lundi à l'ensemble des gouvernements, à de nombreux maires et responsables locaux de faire respecter les mesures adoptées dans le domaine de l'énergie.

ET SI VOUS MANQUEZ DE GAZ ALLEZ DONC MANGER DES BEANS



Gilbert
8/10/74

OPINION DES AUTRES

Extraits d'éditoriaux puisés dans les journaux de langue anglaise et traduits par la Presse Canadienne.

LE PERSONNAGE POLITIQUE DE MME TRUDEAU

C'est aux gens individuellement à décider s'ils tiennent à demeurer des personnes privées ou à accepter les feux de la rampe politique...

Quand Margaret Trudeau, la femme du premier ministre, s'est jointe à son mari durant la récente campagne électorale, elle a fait un pas délibéré devant les projecteurs politiques, et les stratèges libéraux ont adoré cela.

Plus récemment, une fois l'élection passée, la femme du premier ministre a réclamé le droit à l'intimité. Et, juste l'autre jour, quand on a rapporté que Mme Trudeau recevait des soins psychiatriques pour un état de stress émotif, le premier ministre Trudeau a fait savoir, avec le minimum de mots, que l'état de santé de sa femme ne regardait pas les étrangers.

Il y a un an, nous aurions été d'accord avec le premier ministre. Mais depuis, Mme Trudeau a renoncé au droit à l'intimité d'une personne privée. Elle s'est avancée devant les projecteurs politiques et, selon certains, elle est devenue une très habile propagandiste politique. Ceci fait, elle doit maintenant accepter les feux, parfois cruels, de la publicité qui va avec la politique.

"The Star", St-Catherines, le 20 septembre.

LES TAUX ELEVÉS D'INTERET ACCROISSENT L'INFLATION

La seule chose claire dans la politique anti-inflationniste actuelle du gouvernement fédéral, c'est que l'instrument brutal des taux élevés d'intérêt et un étranglement monétaire général ne donnent pas les résultats attendus. Ce qui n'est pas clair du tout, c'est pourquoi Ottawa n'a pris aucune mesure pour imposer des restrictions plus sélectives destinées non seulement à calmer la demande, mais aussi à libérer plus de ressources financières en vue d'investissements productifs.

Cependant que la croissance économique au Canada a virtuellement atteint l'impasse, il existe encore un niveau élevé de demande encouragé par un crédit illimité à la consommation. En plus d'ajouter à la pression qui fait monter les prix, ces emprunts des consommateurs absorbent de l'argent qui servirait beaucoup mieux en finançant une production accrue de marchandises.

De la même façon, les dépenses gouvernementales qui ne sont pas directement productives en général, imposent un drainage accru des sources d'argent et de crédit.

Ce sont là des facteurs majeurs au cœur du problème des taux élevés d'intérêt, une demande trop lourde pour un apport limité de crédit. Le coût de l'argent ajouté au coût de la production, et donc accroît l'inflation. La pénurie de crédit limite les investissements dans les nouveaux champs de production, ce qui ajoute encore plus aux pressions inflationnistes.

Il ne devrait pas être trop diffi-

cile au gouvernement de comprimer ses propres dépenses, le ministre des Finances John Turner a lui-même admis qu'il existe des programmes à long terme dont l'utilité n'est plus reconnue.

Les restrictions au crédit ne seraient pas populaires, surtout dans le cas d'une famille qui compte acheter une nouvelle voiture, une lessiveuse ou un ameublement.

Mais les mesures anti-inflationnistes ne sont jamais populaires, et en voilà une qu'il faudra essayer.

Il ne fait aucun doute que le Canada fait face à une situation sérieuse. Le Conference Board of Canada, un groupe de recherches hautement coté, prévoit que les prix vont grimper d'une moyenne de 12 pour cent l'an prochain, à comparer au taux actuel de 11.1 pour cent. Il prédit également un ralentissement économique qui va faire grimper le taux de chômage jusqu'à 7.8 pour cent.

C'est dire que les citoyens à revenu fixe ou modique vont continuer à souffrir de la rapide hausse des prix. C'est dire aussi que les syndicats puissants vont continuer à réclamer des salaires de plus en plus élevés afin de contrer l'inflation, et que les employeurs devront de nouveau augmenter leurs prix.

Une pause dans la production signifie des mises à pied et des faillites, avec les milliers de crève-cœur que cela entraîne pour les individus.

L'inflation ne disparaîtra pas en un clin d'œil. Et il n'est pas possible que le Canada s'isole complètement du fléchissement économique auquel le reste du monde industrialisé semble exposé.

Mais le contrôle du crédit aux consommateurs constitue l'un des moyens qui permettront au Canada d'amortir les coups, en ralentissant la demande des biens et des services jusqu'à ce que le secteur économique puisse retrouver son souffle.

"The Star", Toronto, le 26 septembre.

ENCORE LA QUERELLE DES LANGUES!

Le député fédéral, Georges Whittaker s'inquiète avec raison: au moment où la langue anglaise est le médium universel des communications aéronautiques à travers le monde, le ministère des Transports, sous la direction du ministre Jean Marchand, a entrepris "une enquête en profondeur pour déterminer l'usage des deux langues officielles dans le contrôle aérien et les autres services fournis aux pilotes, par le truchement des communications air-sol durant les périodes de vol".

Selon M. Whittaker, le ministre se sert de la Loi des langues officielles pour justifier sa décision et déjà a permis l'usage du français à plusieurs aéroports au Québec.

Il y a plusieurs années, quand les avions ont commencé à voler vers d'autres pays où l'on parlait différents langages, il devint évident que pour la sécurité des voyageurs et des équipages, le pilote devait savoir où se trouvaient les autres avions et quelles étaient leurs intentions. L'anglais devint alors la langue universellement acceptée dans cette industrie. Par exemple, un pilote japonais volant de Tokyo à

Osaka reçoit et transmet toutes communications en anglais.

Les Grecs parlent l'anglais; les Italiens parlent l'anglais; les Français parlent l'anglais. Tous les pays ont accepté l'anglais comme la langue des communications air-sol. Même en Suisse, où l'on trouve trois langues officielles, le français, l'allemand et l'italien, l'anglais est la langue internationalement acceptée pour les communications aéronautiques.

L'interprétation que fait le ministre de la Loi des langues officielles en ce qu'elle touche les communications air-sol est tout à fait sans fondement, et son approbation de toute autre langue que celle qui est reconnue internationalement ne témoigne que d'une irresponsabilité flagrante, particulièrement quand il donne son assentiment à l'usage d'une telle langue avant que son enquête soit terminée.

Est-il possible que le monde entier soit de travers sauf notre Jean Marchand.

"The Daily Courier", Kelowna, Ontario, le 25 septembre.

BILLET

Un tour de ville spécial

Après avoir lu l'article de Mgr Victor Tremblay publié dans *Progrès-Dimanche* du 29 septembre au sujet de l'ortographe qu'il convient de donner au mot "canot", je me suis dit qu'il s'agit là de vtilles.

Car, quelques jours plus tard, j'ai eu l'agréable tâche de faire visiter ma ville à des étrangers. J'aime ma ville et je la montre.

Mais cette fois-là, j'ai fait un tour de ville assez spécial. Pendant que je donnais à mes hôtes les explications d'usage, il m'a pris la curiosité de regarder d'un peu plus près les raisons sociales de nos maisons de commerce.

J'ai eu la douce surprise de constater qu'un certain nombre de nos raisons sociales m'ont paru plus bizarres que jamais. Voici quelques-uns de ces chefs-d'œuvre rapallés à ma manière.

Parce que, tout d'un coup, ma voiture s'est arrêtée, je l'ai conduite chez "Machin Auto Body". Puis j'ai loué une voiture chez "Chose Drive Yourself" pendant qu'on faisait appel à "Mademoiselle Transmission Automatique" et à l'expérience de "Jean-Baptiste Auto Débossage".

Pendant qu'on procédait à ces urgences, je suis allé au "Gas Bar". Après quoi, je me suis arrêté chez "Tartempion Tire Service" pour réserver mes pneus à neige. Ensuite je me suis mis à avoir faim. Là j'ai hésité entre un "Steak House", le "Pizza Bright", le "Stupid B-B-Q", le "Maxi-Snack" avant de me fixer sur un "Lunch Bar". J'avais d'autres courses à faire: passer chez "Jean Laundromat", récupérer un veston chez "24 Heures Manhattannizing" et voir où en était le travail que j'avais confié à "Centre-ville Rembourrage". Je n'ai jamais eu le temps de me rendre chez "Rodolphe TV Service".

Puis, quand je suis retourné chez "Gogo Station Service", on m'a dit qu'il fallait que je passe chez "Talbot Auto Glass" et que, de toute façon, ma voiture n'était pas tout à fait prête. Il manquait quelques pièces qu'on avait commandées chez "Wellie Auto Parts" ou chez "Cinglé Industrial Supplies". Tout juste si ma voiture n'était pas bonne pour le "Jos Scrap Metal".

Après cela, j'étais tellement fatigué que je suis allé prendre une bière au "Saloon" en admirant les "Go-Go Girls" et en songeant aux bienfaits du bilinguisme.

LE RICANEUR

VENTE 1 DOLLAR



gagnon
FRÈRES

EN VENTE DEMAIN SEULEMENT

CHICOUTIMI

COSMETIQUES

Fixatif à cheveux

Liquide. Format de 6 onces.
Prix sugg.: \$1.98

SPECIAL:

1⁰⁰

Traitement conditionneur

"Balsam"
Pour cheveux.
Prix sugg.: \$3.50

SPECIAL:

1⁰⁰

ALGUES MARINES

Format de 32 onces.
Prix sugg.: \$1.69

SPECIAL:

1⁰⁰

GARCONS

Lot de tuques

100% acrylique. Choix de teintes. Ages:
6 à 14 ans.

Prix sugg.: \$1.25

SPECIAL:

1⁰⁰

HOMMES

BAS

100% nylon extensible. Choix de teintes.
Prix sugg.: \$1.25

SPECIAL:

1⁰⁰

MAISON

Tissus à draperie

A LA VERGE

Choix de teintes et motifs. Largeur: 45".
Prix sugg.: \$2.50 à \$3.95

SPECIAL: LA VERGE

1⁰⁰

MARQUISETTE

"CELANESE"

Teinte: blanc. Largeur: 46".
Prix sugg.: .59

SPECIAL: 3 VERGES POUR

1⁰⁰

Linges de table

100% coton. Choix de teintes et motifs.
Grandeur: 15 x 15.

Prix sugg.: .49

SPECIAL: 3 POUR

1⁰⁰

Linges à vaisselle

Fond blanc à rayures de différentes cou-
leurs. Grandeur: 24 x 36.

Prix sugg.: \$1.19

SPECIAL: 2 POUR

1⁰⁰

POIGNEES

POUR LE FOUR

Ratine très épaisse. Teintes et motifs va-
riés.

Prix sugg.: .50

SPECIAL: 3 POUR

1⁰⁰

Débarbouillettes

Ratine très épaisse. Teintes et motifs va-
riés.

Prix sugg.: .39

SPECIAL: 4 POUR

1⁰⁰

Serviettes de bain

Ratine très épaisse. Grandeur: 20 x 40.

Prix sugg.: \$1.95

SPECIAL:

1⁰⁰

2 RESTAURANTS
pour repas complets
ou légères collations.

TISSUS A LA VERGE

1000 VERGES TRICOT

FORTREL ET POLYESTER

Pour robes, slacks, ensembles. Tissus
unis ou de fantaisie. Grand choix de mo-
tifs de tons pastels. Les tissus unis sont
de teintes: blanc, rose pâle, jaune pâle,
coquille d'oeuf, rose Kennedy, bleu
royal, bleu pâle, cerise, bleu poudre,
brun, marine, noir. (Second). Largeur:
60".

Prix sugg.: \$5.95 et \$6.95

SPECIAL: LA VERGE

2⁰⁰

600 verges de tricot

de coton et acrylique

Pour blouses ou robes. Choix de tissus
unis ou de fantaisie ainsi qu'imprimés.
Choix de teintes. Largeur: 54".

Prix sugg.: \$4.95

SPECIAL: LA VERGE

1⁰⁰

1,000 verges de tricot

de soie, polyester et arnel

Tissus imprimés dans un vaste choix de
teintes et motifs. Idéal pour lingerie.
Largeur: 45".

SPECIAL: LA VERGE

1⁰⁰

300 verges de tissus

POLYESTER A TEXTURES

DE FANTAISIE

Pour jupes, pantalons, uniformes. Idéal
aussi pour nappes. Blanc seulement.
Largeur: 45".

SPECIAL: LA VERGE

1⁰⁰

Plaid de fantaisie

Choix très varié de motifs, coloris et tex-
tures. Motifs: petits ou grands. Teintes
pâles ou foncées. Textures: coton et po-
lyester, polynésic et tout coton. Lar-
geur: 45".

Rég.: \$1.95 à \$2.95

SPECIAL: LA VERGE

1⁰⁰

Voile de coton

ET POLYESTER

Imprimé pour robes. Largeur: 45".

Rég.: \$2.95

SPECIAL: LA VERGE

1⁰⁰

1,000 verges coton

IMPRIME

Pour robes d'été et vêtements sport.
Choix de motifs et de teintes. Largeurs:
36" et 45".

Rég.: \$2.59

SPECIAL: LA VERGE

1⁰⁰

Popeline de coton

ET POLYESTER

Imprimé de petits dessins espacés sur
fond beige pâle. Pour costumes, panta-
lons et vêtements de sport. Largeur:
45".

Valeur sugg.: \$4.95

SPECIAL:

1⁰⁰

Challie en acrylique

Imprimé, tons foncés. Pour robes. Lar-
geur: 50".

Rég.: \$3.95

SPECIAL: LA VERGE

1⁰⁰

Crêpe imprimé et jersey

Crêpe imprimé en polyester et jersey de
tricot d'Arnel. L'imprimé est de teintes
pâles ou foncées. Largeur 45".

Rég.: \$2.95

SPECIAL: LA VERGE

1⁰⁰

CREPE POLYESTER

Pour blouses ou robes. Belle pesanteur.
Teintes: blanc, rose, rouge, turquoise,
rouille, marine, noir. Largeur: 45".

SPECIAL: LA VERGE

1⁰⁰

FLANELLETTE UNIE

De belle qualité. Teintes: blanc, rose
pâle, ainsi que de l'imprimé pour lingè-
rie, petits motifs floraux aussi à rayures
pour pyjamas. Largeur: 36".

SPECIAL: LA VERGE

1⁰⁰

CORDUROY

A fines ou moyennes rayures. Teintes:
vert foncé, marine, gris, vert forêt, brun,
rouille, beige, or, bleu pâle, et sable.
(Second.). Largeur: 36".

SPECIAL: LA VERGE

1⁰⁰

File de coton (Gingham)

"PERMAPRESS"

Coton et terylène à petits carreaux. Tein-
tes: rose, rouge, bleu pâle, mauve, tur-
quoise, brun, beige, marine, noir. Lar-
geur: 45".

Prix sugg.: \$2.39

SPECIAL: LA VERGE

1⁰⁰

NOUS SOMMES DEPOSITAIRE DES PRODUITS

Laura Secord

VALEURS EXTRA SPECIALES

SOULIERS

POUR DAMES ET DEMOISELLES

Grandeurs et modèles désassor-
tis.

Prix sugg.: jusqu'à \$22.00

SPECIAL:

5⁰⁰

SOUTIEN-GORGE

Teintes et grandeurs désassor-
ties.

Prix sugg.: \$5.50 à \$8.50

SPECIAL:

3⁰⁰

BAS-CULOTTE

Première qualité.

PRIX SPECIAL:

3

paires pour

2⁰⁰

GILETS A COL ROULE

POUR ENFANTS

Modèle à manches longues. Coton
et polyester aux teintes variées.
Ages: 6 à 16 ans.

Prix sugg.: \$4.50

SPECIAL:

4⁰⁰

LOT DE BAS TROIS- QUARTS

POUR FILLETES

Ratine extensible. Choix de
teintes. Pointures: 9 à 11.

Prix sugg.: \$2.00

SPECIAL:

2/3⁰⁰

LOT DE MITAINES

POUR FILLETES

100% acrylique. Choix de
teintes. Ages: 3 à 12 ans.

Prix sugg.: \$1.69 à \$1.79

SPECIAL:

2

paires pour

3⁰⁰

JEANS

POUR GARCONS

Denim sanforisé. Modèle à jambe
évasée. Teinte: bleu marine. Ages:
7 à 20 ans.

Prix sugg.: \$8.98 et \$9.98

SPECIAL:

7⁰⁰

GILETS DE COTON OUATE

POUR ENFANTS

Modèle à collet rond, manches longues, choix de tein-
tes.

Ages: 4 à 6X ans

Prix sugg.: \$3.50

SPECIAL:

2/5⁰⁰

Ages: 8 à 14 ans

Prix sugg.: \$4.50

SPECIAL:

2/3⁰⁰

LOT DE CHEMISES

POUR HOMMES ET JEUNES GENS

Fortrel et coton, choix de motifs.
Tissu sans repassage. Teintes et
grandeurs désassorties.

Prix sugg.: \$10.00 à \$15.00

SPECIAL:

3⁰⁰

LOT DE CRAVATES

POUR HOMMES ET JEUNES GENS

Choix de motifs et de teintes.

Prix sugg.: \$4.00 et \$5.00

SPECIAL:

2⁰⁰

LOTION APRES BARBE

Format de 8 onces.

Prix sugg.: \$5.00

SPECIAL:

2⁰⁰

PANTALONS DE SKI

POUR ENFANTS

De marque: "Topher".

Prix sugg.: \$20.00

SPECIAL:

2⁰⁰

En vente à la boutique "Oberson".

TUQUES DE LAINE

PRIX SUGG.:
\$6.00 à \$8.50

SPECIAL:

4⁰⁰

JEUX DE SKETCH-A-GRAPH

PRIX SUGG.:
\$3.98

SPECIAL:

2⁰⁰

PARTICIPEZ A LA CAGNOTTE D'OR DE LA RUE RACINE

La Grande Nuit de Festivalma continue à recevoir les critiques quasi unanimes

Par Serge CLOUTIER

Alma — Les organismes qui comparaissent devant la commission municipale des Affaires humaines sur Festivalma 1974 continuent de se prononcer contre la Grande Nuit, de souhaiter que l'accent soit porté sur les aménagements plutôt que sur les événements, de réprimer le libérinage et le dévouement collectif et de voir d'un bon œil une meilleure planification régionale des festivités.

Hier soir, l'Afées est d'abord venu dire que Festivalma devrait atteindre ses véritables objectifs, qui sont aussi ceux de l'Afées et qui s'expriment par "assainir et fleurir la région". Festivalma devrait promouvoir la culture et le maintien des valeurs morales, tout en combattant la pollution.

L'Afées du secteur d'Alma suggère que la commission touristique fasse un calendrier régional et qu'on s'y conforme. Elle suggère de réduire la période de Festivalma à quatre jours; d'abolir la Grande Nuit; de faire de la publicité honnête; de former un comité permanent de nettoyage pendant les festivités; de changer le site

de la Grosse Course; d'exiger que les hôtels et restaurants offrent des menus régionaux; d'adopter le cheddar régional, réputé mondialement, comme produit typique; d'organiser des concours sportifs et de pêche à l'ouaniche; de faire une large place à la culture; d'organiser des excursions dans la ville et sur le lac Saint-Jean; de faire participer davantage la population.

Le secteur d'Alma de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale compte cinq cercles et 357 membres. Le mémoire d'hier est le résultat de consultations auprès de ces membres.

LE PARTI QUEBÉCOIS

Dans le Parti québécois, les festivités, c'est secondaire dans la promotion touristique. "Nous consacrons trop d'efforts dans la région aux festivités, efforts que nous devrions déployer pour développer des sites autour du lac lui-même, notre véritable richesse."

Pour l'exécutif du PQ du comté de Lac Saint-Jean, les efforts devraient être

portés sur le développement de la plage du Banc de Sable, à Saint-Gédéon et de la Pointe-Taillon. En plus de servir aux touristes, ces attraits serviraient aux gens de la région, ajoute le PQ.

Le mémoire exprime l'avis que la Traversée du lac Saint-Jean et le Festival du bleuets sont les deux seuls événements à vraiment coller à la région. Festivalma n'est relié à rien de précis, il lui manque une identité. Or, les activités qui méritent de rester devraient être ordonnées autour de la Traversée et être surtout culturelles à Alma.

En tant que compétition, la Grosse Course mérite de rester, selon le PQ, mais il faudrait réévaluer le site et la date de sa présentation.

LES PROPRIÉTAIRES

Après un sondage sommaire, la Ligue des propriétaires d'Alma émet de son côté quelques suggestions: que les activités doivent procurer des loisirs sains à la population, que ces activités doivent faire connaître la région à l'extérieur, que ces festivités doivent promouvoir le développement économique

d'Alma et que Festivalma s'inscrive dans une perspective régionale.

Pour atteindre ces objectifs, la ligue propose qu'on planifie davantage, qu'on change certains sites, qu'on diversifie les activités, que la Grande Nuit soit remplacée par des spectacles, de toutes natures, pour tous les goûts.

L'organisme suggère aussi que Festivalma soit composé d'un représentant de chaque organisme de la Cité, que la publicité à

l'extérieur soit orchestrée avec les autres événements. Et le mémoire ajoute qu'on devrait viser l'auto-financement des activités de Festivalma pour que la part de la Cité, et des contribuables par conséquent, soit diminuée autant que possible.

LES SERVICES SOCIAUX

Festivalma a atteint ses objectifs économiques et est honnête dans ses buts

et ses moyens. Mais le côté humain de ces activités est relégué au second plan, ce que déplore le Centre des services sociaux, filiale d'Alma.

D'après le "Service social", comme on l'appelle, il appartient au conseil municipal, en tant qu'autorité du milieu, d'assurer qu'un équilibre soit établi entre les objectifs économiques et les objectifs humains, et de s'assurer que les activités répondent aux besoins de la population.

Le CSS suggère qu'un comité des affaires humaines soit formé, qui travaillerait avec Festivalma et qui rendrait compte de son mandat au conseil municipal et à la population.

Ce comité devrait toujours prendre comme appui les résultats de consultations populaires qu'il ferait. Tout le monde devrait donc avoir son mot à dire et la connaissance des opinions et besoins de la population empêcherait qu'un petit groupe d'organismes ne servent les intérêts

de d'un petit nombre, comme c'est le cas actuellement.

La consultation avant les festivités, et non après, recommande le centre des services sociaux. "Ets'il est bon d'attirer des visiteurs, encore faut-il s'assurer que les gens d'Alma d'abord restent chez eux pour les vivre, ces activités, plutôt que de s'enfuir."

Les audiences se poursuivent ce soir alors que les mémoires de la Chambre de commerce et de Festivalma seront entendus.



VIVE LES GENS — Chants, danses, vie et jeunesse, tel se résume le spectacle de la troupe "Vive les gens" hier soir à Jonquière.

La troupe "Vive les gens" est pleine de couleurs

Par Christiane LAFORGE

JONQUIÈRE — C'est un spectacle plein de couleurs, jeune et endiablé qu'ont donné les jeunes de la troupe "Vive les gens" hier soir à Jonquière.

Une salle remplie de gens de tous les âges étaient venues à la rencontre de ces jeunes de 20 ans qui chantent leur jeunesse et leur désir d'abolir toutes les frontières entre les hommes.

Composée de jeunes, étudiants pour la plupart, recrutés dans quinze pays différents, la troupe "Vive les gens" d'influence américaine, demeure sur scène un bouquet de fraîcheur et de vie.

Dès le début du spectacle, ils envahissent la scène au rythme alerte d'une musique qui déborde de vitalité. Filles et garçons dansent prenant possession par leur corps et leur voix d'un public qui ne demande qu'à être conquis.

Même si la majeure partie de leur spectacle sera donné en anglais, la projection de la traduction permet de comprendre ce qu'ils expriment, tantôt avec douceur, tantôt avec fougue et qui revient à dire que la différence des êtres ne doit pas être un obstacle à l'unité des hommes. Ils appellent souvent la fraternité et la conscience d'être, dans des chansons narratives, simples comme ils le sont eux-mêmes.

A signaler tout spécialement la très belle interprétation de la chanson "Un Canadien errant" par une soliste à la voix magnifique. Également la chanson "De quelle couleur est la peau de Dieu" qui fut un moment de douce émotion, peut-

être parce qu'eux-mêmes de toutes les races étaient une projection vivante d'une terre unie. "C'est dans l'esprit qu'existent les frontières", et ils parcourent le monde pour les abolir.

La troupe "Vive les gens" ne sait pas que chanter; elle danse aussi et si la scène ne suffit pas à leur fougue, ils n'hésitent pas à se répandre dans la salle, cueillant au hasard quelques spectateurs les entraînant avec eux jusqu'à bout de leur folle gambade.

Quelques danses folkloriques de divers pays nous ont été données également. Ainsi qu'un rappel des années de gloire du French-Cancan, du rock'n roll, du twist, pour arriver

aujourd'hui à se dire que les belles époques sont immortelles.

L'ensemble de leur spectacle, très coloré sans doute pour ce qui est des costumes et de l'expression corporelle, dénote une grande influence américaine, d'où sont originaires, d'ailleurs, la majorité des membres de la troupe. Cette dernière ne compte qu'un seul Canadien.

Mais puisqu'ils se veulent de tous les pays, puisqu'ils se disent sans frontière et qu'ils nous font passer un bien agréable moment, on se laisse séduire par tant de jeunesse et de spontanéité, avec au cœur l'envie de chanter aussi "Vive les gens".

Les Vétérans s'opposent au règlement d'emprunt

Par Marc DORE

Jonquière — L'Association des vétérans de Jonquière, insatisfaite des propositions faites par le conseil municipal à propos d'un règlement d'emprunt pour le quartier des Vétérans, a décidé de manifester son mécontentement en bloquant le prochain règlement, qui sera présenté jeudi soir aux électeurs-contribuables.

C'est ce que LE QUOTIDIEN détient de sources sûres. Selon ces mêmes sources, les autorités municipales auraient même invité des représentants de l'association à faire partie de la délégation qui ira négocier les subventions avec le ministère de l'Industrie et du Commerce. La réponse de l'association est un non catégorique, comme en fait foi son action.

En fait, le nouveau règlement préparé à l'intention de l'association dépasserait le million de dollars, comparativement aux \$170,000 qui lui étaient réservés dans le règlement battu jeudi dernier.

Celui auquel elle veut s'opposer jeudi, est un autre règlement "amalgamé", prévoyant des sommes pour différents travaux publics dans les limites de la ville.

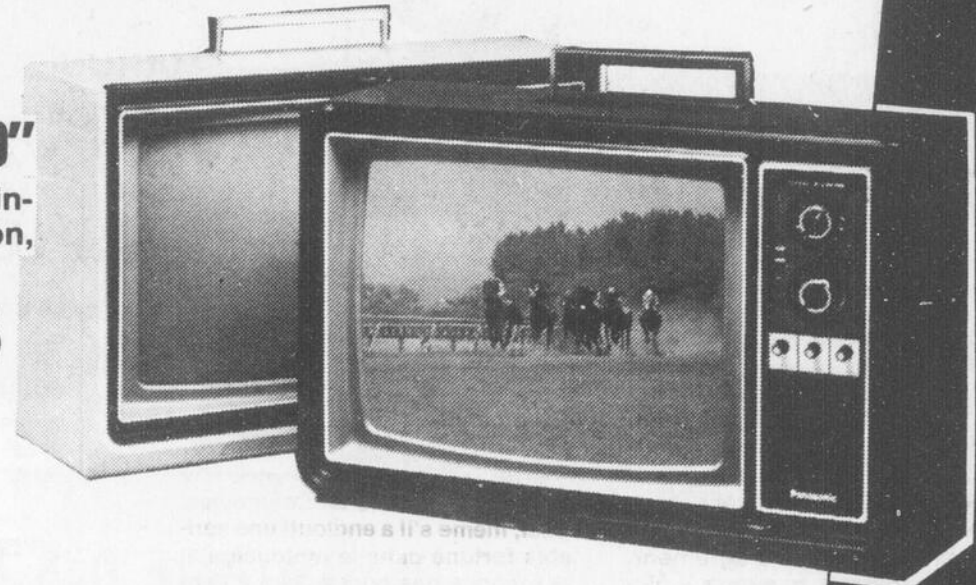
L'association reproche en fait aux autorités municipales d'avoir tenté de la manipuler, en lui promettant des consultations qui n'ont abouti à rien.

Entrez dans l'ère Panasonic

A L'AVANT-GARDE DU TEMPS

Télé portative de 20" Diag. avec lampe-écran "Quintrix" et châssis haute tension, 100% transistorisé.

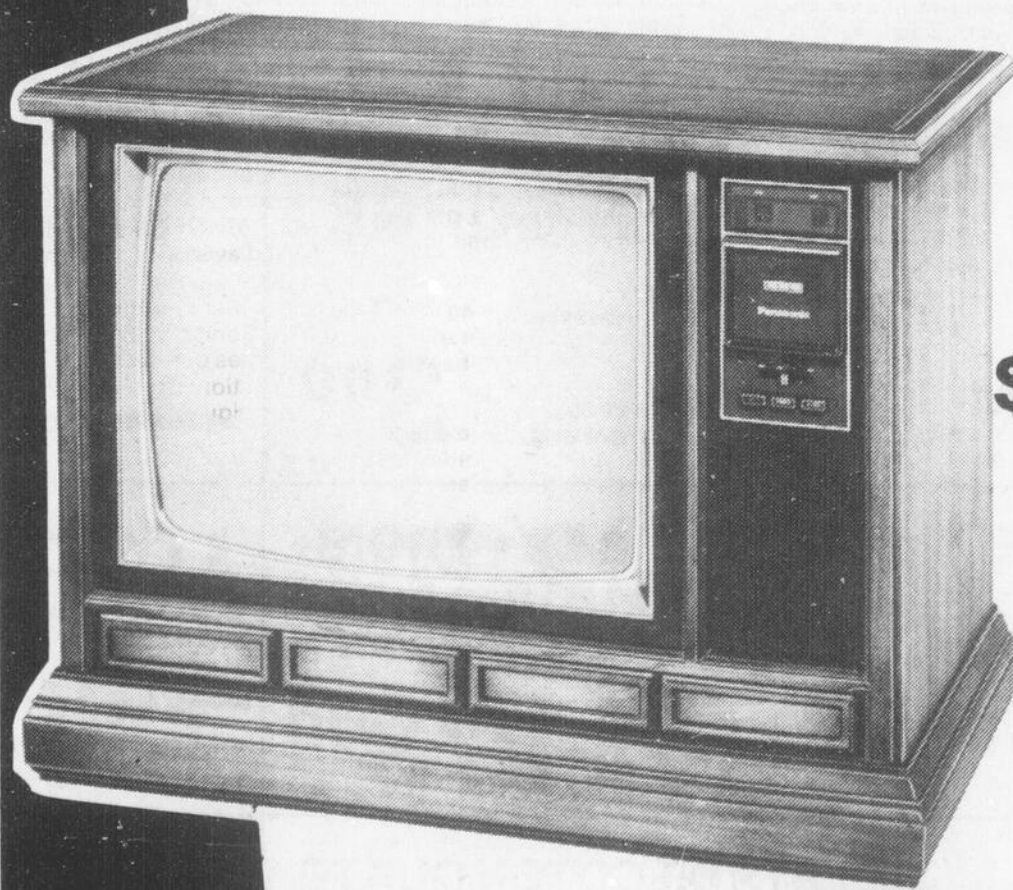
\$659⁹⁵



TELE CONSOLE "QUATRECOLOR"

De 26" diag. de style méditerranéen.

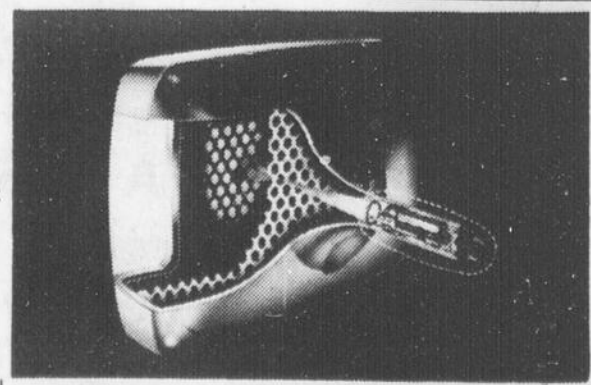
\$799⁹⁵



Lampe-image "Quintrix"

Notre lampe-image "Quintrix" représente l'une des plus récentes innovations techniques dans le domaine des télécouleurs. En effet, grâce à l'accroissement de la densité de son faisceau d'électrons, cette lampe-image maintient une focalisation plus détaillée et augmente la luminosité. L'accroissement de la densité a été atteint par l'addition d'une lentille de préfocalisation et l'élévation du voltage à 28.5 KV.

Contrairement à la lampe-image classique qui n'a que deux lentilles de focalisation, la lampe-image "Quintrix" en possède trois. Cette lentille additionnelle de préfocalisation permet d'obtenir un faisceau d'électrons plus délié, d'une plus grande finesse et d'une luminosité accrue. De plus, la mise au point d'une méthode dite "méthode d'exposition directe", pour notre système matricé à fond noir avec bande de séparation négative, permet au faisceau d'électrons d'atteindre chaque grain de phosphore avec plus de précision. De ce fait, la lampe-image "Quintrix" offre plus de contrastes que toute autre lampe-image que nous avons fabriquée par le passé.



Entrez dans l'ère Panasonic

gagnon FRERES

MEUBLES DE VOTRE LOCALITE

Entrez dans l'ère Panasonic

La concurrence de l'industrie de la motoneige n'a cessé de s'amplifier au cours des années

par Gabriel BERBERI

CHICOUTIMI — Ariens, Auto-Ski, Boa-Ski, John Deere, Massey-Ferguson, Mercury, Rupp, Scorpion, Skiroule et Sno-Prince.

Il ne s'agit là que quelques marques de motoneiges, une industrie où la concurrence n'a pas cessé de s'amplifier.

A un tel point, en fait, qu'un grand nombre de manufacturiers se sont retrouvés en mauvaise posture. Au niveau régional, la majorité

des fabricants sont représentés, mais les amateurs de plein-air, pour qui les ballades en motoneige constituent le principal divertissement du long hiver, ont depuis longtemps fait leur choix. Et les noms cités au début n'occupent pas des rangs enviables sur le marché régional.

Les fervents de ce sport motorisé au Saguenay-Lac-Saint-Jean ont plutôt opté pour les machines de Bombardier, et ses "Ski-Doo" demeureront sans doute les préférés dans la région, pour diverses raisons.

On peut même dire, que sur le plan régional, Bombardier occupe un rang comparable à celui détenu par General Motors, dans l'automobile. Inutile de préciser, toutefois, que le chiffre d'affaires des concessionnaires de Bombardier, est plus modeste que celui du réseau de ventes GM...

D'autres marques, telles Yamaha, Arctic Cat, Sno-Jet et Polaris, ont également réussi à se tailler de bonnes places sur le marché régional. Les détaillants locaux de ces compagnies admettent que Bombardier est toujours en tête.

On ne fait pas mention ici de la motoneige Moto-Ski, qui connaît encore de la popularité auprès des sportifs de la région. Car, même si Moto-Ski a son propre réseau de ventes, il s'agit, comme on le sait, d'une filiale à part entière de Bombardier.

INDUSTRIE INSTABLE

Si le commerce de l'automobile est instable, particulièrement pour les voitures importées d'Europe et d'Asie, cela est encore plus vrai dans le cas de la motoneige. Certaines marques, dont Chaparral, appréciée par de nombreuses personnes, ont disparu du marché.

Au Saguenay, la Fédération des chantiers coopératifs avait cette concession. Aujourd'hui, ce marchand a opté pour une autre franchise, Polaris.



LA PLUS POPULAIRE — Voici une motoneige Bombardier, compagnie qui s'attire les plus grandes faveurs du public dans la région. Le propriétaire de ce véhicule n'a pas attendu la neige pour garer sa machine dans la cour...

Plusieurs détaillants d'autos ont tenté ou essaient encore de combiner ce commerce avec celui de la motoneige. Mais une telle association ne dure pas généralement. Qu'il suffise de rappeler la courte expérience vécue par un établissement vendant les autos Toyota. Ce marchand n'a offert que durant une saison les motoneiges Suzuki.

On constate en somme que la vente et l'entretien des véhicules de récréation est une véritable spécialité et ne peut générer de revenus d'appoint intéressants pour un commerçant d'automobiles, par exemple.

C'est précisément le retrait subit du marché de certaines marques de motoneiges que l'on croyait vouées au succès, et le déplacement fréquent d'autres franchises qui forment l'une des causes du succès continu remporté par Bombardier dans la région. Bombardier, qui compte en fait sur un réseau régional de onze distributeurs, dont un nouveau, cette année, énormément plus stable que la plupart de ses concurrents.

L'un des plus anciens distributeurs de Bombardier dans la région, M. Roland Spence, de Jonquière, est d'avis que le marché de la motoneige a atteint son sommet. Fait assez intéressant, des concessionnaires Bombardier de la région se sont mérités un voyage à Hawaï en 1974! Question de reposer les vendeurs des rigueurs de l'hiver régional et des problèmes de la motoneige, inconnue soit dit en passant, à Hawaï...

Chez Bombardier, les modèles 1975 présentent certains changements, surtout dans la série Olympique, la plus en vogue. On remarque aussi, que la couleur jaune, qui a toujours dominé largement sur ces machines, fait place progressivement à d'autres tons.

LES AUGMENTATIONS

Depuis quelques semaines déjà, les fabricants ont expédié les nouveaux modèles à leurs représentants de la région. Chose étonnante, plusieurs motoneiges 1975 sont, à ce jour, vendues ou réservées. Ce qui signifie nécessairement que des gens de la région, au lieu d'appréhender l'hiver, ont hâte que la neige s'installe pour de bon!

Et, règle générale, les motoneiges coûtent plus cher que l'an dernier. C'est un peu comme pour l'automobile...

COMPAGNIE	ECHELLE DE PRIX	
Arctic Cat	\$1,200 à \$2,000	(340 cc à 440 cc)
Bombardier	\$ 895 à \$2,495	(Elan à Elite)
Harley-Davidson	\$1,575 à \$1,680	(398 cc et 440 cc)
Johnson	\$1,200 à \$2,200	(400 cc à 40 cv)
Moto-Ski (Bombardier)	\$ 745 à \$1,595	
Polaris	\$ 849 à \$2,439	(175 cc à 500 cc)
Sno-Jet	\$ 849 à \$1,595	
Suzuki	\$ 899 à \$1,795	(20 cv à 440 cc)
Yamaha	\$ 895 à \$1,760	

Ce sera la première fois dans la région que la compagnie Harley-Davidson, surtout renommée pour ses motocyclettes, aura son dépôt-itaire autorisé de motoneiges. Il s'agit des Equipements Traction Inc.



UN BON MARCHÉ — Si c'est la firme Bombardier qui semble recueillir dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean le plus grand nombre de partisans, d'autres compagnies savent aussi s'attirer une bonne partie du marché de la motoneige.

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean

Le seul constructeur de motoneiges obligé de cesser sa production?

Alma — M. Charles-Henri Desmeules, d'Alma, est certainement le citoyen de la région qui a dépensé le plus d'argent (\$100,000, selon lui) pour la motoneige!

Et encore, sa passion pour ce véhicule de récréation ne lui a pas procuré beaucoup d'agrément. Moins, en tout cas, que chez la plupart des propriétaires de motoneige du Saguenay-Lac-Saint-Jean...

Il faut préciser tout de suite que M. Desmeules était le constructeur de la motoneige Montagnais, la seule qui fut construite dans la région. Les premières Montagnais furent mises sur le marché en 1971. M. Desmeules et son équipe en produisirent d'autres en 1972 et en 1973. En l'espace de trois ans, 150 unités furent construites, et environ le tiers devait être vendu sur le marché américain.

Cette année, cependant, l'entreprise fermait ses portes, pour cause de non-rentabilité. Et il n'y a guère

d'espoir que cette usine qui employait une douzaine de personnes la première année, reprenne vie un jour prochain.

"J'avais tellement confiance et je l'ai encore", confie M. Desmeules. Ainsi, même s'il a englouti une véritable fortune dans la motoneige, il ne renonce pas pour autant à l'entreprise. M. Desmeules affirme encore qu'il y a place, dans la région, pour une industrie de motoneige.

AU MAUVAIS MOMENT

D'après lui, la Montagnais a été présentée durant une bien mauvaise période puisque la saturation du marché était déjà un fait accompli.

De plus, les constructeurs de cette motoneige misaient énormément sur l'engouement des États-Unis pour ces machines originant du Canada. Mais les sportifs américains n'étaient pas aussi emballés qu'on se l'était imaginé...

Bref, les inventeurs de la Montagnais n'étaient certainement pas aussi bien équipés que la firme Bombardier, par exemple, pour s'attirer les faveurs du grand marché du continent.

VENTES A RABAIS

La motoneige Montagnais serait-elle relancée? M. Desmeules est personnellement convaincu que cette industrie pourrait devenir florissante, si on réussissait à vendre 300 véhicules par année.

Il faudrait toutefois que sa détermination soit appuyée par des investisseurs qui, comme lui, ont le goût du risque!

Pour le moment, les 40 dernières Montagnais montées en usine sont offertes aux gens, pré-assemblées et à moitié prix.

Lorsque ce stock sera écoulé, on tournera peut-être définitivement la page sur cette entreprise!

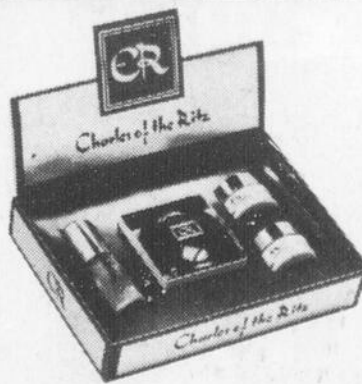
RITZ REND VOTRE VISAGE RADIEUX

Donnez-vous ce visage radieux dont Ritz possède le secret. Depuis les produits de base pour les soins de la peau jusqu'au maquillage final, Charles of the Ritz a tout pour rendre votre visage rayonnant de vie, de jeunesse, de beauté. Visitez notre comptoir de cosmétiques et donnez à votre visage un charme nouveau radieux.



gagnon
FRÈRES

406, RUE RACINE, CHICOUTIMI
TEL.: 543-1501



... et obtenez en boni un ensemble "BEAUTE RADIEUSE"

à l'achat de tout produit Charles of the Ritz de \$7.50 ou plus.

Parfum Ritz en atomiseur — 1/3 oz, l'arôme éblouissant de "Ritz". Le parfum, rien de moins.
Masque revitalisant Revenescence — jarre de 1/4 oz, le masque-beauté qui revivifie l'éclat de votre teint.
Revenescence Pressed Powderglow — poudrier, le fini étincelant de la poudre Revenescence aux coques hydratantes.
Ritz Blushing pommade — jarre de 1/4 oz, la formule crème-gel pour des pommettes vibrantes de couleurs.



VELVET FOAM

Gel soluble dans l'eau, non alcalin, très concentré, dont l'action nettoyante est absolument unique. S'emploie pour le visage et tout le corps.

6⁵⁰
6 oz.



Ritz Perfect Moisturizer

Une base hydratante parfaite sous le maquillage. Trois teintes lumineuses: Translucide I, Translucide II, Transparent

\$6
2 oz



RITZ BLUSHING POWDER

Illumine votre visage d'un éclat naturel. A votre choix: Canyon Rose, Cedar Mauve, Chili Peach, Pinkamber, Coraldust, Rosestone.



RITZ WHOLESOME MAKEUP

En six teintes rayonnantes de beauté pour s'harmoniser à votre teint naturel ou le transformer: Ivory, Bisque, Beige Buff, Tawny Rose, Tawny Beige.

\$6
2 oz.



RITZ EYE COLOUR GAME

Laissez votre imagination vous guider pour des yeux d'une beauté lumineuse.

* Panna Powder Shadow: Mountain Blue, Barley Brown, Silver Denim, Aqualiner.
* Satin Shadow, humide ou sec: Blue Grotto, Seagull Green.
* Highlight Cream: Oyster Gleam.
* Coverup Cream: Medium.
* Eye Shadow Base: Neutral.

\$3

COMMANDEZ PAR LA POSTE ET NOUS VOUS ENVERRONS VOTRE CADEAU

Nous aimerions que vous veniez voir notre collection Charles of the Ritz. Mais vous pouvez faire votre choix et utiliser la formule de commande. Bien entendu, nous vous ferons parvenir votre cadeau à l'achat de tout produit Charles of the Ritz de \$7.50 ou plus.

QUANTITE	DESCRIPTION	PRIX
MON BONI 1	ENSEMBLE "BEAUTE RADIEUSE"	GRATIS
☐ Portez à mon compte ☐ Expédiez P.S.L. ☐ Chèque ou mandat ci-joint \$		Sous-total Taxe de vente provinciale TOTAL
NOM: _____		
ADRESSE: _____		
VILLE: _____	PROV: _____	
(N'oubliez pas d'ajouter la taxe 8% de vente provinciale)		NUMERO

FAITS DIVERS

Par Guy BERGERON

CHICOUTIMI — Le juge Edmond Savard et Me Denis Vaillancourt, ont dénoncé, hier, l'attitude des individus qui font défaut de se présenter devant les tribunaux, après avoir reçu une sommation de comparaître.

Le juge Savard a dénoncé cette situation, affirmant que, pour sa part, (il a commencé hier) il émettait des mandats d'amener contre tous ceux qui faisaient défaut de se présenter en Cour.

La situation est devenue épidémique depuis le nouvel amendement, à la loi où maintenant, le ministère public, procède par sommation plutôt que par mandat.

Mais, en fait, les individus se punissent eux-mêmes puisque la situation redeviendra comme auparavant et que les individus devront assumer les frais de leur arrestation par les policiers.

TOUT UN VOYAGE

"Vous restez à Montréal et vous venez conduire en état d'ébriété à Chicoutimi. Vous ne savez pas que nous avons, actuellement, le plus haut taux d'accidents mortels, sur les routes, au Québec".

Tel a été le commentaire du juge J.-Edmond Savard au moment où comparaisait devant lui, un golfeur de Montréal, qui a terminé, sa ronde de golf dans un restaurant de Chicoutimi, puis à sa sortie, il a été arrêté par les policiers.

Le golfeur a eu bien des troubles et, hier matin, il est reparti avec un amende de \$100 et huit points de démerite.

SENTENCE AUJOURD'HUI

Arrêté sous une accusation d'avoir manqué à une ordonnance de probation, un jeune homme de Chicoutimi, Christian Simard, a eu la surprise de sa vie, hier matin, lorsque le ministère public a constaté qu'il ne s'était pas rapporté pour subir son procès le 21 juin dernier sous une accusation de vol et qu'un mandat d'amener avait été émis contre lui.

Me Denis Vaillancourt a précisé au juge Savard que le procès s'instruit cette semaine et, d'ici là, le président du tribunal décidera de la sentence pour son manquement à l'ordonnance de probation.

DECOURAGE

Le juge Edmond Savard n'a pas caché qu'il n'avait plus l'intention de remettre ses sentences indéfiniment, pour tenter de faire de la criminologie, vu les insuccès rencontrés au cours des dernières années.

"Sur 300 cas, je pense que je n'ai réussi que dans deux", mais, le juge Savard, reconnu pour son grand cœur, a cédé une autre fois, devant un récidiviste de Chicoutimi, qui, depuis un an, n'a pas eu de démêlés avec la justice, la juge Savard l'obligeant à se rapporter tous les mois devant le tribunal.

Avant qu'il quitte l'enceinte de la Cour, le juge Savard, dans un genre de sursaut, lui a dit, avec un sourire: "Vu que je n'ai eu que deux succès, essayez d'être mon troisième".

MISE EN LIBERTÉ

À la demande de Marcel Girard lui-même, le ministère public a remis ce matin, la requête de mise en liberté pour le prévenu, accusé de tentative de meurtre sur le policier Marcel Bouchard, de la Sûreté municipale de Chicoutimi, à la suite d'un vol à main armée commis à l'épicerie Philippe Gauthier il y a quinze jours.

Son avocat, Me André Cartier, de Québec, devrait être dans la région ce matin pour tenter d'obtenir la mise en liberté de Girard.

20% SUR TOUTES LES MONTRES CARDINAL
Cyrille Savard

ENSEMBLE
Veste et pantalon
ESCOMPTE 25%
Bourses assorties
ESCOMPTE 25%
BOUTIQUE **Zodiac**
PLACE DU ROYAUME

Ensemble de SKI DE FOND
Skis, bottes fixation talonnière, bâtons.
Rég.: 84.95
SPECIAL: 59.50
Vêtement de chasse
20%

COMPLET
UN
automne. Valeur de \$110, vol
79
DANS LES GRANDEURS: 36 à 46.
ou longue.
Cartier

HORLOGE
Comtoise miniature.
Rappel nostalgique
du bon vieux temps.
8.88
Les bijoutiers-diamantaires
PEOPLES
Joyaux de qualité à prix modérés

PANTALONS
EN CHEVIO-CROISE
A:
12.99
GILETS
A COL ROULES.
ASSORTIS.
9.99
GAZEBO

L'EGGONE
TRAVAIL SPORT LOISIRS
Place du Royaume — Chicoutimi — Tel. 545-4945.

Histoire du monde
14.95
Encyclopédie au Livre d'Or
14.95
Atlas Encyclopédique
9.95
Encyclopédie Universelle
29.95
Librairie Garneau, Ltée

Set de vaisselle
en poterie vont au lave-vaisselle et au four.
Prix régulier: \$120.
SPECIAL STOKES
8 couverts 45 pouces
59.95
Table de marbre
à: \$175, au prix régulier en spécial à:
\$125
Table de soin
pour divers styles.
49.95
STOKES

Spéciaux de promotion
SOUTIEN-GORGE
VALEUR: **6.99**
SOUTIEN-GORGE
VALEUR: **4.19**
DE CREATIONS
PAULA & BRUNA

100 ROBES DE NUIT
Longues et courtes (BABY DOLL). Tricot de triacétate lavable. 6 différents imprimés.
Valeur régulière: \$9 et \$10.
POUR: \$5
Le royaume de l'élégance

CHANDAILS
VALEUR DE: \$10.
POUR:
BLOUSES
Valeur de: \$12.
POUR:
INDOR

Jupes imprimées
NOUVELLE LONGUEUR.
VALEUR JUSQU'À: 14.95
SPECIAL: 9.44
GILETS
VALEUR RÉGULIÈRE JUSQU'À: 14.95
SPECIAL: 7.44
maggie

POUR LA LISTE DES BONS SPÉCIAUX
2.99
CASSETTES
POUR LA QUADRAPHONIE
DISQUES CD-4
RÉGULIER: 7.23
SPECIAL: 5.23
SAGUENAY TELEVISION SERVICE

LOT DE PANTALONS UNISEX
Grandeurs: 4 ans à 18 ans.
Valeur jusqu'à: 14.99
SPECIAL: 3.99
Chez Béatrice

BOTTES D'HIVER
Qualité, confection: tan et noir. Pointures: 5 à 10. Prix détail: 22.96 —
SPECIAL: 19.96
SOULIERS SPORT
Qualité, confection: tan en cuir, semelle de crêpe. Prix détail: 20.96
SPECIAL: 13.96
Salon Six

1) Jumpers Corderoy
VALEUR: \$22
à \$15
2) Blouses imprimées
VALEUR: \$16
à \$9
MARIE-LUV

Acryl Régulier POUR:
Léopar Régulier: 2.99
pour:
Princ

Jours du vie
Bon temps
PRIX IMBATTABLES
place du royaume
JEUDI — VENDREDI —

FAITS DIVERS

Par Guy BERGERON

CHICOUTIMI — Treize accusations ont été portées, hier, en Cour criminelle, contre les compagnies Holiday Magic et Mind Dynamics, cette dernière une filiale de la première, accusées d'avoir donné des cours sans autorisation du ministère de l'Éducation, contrevenant ainsi à la loi de l'enseignement privé au Québec.

Me Roger Page représentait les deux compagnies. L'enquête préliminaire a été fixée au 27 octobre, pour la forme.

Me Claude Gagnon, qui représente le ministère public, a affirmé que plusieurs autres accusations seront portées au cours des prochains jours contre Holiday Magic et Mind Dynamics, qui avaient été dénoncées dans tout le Québec, par une campagne de l'aide juridique.

UN CARTOGRAPHE

Par ailleurs, un jeune étudiant de Port-Alfred qui suit actuellement des cours en cartographie dans un Cégep de Montréal, a été averti, hier matin, par le juge Edmond Savard d'étudier le territoire dans le but d'en faire profiter la collectivité plutôt que d'effectuer des actes criminels. Le jeune homme avait volé une lampe rotative, propriété de l'Alcan.

Il a expliqué au tribunal qu'il est étudiant. "Le fait d'être étudiant ne vous place pas au-dessus des lois, notamment du fait que c'est la société qui paie vos études. Mais, comme vous avez une belle carrière devant vous, je vais vous faire bénéficier d'une sentence inconditionnelle, de façon à ne pas faire tort à votre carrière."

Pas d'accord autour des feux rouges

ROBERVAL — La question des feux de signalisation sur la rue Scott est demeurée en suspens, hier soir, lors de la réunion spéciale du conseil de ville de Roberval.

On n'a pas réussi à faire l'unanimité autour de la question. La rue Scott est considérée comme voie rapide et selon certains conseillers, l'installation de feux de circulation dans ce secteur ne ferait que ralentir la circulation menant à l'hôpital de Roberval.

Par ailleurs, la ville a demandé plus d'éclaircissements avant de satisfaire la demande de l'entrepreneur en ordures ménagères de Roberval, M. Rodrigue Bonneau, qui s'occupe de la cueillette des ordures, dans la cité du maire Tremblay, exigeait la somme de \$2,900.

Sur cette somme, \$900 sont dus par la ville, mais le reste du montant, soit la somme de \$2,000, serait demandée par l'entrepreneur, en vertu de la taxe de compensation. Ce montant représente 5 pour cent du 75 pour cent de la somme totale touchée par M. Bonneau pour un an d'opération de son entreprise. On a demandé à M. Bonneau de fournir plus d'éclaircissements avant d'accéder à sa demande.

Enfin, c'est jeudi soir prochain que la ville de Roberval présentera en assemblée publique, son nouveau plan d'urbanisme.

Selon le maire Tremblay, tout le plan est déjà étudié, et il ne manque que l'approbation des citoyens pour que ce plan ait force de loi. Toujours selon le maire Tremblay, le boulevard Marcotte tout entier deviendra zone commerciale, ce qui n'empêchera pas certains secteurs de rester intouchables. Le secteur de l'école Benoît-Duhamel, la zone de l'hôpital psychiatrique et du Foyer du Bon Temps demeureront inaccessibles aux commerçants de Roberval.

UN LOT DE COMPLETS DE MODE
Valeur de \$110, vous est offert en grand spécial à:
79⁹⁹
ANDEURS: 36 à 46, de tailles: courte, régulière

Clarinette 11
#12-1188
\$110
Régulier: 159.95
SPECIAL:
Modulaire 8 track
#14-913 Avec haut-parleur.
Régulier: 129.95
SPECIAL:
Radio Shack
89⁹⁵

Lot de 50 robes et ensembles assortis.
REDUITS DE: **1/3**
marie claire
BOUTIQUE

SPECIAL NOUVEL ASTERIX
250
Pipes en spécial, gratuit pot de tabac.
Tabagie du Royaume

LAMPE COLLEGE
Régulier: 29.95
SPECIAL:
21⁷⁵
BOITEAU
boiteau lumineux un choix éblouissant

CHEMISES
Régulier: 10.95
EN VENTE: **4⁹⁹**
SOULIERS
Régulier: 24.95
SPECIAL: **19⁹⁵**
LE CHÂTEAU

1) JUPES TWEEDES
Toutes grandes.
Couleur rust.
Valeur: \$24.
Réduites à: **\$10**
2) BLOUSES TRICOT
De coton.
Valeur régulière: \$16.
Réduites à: **\$9**
boutique ZIBA

KLEENEX
Boîte de 400
ASPIRIN
FLACON DE 200
.43 1¹⁷
Pharmacie Jean C. Quintal
Place du Royaume — Tél.: 545-4920
PHARMAPRIX

UNE SOUFFLEUSE
De mais beurré, de marque: "BRENTWOOD".
(Plaque de cuisson enduite de Teflon qui ne tache pas, bol de service de 4 pintes à prix jours du bon vieux temps).
13⁹⁶
Woolco

GILETS COLS ROULES
Jusqu'à: \$13
SPECIAL:
SUPER SPECIAL
Sockets suède
Régulier: \$80
POUR SEULEMENT: **\$69**
FANNIE
MODE JUNIOR

TELEVISION COULEUR
Portative, R.C.A., 17 pouces. Prix régulier: 399.95.
SPECIAL:
339⁹⁵
TELEVISION COULEUR
25 pouces, marque Viking. Prix régulier: 579.95 — SPECIAL:
549⁹⁵
EATON'S

1) BOTTES D'HIVER
Pour dames. Couleur: brun, noir, tan. Pointures: 5 à 10.
18⁹⁵
2) PATNS "BAVER"
Pour hommes et garçons. Pointures garçons: 1 à 5.
Seulement: **18⁹⁵**
Pointures hommes: 6 à 12
SEULEMENT: **20⁹⁵**
CITE

SPECIAL
"BOTTES D'HIVER"
Nouveau modèle, véritable cuir, balance de pointures.
40 paires. Valeur régulière: 26.95 pour
18⁹⁵
Petit Cordonnier
PLACE DU ROYAUME / CHICOUTIMI

1 lot de bourses à: **33 1/3%**
1 lot de bourses **20%**
1 lot de sac de voyage
Régulier: 12.95
POUR: **8⁹⁵**
fournier

Extraitur à jus
de marque Multi-Max, entièrement automatique.
Régulier: 119.95
SPECIAL:
94⁹⁵
GARANTÉ DE DEUX (2) ANS.
BUR 549-7820
La Maison Naturelle du Québec Inc.

SPECIAL DE LA CAPES D'AUTOMNE
A **\$15**
Boutique Pour Toi
Spécialiste en vêtements maternité

Acrylic Plaids
Régulier: 4.99
POUR:
377
Léopard Corduroy
Régulier: 2.99
pour:
177
Princess Silks

ieux
S
S
me
REDI — SAMEDI



FOURRE-TOUT QUOTIDIEN



LE "COCO"

Le voici le "coco" de l'ami Paul Tremblay, d'Alma. On voulait bien vous le présenter dans l'édition de samedi, mais un malin a coupé la photo, de sorte que "l'oeuf" n'était pas visible. Pour les ignorants, mentionnons que cet "oeuf" est en fait une lampe de la salle de délibérations du conseil municipal d'Alma et que la photo a été prise par le journaliste Serge Cloutier.

DOUZE LOGEMENTS

Gilles Marceau vient d'annoncer que la Société centrale d'hypothèque et de logement financera à 95 pour cent, par l'intermédiaire de la Société d'habitation du Québec, un projet de construction de \$228,826 pour douze logements répartis dans six bâtiments à Saint-Honoré. Le taux d'intérêt sera de 7 et 7/8 pour cent.

Un autre projet de même envergure a également été présenté par la municipalité de Saint-Honoré et est actuellement à l'étude par la Société centrale et la Société d'habitation.

LECON AUX JOURNALISTES

L'Eglise catholique aurait plus de succès en diffusant la parole du Christ, si elle donnait des leçons de théologie aux journalistes, a déclaré, lundi, Mgr Kean Zoa, archevêque de Yaoundé, Cameroun. S'adressant au Synode des évêques, réunis au Vatican, il a ajouté que les déclarations et les attitudes de l'Eglise étaient parfois "totalement transformées" par la presse. En échange des leçons de théologie, les journalistes pourraient enseigner la brièveté et la clarté aux prêtres, a ajouté l'archevêque. On pourrait ainsi voir des sermons de vingt minutes réduits à une série de "snaps", a-t-il ajouté.



PELLICULE INTACTE

Une valise pour appareil-photo doit passer par un détecteur radiographique au centre d'inspection de l'aéroport international de Vancouver, alors qu'un opérateur "lit" sur un écran le contenu d'un sac déjà placé dans le dispositif. C.P. Air et le gouvernement canadien ont effectué une série de tests démontrant que le matériel est parfaitement sûr et ne peut endommager par radiation les pellicules photographiques.

VIERGES CYPRIOTES

Le gouvernement australien s'efforce actuellement d'organiser l'émigration en Australie d'environ 2,000 jeunes vierges cypriotes, âgées de 12 à 20 ans, actuellement réfugiées dans les montagnes de Chypre et craignant d'être violées si elles regagnaient leurs villages d'origines.

"Ces jeunes filles attachent une énorme importance à la préservation de leur virginité. D'après ce que je comprends, l'Australie est considérée comme un pays sûr pour ces vierges cypriotes. Nous devrions être fiers d'avoir été choisis pour les accueillir", déclare le ministre australien du Travail et de l'Immigration, M. Clyde Cameron.

AU DIABLE LA PILULE

Pour l'année 1973, 44,676 Québécois et Québécoises ont obtenu d'être stérilisés aux frais de l'assurance-maladie, ce qui a coûté \$2,152,784 à l'Etat. Il y a eu 16,929 vasectomies et 27,747 ligatures de trompes (les femmes sont plus courageuses). Les médecins, avant de procéder, considèrent l'âge de la personne, le nombre d'enfants qu'elle a déjà et divers autres facteurs.

RENDEZ-VOUS

ARVIDA

CLUB CHATELAINE — Le Club Châtelaine convoque tous ses membres à un souper du mercredi, le 16 octobre. A cette occasion, Mlle Gagnon, de l'Agence de voyage Michel, prononcera une causerie devant les membres du mouvement qui sont attendus pour 19h. 30 à l'hôtel Jean Dequen.

CHICOUTIMI

MOYEN-NORD — La population en général et plus spécialement ceux qui s'intéressent de près aux problèmes de développement du Moyen-Nord sont invités à suivre activement les assises du Colloque international qui a lieu à l'Université du Québec à Chicoutimi les 17, 18 et 19 octobre. De grandes personnalités du monde politique, économique et scientifique venus de la plupart des pays nordiques feront le point de recherches en ce domaine et parleront de l'avenir de régions qui nous concernent au plus haut point. Pour plus de renseignements, à ce sujet, composez 545-5307.

SERVANTES DU ST-SACREMENT — Aujourd'hui, à 14h. 15 à la chapelle des Servantes du Saint-Sacrement, adoration et célébration eucharistique à l'occasion du triduum animé par le R.P. Jean Malo, s.s.s. directeur national de l'Agrégation du Saint-Sacrement, à 19h.30 célébration eucharistique. Tous sont invités, spécialement les membres de la Garde d'Honneur.

SAINT-PAUL — L'assemblée mensuelle de l'Afées Saint-Paul aura lieu mercredi, le 16 octobre, à 20 heures. Toutes les dames sont invitées.

MOYEN-NORD — Pendant le colloque international sur les problèmes et les politiques de développement du Moyen-Nord, qui se tient à l'Université du Québec à Chicoutimi, les 17, 18, et 19 octobre, le grand public est invité à voir deux séances de projection sur la vie et les travaux des Indiens et des Esquimaux. La première projection a lieu le 17 octobre à 20 heures et la seconde le 19 octobre à 14 heures. Les représentations se donnent à l'amphithéâtre C-313. Cordiale bienvenue à tous.

CLINIQUE DU 17 octobre

MISTASSINI: clinique antituberculeuse (R.X. pulmonaire) au bureau de l'Unité sanitaire, de 14 à 16 heures.

PETIT-SAGUENAY: clinique de vaccination et d'immunisation d.c.t., polio, rougeole-rubéole au couvent de 14 à 15 heures.

PROULX: clinique d.c.t., polio, rougeole et rubéole au couvent à 10 h. 30.

RACINE: clinique d.c.t., polio, rougeole-rubéole au couvent, à 15 heures.

SAINT-CLAIRE — clinique de vaccination et d'immunisation d.c.t., polio, rougeole-rubéole au sous-sol de l'église de 14 à 15 heures.

STE-JEANNE D'ARC: clinique d.c.t., polio, rougeole et rubéole au couvent, à 14 heures.

N.B.: clinique de vaccination pour les voyageurs à l'Unité sanitaire tous les jours, du lundi au vendredi inclusivement de 9h.30 à 11h.30.

N.B.: clinique antivénérienne à l'Hôpital de Chicoutimi, le mardi et le jeudi de 9h.00 à 11h.00. Entrée portes des cliniques externes, tél.: 549-2195, local 316.

Woolworth

BONS BONBONS

RUE RACINE CHICOUTIMI

ROULEAUX AUX NOIX
GOÛTEZ-LES!

Une délicieuse friandise aux noix, enrobée de savoureux chocolat. A ce bas prix, vous pourrez en acheter beaucoup.

77¢ LB.

Assortiment de gelées

savoir d'orange, citron, etc.

1 39 LB.

Will-O-Crisp de Willards

Les préférés de tous. Bouchées de croustilles enrobées de délicieux chocolat.

lb 99¢

MÉLANGE BRIDGE LOWNEY

Mélange bridge à l'ancienne toujours frais et savoureux! Délicieux chocolats durs et mous.

lb 99¢

WILL-O-PAK 2 PAQUETS

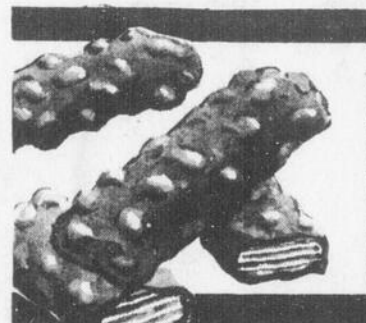
Menthes, rosettes de chocolat au lait, bâtons miniatures à la noix de coco, Willow Crisp et Slow Pokes au choix.

1 17

CHOCOLATS 'BOUQUET'

Chocolats assortis de Ganong. Faites une surprise à cette personne qui vous est chère.

1 88 lb



DÉLICIEUSES CERISES ROYAL ANN

Tout le monde les aime ces exquis cerises. Faites-en provision tant que le stock est bien garni à notre Carnaval des Bonbons.

BOÎTE DE 12 OZ 1 27

Boîte de chocolat "Kittens" de Moirs, boîte de 28 oz.

2 88

Assortiment de chocolat "Ganong".

1/2 lb. 90¢

SMARTIES DE ROWNTREE

Des montagnes de pastilles Smarties si délicieuses. Achetez-en assez pour régaler toute la famille!

lb 99¢

MACARONS, ROSETTES ET GAUFRETTES

Un délice au chocolat pour tous les goûts! A VOUS LE CHOIX SEULEMENT

1 49 lb

Papillottes à la mélasse d'Halloween, sac de 2 lb.

1 27 paquet

C'est l'inflation qui rit jaune...



Il y a deux bonnes raisons de préférer le dentifrice Listerine: son efficacité et sa valeur. Le dentifrice Listerine a bon goût, il nettoie vraiment les dents et il se vend en sacs économiques de

quatre tubes, à peu près deux fois moins chers que ce que vous payez normalement pour les autres marques bien connues. Choisissez donc la marque qui vous en donne pour votre argent.

Epargnez à belles dents...régulièrement.



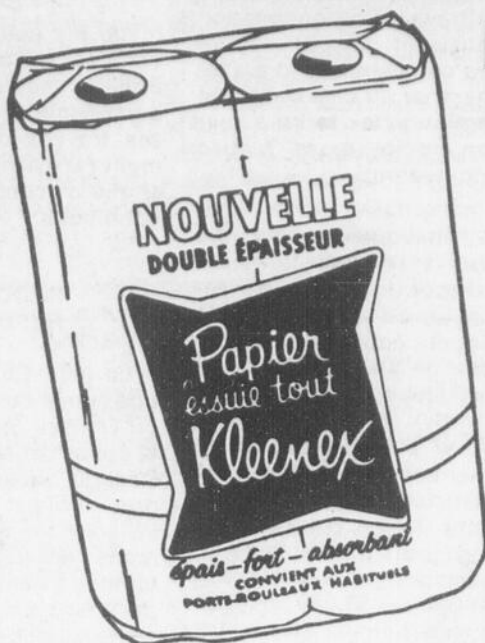
UTILISEZ CES CARTES DANS TOUS LES MAGASINS WOOLWORTH



ON EST LA POUR VOUS

ESSUIE-TOUT KLEENEX

BLANC OU COUL. ASST. 2 RLX



.75

Jus de tomates

HEINZ
BTE 19 OZ. **.22**

FARINE

FIVE ROSE **2.99**
20 LB.

OLIVES FARCIES

GATTUSO
L.P. 15 OZ. **.85**

Détergent poudre

PUNCH **1.88**
K.S.

Caramels Halloween

KRAFT **.69**
1 1/2 LB.

RINCE-BOUCHE

SCOPE **1.65**
24 OZ

THE

RED ROSE **.93**
60'S

Fromage tranché

Canadien Kraft **1.88**
REGULIER 2 LB.

COCA-COLA

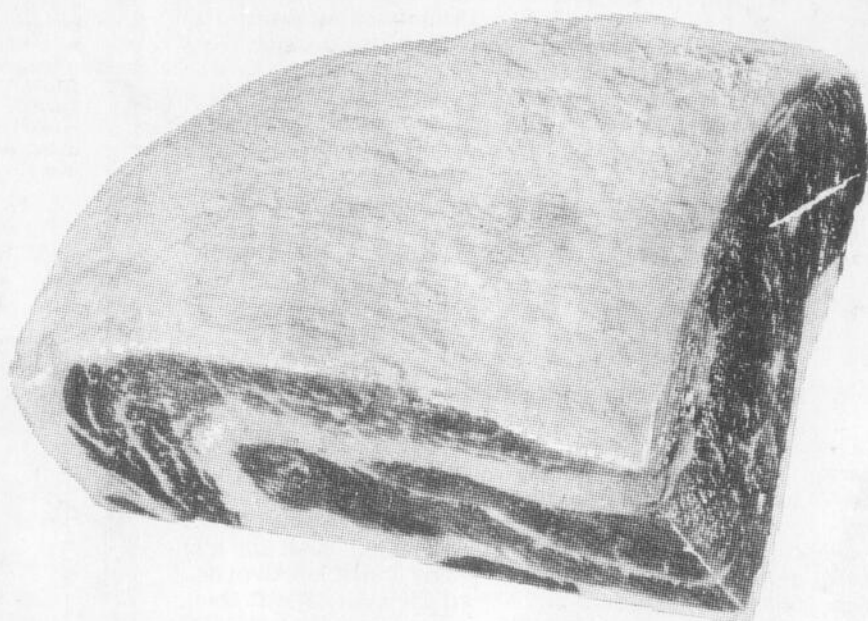
40 OZ **4/1.69**

MOUTARDE

CO-OP **.25**
16 OZ

Vedette poisson

HUITRES **.43**
SUR ECAILLES LB.

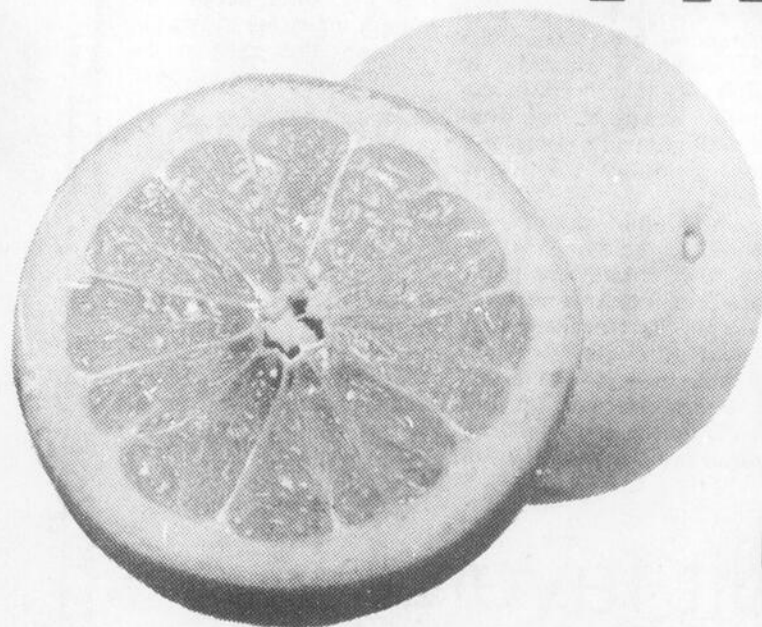


ROSBEEF
POINTE DE SURLONGE
CONGELEE

\$1 19
LB.

PAMPLEMOUSSES blancs

Gros.: 48, produit Floride.



8 pour .75

Pâtes alimentaires CO-OP

spaghetti ou macaroni coupé
cello de 2 lb.



.58



Spéciaux en
vigueur
jusqu'à
samedi,
le 19 octobre
1974.

P
R
I
X

SERVICE • QUALITÉ • CHOIX

Beaucoup d'autres spéciaux dans le journal CO-OP et Minipri de votre localité

LG-2

Des délégués de chantiers ne pouvaient se vanter d'un dossier judiciaire vierge

Par Bernard RACINE

MONTREAL (PC) — Dix des 15 délégués de chantier sur le site des travaux de LG-2 possédaient des dossiers judiciaires, a-t-on révélé mardi matin à l'enquête sur les chantiers de construction.

La commission d'enquête de trois membres, présidée par le juge Robert Cliche, a repris mardi ses

audiences publiques et un avocat de la commission a annoncé qu'il prouvera que des témoins ont été intimidés. Les deux autres membres de la commission sont Me Brian Mulroney et M. Guy Chevrete.

M. André Guitart, responsable des relations de travail à LG-2 et représentant de l'Association des travailleurs de la Baie James, a affirmé au cours de son témoignage que l'at-

mosphère avait été bonne au camp de LG-2 jusqu'à l'arrivée d'un groupe de fier-à-bras, à la mi-janvier de cette année.

Les individus qui formaient le "goon squad" — "les bras", comme on les a surnommés — avaient le titre de délégués de chantiers et ne connaissaient rien au métier pour lequel ils avaient été engagés, a dit le témoin. Ils appartenaient surtout

au local 791 de la Fédération des Travailleurs du Québec, a-t-il dit. Reconnu pour leur force physique, et capables de s'imposer en parlant très fort et en gueulant, ils accompagnaient Yvon Duhamel dans ses déplacements sur les chantiers. Duhamel a déjà été condamné à la prison pour son rôle lors de l'explosion de vandalisme sur les chantiers de LG-2, en mars dernier.

Il était quand même payé pour 11 heures de travail par jour, sept jours par semaine, ce qui, d'après le témoin, équivalait à un salaire de \$800 ou \$850 par semaine.

un autre délégué de chantier du local 791, M. Maurice Dupuis, était payé pour 15 heures par jour, sept jours par semaine, ce qui représentait un salaire de \$1,000 à \$1,050 par semaine. Lui non plus ne travaillait pas et jouissait d'un véhicule fourni par son employeur, Spino Construction.

Quand le témoin avait reproché au gérant de Spino le fait que les conditions d'engagement de M. Du-

puis semblaient violer les critères de nomination des délégués de chantier, le représentant de Spino lui avait répondu:

"Je n'y peux rien. C'est un 'deal' arrangé à Montréal". Il avait ajouté que la compagnie craignait pour ses travaux de prolongement du métro à Montréal, si elle n'acceptait pas ces conditions.

REQUETE REFUSEE

Le juge Cliche a refusé une demande du procureur du Conseil des métiers de la construction, Me Michel Décarie, qui avait demandé que soient avertis à l'avance les gens dont les noms allaient être mentionnés à l'enquête en rapport avec un dossier judiciaire.

L'avocat soutenait qu'en toute justice ces hommes devaient être présents à l'enquête pour pouvoir expliquer leur dossier.

Quand M. Laberge a sorti le nom de M. Décarie à l'en-

quête, M. Décarie n'était pas présent, a dit le juge Cliche. Celui-ci a décidé qu'à l'avenir toutes les requêtes de Me Décarie devraient lui être présentées par écrit et qu'il rendrait un jugement écrit chaque fois.

"Si vous n'êtes pas satisfait de ces jugements, vous pourrez en appeler devant des tribunaux supérieurs", a dit le juge en soulignant que les travaux de la commission progresseront ainsi plus rapidement.

Encore et toujours des interventions

OTTAWA (PC) — La loi 22 faisant du français la langue officielle au Québec continue d'alimenter régulièrement la période des questions aux Communes et, mardi, ce fut au tour de député créditiste de Champlain, M. René Matte, de soulever de nouveau le problème.

Le premier ministre Trudeau a répété que le gouvernement Bourassa, par l'entremise de son chef, avait entretenu de son

projet d'une façon assez générale les autorités du fédéral avant de déposer le bill à l'Assemblée nationale.

Cependant, a ajouté M. Trudeau, le gouvernement du Québec reste autonome dans les domaines de sa compétence, et il y a eu un échange de vues mais pas d'efforts par le gouvernement fédéral d'intervenir directement dans une

question relevant d'une province.

FUNCTIONS

Le témoin a expliqué en quoi consistait l'emploi de délégués de chantiers. Un membre de la Confédération des syndicats nationaux conduisait un bulldozer et ne s'absentait que rarement de son travail pour ses fonctions syndicales. Il était payé 11 heures par jour et sept jours par semaine mais travaillait ce nombre d'heures. Son employeur n'était pas obligé de lui fournir une camionnette pour ses déplacements sur les chantiers.

M. Guitart a aussi cité le

Des fonctionnaires seraient de collusion avec la FTQ

MONTREAL (PC) — Un témoin à l'enquête sur la liberté syndicale a accusé hier des fonctionnaires provinciaux d'être de collusion avec le local 791 de la FTQ pour le placement des travailleurs à la Baie James.

M. André Guitart, responsable des relations de travail aux chantiers de LG-2, a affirmé que la lenteur dans l'embauche des travailleurs à la Baie James était due à l'inefficacité du bureau qui dirige M. Yvon Bergeron ainsi qu'à la collusion de celui-ci avec le local 791 de la Fédération des travailleurs du Québec.

M. Bergeron est coordonnateur du recrutement pour le Développement de la Baie James.

Le témoin a aussi nommé deux inspecteurs de la Commission de l'industrie de la construction qui, selon lui, agiraient en collusion avec le même local syndical.

M. Guitart a aussi révélé que le 21 mars dernier, alors qu'il survolait les chantiers de LG-2 pour constater l'ampleur des dégâts, il avait vu que trois hommes qui se promenaient, des torches à la main pour incendier les roulottes, étaient des délé-

gués de chantiers de la FTQ.

M. Guitart a raconté qu'il avait rendu furieux M. Bergeron en s'occupant personnellement de l'embauche d'un certain nombre de foreurs réclamés depuis un mois et demi par la Spino Construction. D'après les règlements du chantier, la demande aurait dû être remplie dans au plus trois semaines.

M. Bergeron avait commencé par recommander à M. Guitart: "T'occupe pas de ça. On a des gars à envoyer." Par la suite, il l'avait accusé de "court-circuiter" son système et lui avait déclaré, seul à seul:

"Je suis bien accoté. J'ai des amis parmi les ministres et les députés. On va t'organiser."

Trois mois après, M. Bergeron avait écrit au président de la Société d'énergie de la Baie James M. Boyd, pour se plaindre de M. Guitart qui, disait-il, "endommageait son système de recrutement."

M. Guitart a déposé comme exhibit une lettre de M. Bergeron où celui-ci énumérait les priorités d'embauche. Priorité devait être donnée, disait-il, aux autochtones et aux

personnes habitant les régions avoisinantes du projet.

Or, a souligné M. Guitart, sur les chantiers de LG-2, on a jamais employé que cinq Indiens, dont trois à la demande expresse de certains entrepreneurs.

Le témoin a affirmé que de 60 à 80 Indiens au moins auraient pu être embauchés comme journaliers, gardiens ou concierges.

Il a raconté que lors d'une réunion des agents de la main-d'œuvre de l'est de la province, ceux-ci s'étaient plaints que M. Bergeron leur faisait jouer le rôle de "boîtes à lettres".

Quand M. Bergeron leur faisait parvenir des demandes de travailleurs pour la Baie James, le nom de la personne à engager avait été décidé à Montréal et était déjà inscrit sur la formule. L'agent régional n'avait plus qu'à compléter les formules d'engagement.

Le 24 juin dernier, un conflit a éclaté à la Desourdy Construction parce que la compagnie ne savait pas si les travailleurs allaient être payés temps double ou temps et demi.

Plutôt que faire un grief comme le prévoit le décret de la construction, l'agent

de la FTQ avait déclenché un arrêt de travail. Il avait téléphoné à M. André Desjardins, de la Fédération des métiers de la construction - FTQ - devant M. Guitart, et lui avait dit d'envoyer immédiatement deux inspecteurs de la Commission de l'industrie de la construction.

Le lendemain même deux inspecteurs étaient arrivés à bord d'un avion nolisé et donnaient raison aux délégués de chantiers de la FTQ.

Quand à l'identité des trois hommes qui se promenaient des torches à la main parmi les roulottes du camp le 21 mars dernier, le témoin affirme qu'il ne les a pas reconnus personnellement mais que tous trois portaient des casques de délégués de chantiers de la FTQ.

Il a expliqué que ces délégués portaient des casques protecteurs différents de ceux des autres travailleurs.

Les audiences de la commission se poursuivent aujourd'hui et les séances se tiennent dans une salle de justice du sixième étage du quartier général de la Sécurité provinciale, rue Parthenais.

Bellemare, doit d'ailleurs rencontrer M. Graftey, vendredi, pour discuter d'une fusion possible entre l'Union nationale et le parti conservateur provincial, si jamais ce parti voit le jour.

Quand à M. Camil Samson, député de Rouyn-Noranda, il a déclaré que le Parti créditiste n'était pas intéressé à discuter d'un projet de fusion avec le Parti conservateur provincial.

Ce dernier, M. Maurice

EXTRAORDINAIRE SPÉCIAL ENSEMBLE Sansui comprenant:



Récepteur et amplificateur intégré. Puissance musicale (1HF) 4 chms de 260 watts. Modèle AU9500 et TU-9500. Haut-parleurs SANSUI 3500. Table tournante Lenco L-85 complète avec ardoise magnétique.

L'ensemble valeur de \$2359.00 Super Special Savings \$1888.00

ÉPARGNEZ \$471.00

SPÉCIAUX EXTRAORDINAIRES

CONCORDE CONCORDE



• Récepteur stéréo CONCORDE de 80 Watts I.P.P.
• Table tournante DUAL CS-12
• Haut-parleurs SE-200

L'ensemble valeur de \$445.00

ÉPARGNEZ \$146.00 Spécial SAUCIER \$299.00

UN NOM À RETENIR

TEAC



TOURNE BANDE CASSETTE STEREO MODÈLE A 450
TOURNE BANDE STEREO 4 CANNEAUX 3 MOTEURS 3 TÊTES MODÈLE 3340 S
TOURNE BANDE STEREO CASSETTE DE LUXE MODÈLE 360 S

À PRIX SPÉCIAL SUR PLACE SEULEMENT

FACILITÉ DE PAIEMENT

SI VOUS AVEZ 18 ANS ET PLUS ACHÉTEZ SUR NOTRE PLAN D'ACHAT À TERMES FACILES

Les Entreprises JMSaucier Inc

1866, BOUL. TALBOT 549-8265 (Edifice de la Librairie Brassard)

Autobac Nouveau genre de compromis

Par Pierre BELLEMARE

QUEBEC (PC) — Le Bureau d'assurance du Canada préconise une solution de compromis entre l'actuel régime d'assurance-automobile basé sur la responsabilité et le régime "no fault" proposé par la commission Gauvin dans son rapport d'étude sur l'assurance-automobile.

M. Charles Moreau, directeur du BAC, a en effet présenté le régime Autobac mardi à la commission parlementaire des Institutions financières, qui se penche depuis une semaine sur le problème de l'assurance-automobile.

Ce régime indemniserait les victimes sans égard à la responsabilité dans 85 pour cent des cas et les deux victimes, par conséquent, seraient indemnisées par leur propre assurance.

Mais le BAC diffère d'opinion avec le rapport Gauvin, en préconisant le maintien du droit de recours dans des cas bien précis: des cas de mort, de préjudice esthétique grave et ceux d'incapacité totale se prolongeant au-delà de six mois.

BAISSE DES PRIMES

Cet organisme qui représente l'ensemble des assureurs dans le domaine des assurances incendie, accidents et risques divers a dépensé près de \$500,000 pour échauffer son régime Autobac, conçu à partir de 22,000 cas d'accidents recueillis auprès de 33 compagnies d'assurance.

Cependant, M. Moreau et ses collaborateurs n'ont pas tout à fait convaincu le ministre des Institutions financières, M. William Tetley, qui aurait voulu que le BAC appuie ses énoncés sur des chiffres exacts.

M. Moreau affirme que le coût des primes pourrait être réduit d'au moins dix pour cent, que le régime Autobac serait supérieur à celui du rapport Gauvin. "Mais c'est très difficile pour moi de considérer votre système sans les chiffres," a observé M. Tetley.

Il a ajouté que la commission Gauvin a attendu ces chiffres en vain au cours de son étude. M. Moreau lui a répondu que le BAC fera savoir dans quelques semaines au gouvernement le coût exact du système qu'il propose.

CHANGEMENT RADICAL

Le porte-parole du BAC a d'ailleurs noté au passage que cet organisme a collaboré très étroitement avec la commission Gauvin, à qui il a soumis le régime Autobac.

"Il est évident qu'une étude qui serait faite conjointement par les spécialistes du gouvernement et les assureurs pourrait rapidement conduire à un compromis idéal pour le consommateur", a aussi affirmé M. Moreau en expliquant le régime Autobac.

Il ne serait pas sage, selon lui, d'imposer aux Québécois un changement aussi radical que l'abandon total du droit de recours tel que suggéré par le rapport Gauvin. Les automobilistes doivent pouvoir continuer de recourir aux tribunaux dans certains cas graves, dit-il encore.

D'autre part, le BAC appuie l'ensemble du rapport Gauvin en ce qui concerne la sécurité routière et, quant au troisième chapitre traitant de l'administration du régime, le BAC propose le statu quo pour l'instant.

RECHERCHES

Le BAC estime que le citoyen doit garder la liberté absolue de négocier ses primes d'assurances directement avec les assureurs ou par l'intermédiaire d'un courtier.

Cependant, poursuit-il, certaines des recommandations Gauvin comportent des éléments nouveaux et radicalement différents de la pratique courante. Pour les apprécier à leur juste valeur et dans le but d'éviter des erreurs et des injustices, il faudra procéder à des travaux de recherches considérables pour lesquels le BAC offre sa pleine et entière collaboration, a conclu M. Moreau.

Le témoignage de l'Association des policiers provinciaux du Québec a également été entendu au début de la séance. M. Guy Magnan, président, a vivement plaidé la cause des policiers, assez sévèrement blâmés par le rapport Gauvin.

Pour quand?

Dupuis se dit favorable à une force d'opposition

SHERBROOKE (PC) — M. Yvon Dupuis a déclaré, mardi, que "le Parti présidentiel était ouvert à toute négociation qui conduirait à un rassemblement des forces de l'opposition, que ce soit avec des partis déjà existants ou avec de nouveaux venus".

Le chef du PP commentait ainsi à "La Tribune" la réunion d'une cinquantaine de conservateurs de la région de Sherbrooke

qui, dimanche, ont souhaité la formation d'un parti progressiste-conservateur au Québec.

Le député fédéral de Brome-Missisquoi, M. Howard Graftey, avait annoncé alors la tenue de réunions semblables à travers le Québec et l'élaboration probable d'un congrès de fondation au printemps.

M. Dupuis a souligné que, sans l'union des partis

d'opposition, l'arrivée d'un nouveau parti ne ferait qu'aider les libéraux à conserver le pouvoir.

Le chef du PP a rappelé l'exemple de l'élection complémentaire de Johnson où, selon lui, l'absence de candidats du Parti créditiste et du Parti présidentiel a permis l'élection du candidat de l'Union nationale.

Ce dernier, M. Maurice

VENTE DURANT 10 JOURS du 17 au 26 octobre

Les pharmacies de la rue Racine à Chicoutimi, tous-jours à la page vous offrent à prix réduits du 17 au 26 octobre — Rexall, remèdes de famille, décongestionnants, vitamines, sirops: toux, gargarismes, articles pour bébé, articles d'hygiène, etc. 10 jours du 17 au 26 octobre.

Aux pharmacies de la rue Racine

Pharmacie Chicoutimi

28 est, rue Racine; tél.: 549-0950 TEL.: 549-0950

et

Voyez nos spéciaux à l'étalage.

PHARMACIE HAMEL ENR.

447 est, rue Racine, tél.: 549-1410 TEL.: 549-1410

VITAMINES SURBEX 500 LE 100

ORD. \$8.80 POUR **4.97**

BALMINIL SUPP. BEBES, ENFANTS, ADULTES.

1 ord. 2.25 pour 1.75
2 ord. 2.75 pour 2.19
3 ord. 3.25 pour 2.59

CITRON CHAUD, RHUME

HUMIDIFICATEUR

Pour soulager la toux, le rhume, le croup, la bronchite, humidificateur 202 à chaud, ord. 10.95 pour

8.95

ALL DAY DECONGESTANT

10 cap. ord. 1.68 pour 0.98
20 cap. ord. 2.88 pour 1.69

1.19

Festival international

Un franc succès garant d'une rencontre prochaine

Par Pierre BELLEMAIRE
QUEBEC (PC) —

Moins de deux mois après la tombée du rideau, la société d'accueil du premier Festival international de la jeunesse francophone a dressé son bilan, qui servira d'instrument de travail à l'Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones.

Cependant, ce bilan est très factuel, beaucoup plus descriptif qu'analytique. Le "Happening francophone" qui s'est tenu à Québec du 13 au 24 août a été un succès total, selon ses organisateurs, malgré les contraintes de temps et d'argent.

Voilà en somme la conclusion qu'en tirent MM. Richard Drouin et Pierre Lefrançois, respectivement président et directeur général de la société d'accueil. Le rapport des festivités est d'abord adressé aux gouvernements fédéral et provincial et c'est ainsi qu'on l'a présenté à la presse, mardi, à Place Royale, à la maison Milot.

Dans ce document, on affirme que la société a atteint, sinon dépassé dans certains cas, les grands objectifs fixés: réaliser un événement d'ampleur internationale qui soit aussi une grande fête populaire

et une occasion de rencontres entre les délégués de 25 pays participants et la communauté d'accueil.

INSTRUMENT DE TRAVAIL

M. Drouin estime néanmoins que le bilan québécois offrira beaucoup de matériel à l'Agence pour jeter les bases d'un deuxième festival international, qui pourrait se dérouler au Sénégal ou en Belgique dans deux ou trois ans.

La décision finale revient à la conférence générale de l'Agence, qui se réunira en octobre 1975 à l'île Maurice, un des pays participants représentés à Québec.

Entretemps, les responsables de la société d'accueil participeront la semaine prochaine, à Paris, à une session d'évaluation convoquée par l'Agence de coopération culturelle et technique, dont le siège social est d'ailleurs situé dans la capitale française.

C'est au cours de cette rencontre avec les organisateurs du festival que les membres de la société d'accueil feront part en détail de leur expérience. Les dirigeants de l'Agence ne manqueront pas d'en tirer profit, afin d'éviter, au cours d'un éventuel festival, les erreurs qu'on a relevées à Québec.

La principale ombre au tableau québécois a été l'annulation de la pièce "Les Nègres", par suite de la défection de quelques comédiens africains, dont les chefs de délégation ont protesté contre l'orientation que le metteur en scène français Claude Régy a voulu donner à cette oeuvre de Jean Genêt.

"Echec si on considère le double point de vue du comédien frustré et du spectateur privé de ce spectacle unique, l'aventure de "Nègres" est une réussite, si on considère que des comédiens des quatre coins du monde ont vécu ensemble, travaillé pendant huit semaines et réussi à donner forme à un spectacle inédit", commente-t-on dans le bilan de la société d'accueil.

Au fait, cette société sera dissoute vers la mi-novembre, une fois qu'auront été achevés les impératifs administratifs. Elle avait été créée en juin 1973 par les deux gouvernements et, au plus fort de ses préparatifs du festival, elle mobilisait 464 permanents, dont une dizaine sont toujours en fonction.

Ses dépenses: \$2.8 millions. Ses ressources: \$2.5 millions. La différence sera comblée par les gouvernements canadien et québécois.

Voici enfin quelques statistiques officielles compilées par la société d'accueil, qui a insisté notamment sur la participation massive de la population tout au long de cette dizaine de chants, de danses et de rencontres:

— 1,248,850 entrées ont été enregistrées sur les nombreux sites du festival, dont 460,000 devant la Grande scène extérieure des Plaines d'Abraham, là où Charlebois-Vigneault-Leclerc ont attiré 125,000 spectateurs le soir d'ouverture.

— 770 activités distinctes ont été programmées par la société, dont 339 impliquant des délégués et 275 des groupes associés.

— 112 spectacles de tous genres ont été présentés au public 14 records nationaux ont été battus en athlétisme et 24 délégations nationales ont été reçues par autant de villes et villages de la région de Québec.

— 663 personnes ont travaillé à la couverture du festival: 558 venaient du pays et 105 de l'extérieur. L'infirmerie de l'université Laval a soigné 1,900 délégués et 190,000 visiteurs ont bénéficié d'un refuge grâce au comité de logement du festival, qui a fonctionné 24 heures par jour pendant un mois.

Fin d'une courte grève dans les abattoirs

QUEBEC (PC) — Les quelque 1,500 employés syndiqués des cinq abat-

toirs de poulets de la compagnie Québec Poultry Ltd à Québec, Berthierville,

Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville et Sainte-Rosalie, comté de Saint-Hyacinthe, retourneront au travail mercredi matin.

De plus, les travailleurs de Québec, dont le contrat a pris fin le 30 juin dernier, ont obtenu le réengagement de deux de leurs confrères qui avaient été congédiés au cours de leur période de probation.

Charbonneau n'était pas seul à parler

MONTREAL (PC) — Mgr Georges Courchesne, alors évêque de Rimouski, avait vivement critiqué l'attitude du premier ministre Maurice Duplessis dans la grève d'Asbestos, rapporte le quotidien Le Devoir dans ses éditions de hier.

Le nouvel évêque de Rimouski, Mgr Gilles Ouellet, rendra publique sous peu la lettre que Mgr Courchesne avait alors adressée en 1948 à M. Duplessis. Il souhaite ainsi le réhabiliter dans l'histoire et dans la mémoire de la population.

Mgr Ouellet avait accepté au cours du week-end l'invitation des grévistes de Québec-Téléphone d'assister à la pièce de théâtre "Charbonneau et le chef", laquelle se donne pour objectif de rappeler les dramatiques épisodes du long et violent conflit qui avait opposé la société John Mansville d'Asbestos à ses employés.

De retour à l'archevêché, Mgr Ouellet a entrepris une fouille des archives et découvert un document qui témoigne que, contrairement à ce que laisse croire la pièce de théâtre, Mgr Courchesne avait affronté Duplessis et appuyé son collègue l'archevêque de Montréal, Mgr Joseph Charbonneau, qui avait organisé une collecte spéciale pour venir en aide aux grévistes de l'amiante.

Mgr Ouellet s'est dit particulièrement peiné par une scène de la pièce qui contient un bref dialogue portant à croire que l'évêque succombe aux pressions du "Chef" qui lui promet des octrois, un voyage gratuit à Rome et le pavage d'un trottoir autour de la cathédrale.

Mgr Ouellet estime de son devoir de dénoncer l'image voulant que Mgr Courchesne était un être ignoble et servile.

Ces travailleurs, membres de la fédération des employés de commerce (CSN) avaient débrayé jeudi dernier pour forcer leur employeur à négocier une convention collective unique et pour protester contre le congédiement de deux des leurs, à l'usine de Québec.

A l'issue de pourparlers, qui ont duré toute la fin de semaine, les conditions de travail et les salaires qui seront bientôt négociés pour les travailleurs de Québec soient appliqués automatiquement aux employés des autres abattoirs dont le contrat est actuellement en vigueur.

Selon MM. Claude Girard, de la CSN, et Fernand Drolet, de la partie patronale, il s'agit d'un premier pas en vue de la négociation d'un contrat de travail unique pour tous ces tra-

vailleurs, lorsque expire- ront toutes les présentes conventions, et celle de Québec à venir, en février 1976.

Selon M. Girard, les négociations pour le renouvellement de la convention collective des salariés de Québec débuteront dans quelques semaines, dès que les demandes syndicales auront été mises au point par l'ensemble des travailleurs de Québec Poultry.

Selon les modalités du front commun syndical, qui ont été acceptées par la compagnie, a ajouté M. Girard, il faudra également le consentement des syndiqués des quatre autres usines pour parapher la nouvelle convention des employés de Québec.

Pendant les Jeux Tous les visiteurs pourront se loger

MONTREAL (PC) — Selon un document qui sera remis, le 22 octobre, aux membres du CIO, l'organisme paragouvernemental "Hébergement-Québec-Olympiques" (HEQUO 76) affirme que Montréal n'offre pas moins de 100,000 chambres d'hôtel, appartements, chambres de maisons privées et espaces de camping aux visiteurs des Jeux olympiques de 1976.

Ces chambres, dont les prix varient entre \$6 et \$80 par jour, devraient suffire, selon le document, à accueillir quelque 140,000 personnes quotidiennement, soit beaucoup plus que les 90,000 visiteurs attendus par le COJQ.

Les chambres d'hôtel, à Montréal et dans les environs, se chiffrent par 21,600, si on inclut les quelque 5,600 chambres qui viendront s'ajouter dans les nouveaux hôtels d'ici les Jeux.

A cela il faut ajouter 7,000 chambres de motels, 1,700 chambres de maisons de touristes, 11,650 chambres à l'extérieur de Montréal et

de la banlieue, 18,375 espaces de camping, 10,000 chambres dans les résidences d'étudiants, 30,000 chambres dans des maisons privées, lits dans les auberges de jeunesse.

ROLE

Devant cette abondance de lits et de chambres, HEQUO ne voit pas l'utilité de prévoir des formules de logements temporaires, comme l'organismes le craignait l'été dernier.

En plus de contrôler le logement des visiteurs à Montréal, HEQUO jouera également le rôle d'un véritable bureau touristique auprès des visiteurs qui enverront non seulement Montréal, mais l'ensemble du Québec.

C'est ainsi que HEQUO érigera pas moins de 25 kiosques d'informations à des points stratégiques comme le parc olympique, les gares, les aéroports, les principaux postes frontaliers, et même les bureaux du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche à New York.

Foyer Joseph-Denys Une enquête sera instituée

TROIS-RIVIERES (PC) — Le ministère des Affaires sociales a annoncé, mardi, la tenue d'une enquête sur la situation au foyer Joseph-Denys, à Trois-Rivières.

M. Maurice Chassé, représentant régional du Syndicat canadien de la fonction publique, s'était plaint au ministre Claude Forget de "la situation pé-

nible qui règne depuis un certain temps" à ce foyer pour vieillards.

Dans un télégramme, M. Jean-Marc Boily, directeur des relations du travail, accuse réception de la plainte syndicale et annonce la tenue d'une enquête.

Le foyer Joseph-Denys héberge une centaine de vieillards.

Trois bandits plus que généreux

MONTREAL (PC) — Surpris par trois clientes au moment où ils raffaient \$50,000 de bijoux, mardi, trois bandits ont fait contre mauvaise fortune bon cœur.

Constatant que les femmes ne se rendaient pas compte qu'ils étaient des voleurs, ils leur ont vendu des marchandises à des prix réduits et ils ont même donné un article en disant:

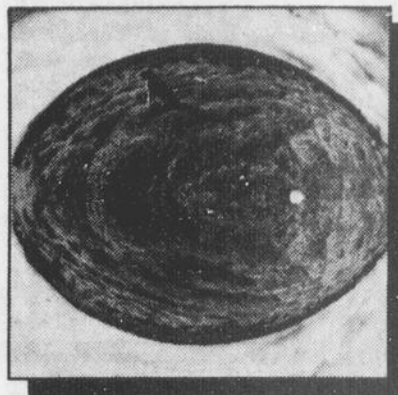
"Prenez-le, c'est un cadeau de la maison".

Les trois bandits avaient fait irruption à la bijouterie de M. Lucien Robert, à Beauceville, vers 9h. 30 du matin et ils avaient aussitôt ligoté le propriétaire, qui se trouvait seul à ce moment.

Après avoir offert un cadeau aux clientes, qui sont arrivées par la suite, les voleurs ont pris la fuite et on les recherche encore.

Woolco MUSIQUE 74

PLACE AUX AUBAINES MUSICALES!



MIKE OLDFIELD
Hergest Ridge



MIREILLE MATHIEU
Disque d'or



BABE RUTH
First Base



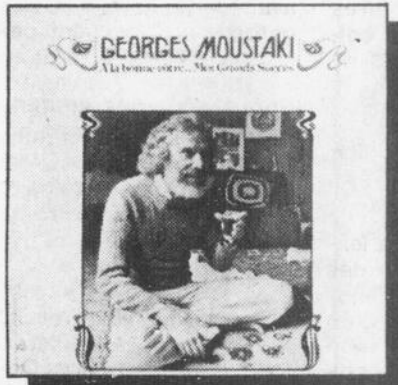
ALICE COOPER
Greatest Hits



ALBUMS STÉRÉO
4⁹⁹
RUBANS 8 PISTES
5⁹⁹



EMMANUELLE
Chanter pour vivre



GEORGES MOUSTAKI
A la bonne votre...
Mes Grands Succès



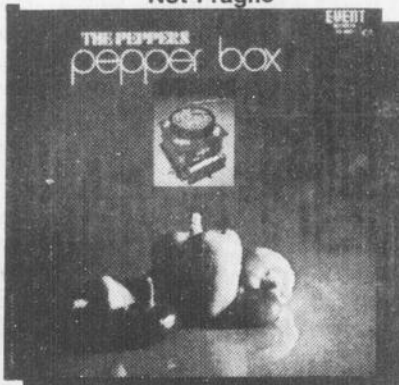
BACHMAN TURNER
OVERDRIVE
Not Fragile



GILLES VIGNEAULT
Pays du fond de moi



STEVE WONDER
Fulfillingness First
Finale



THE PEPPERS
Pepper Box



VERONIQUE
SANSON
Le Maudit

ALBUMS CROWN & CUSTOM A PRIX-BUDGET!

Offre exceptionnelle de longs-jeux stéréo! Différents genres de musique pour plaire à tous les goûts!

.79
chacun

Rubans 8 pistes à bas prix exceptionnel! Fins de séries seulement

★ Rubans d'excellente qualité
★ Musique Pop
★ Musique Western
★ Pièces vocales
★ Pièces instrumentales
★ Musique de groupes, etc.

3.89
chacun

MAGASINS A RAYONS



UNE DIVISION DE F.W. WOOLWORTH CO. LTD.

1451, Boul. Talbot - PLACE DU ROYAUME - CHICOUTIMI
HEURES D'AFFAIRES: Lundi à mercredi: 9.15 hres à 5.30 hres
Jeudi, vendredi: 9.15 hres à 9 hres
Samedi: 9.15 hres à 5.00 hres

ACHETÉ EN TOUTE CONFIANCE
SATISFACTION GARANTIE
ECHANGE DU ARGENT REMIS

ANNIVERSAIRES
SAGUENAY
AUTOMOBILE
Ltee

MERCREDI, 16 OCT.

Mme Nicole Bergeron, Place Angoulême, Chicoutimi.
M. André Garon, commissaire, rue de la Providence, Jonquière.

JEUDI, 17 OCT.

M. Vincent Barbeau, R.R. No 3, Jonquière.

VENDREDI, 18 OCT.

M. Eglise Girard, rue d'Anjou, Jonquière.
M. Adrien Leclerc, Chemin St-Georges, Jonquière.
M. Gervais Tremblay, rue Racine, Kenogami.

TELEVISION

C.J.P.M.-T.V.
Canal 6

MERCREDI, 16 OCTOBRE

8.45 Les dessins animés (C)
9.00 Les bouts d'chou (C)
9.30 Ciné-matin
"L'attaque du Fort Douglas".
11.00 Jinny (C)
11.30 Les dessins animés (C)
11.45 A votre service
12.15 Les nouvelles du midi
12.30 Rond point
13.30 Pour vous mesdames (C)
15.00 Personnalités (C)
15.30 Adèle (C)
16.00 Patoville (C)
16.30 La soeur volante (C)
17.00 Les tannants (C)
18.00 Studio six
18.30 Parle, parle, jase, jase (C)
19.30 Le ranch à Willie (C)
20.00 Les grandes productions
"Filles et le show business".
22.00 Si Québec m'était conté (C)
22.30 Nouvelles T.V.A. (C)
23.00 En fin de soirée
"Dommage que tu sois une canaille".

JEUDI, 17 OCTOBRE

8.45 Les dessins animés (C)
9.00 Les bouts d'chou (C)
9.30 Ciné-matin
"Docteur Louise".
11.00 Jinny (C)
11.30 Les dessins animés (C)
11.45 A votre service
12.15 Les nouvelles du midi
12.30 Rond point
13.30 Pour vous mesdames (C)
15.00 Personnalités (C)
15.30 Adèle (C)
16.00 Patoville (C)
16.30 Michel Vaillant
17.00 Les tannants (C)
18.00 Studio six
18.30 Parle, parle, jase, jase (C)
19.30 Jeudi 7:30 (C)
"Matt Helm agent très spécial".
21.30 Vrai ou faux (C)
22.00 Route la ville en parie (C)
22.30 Nouvelles T.V.A. (C)
23.00 En fin de soirée
"Alphie le dragueur".

DEMEMAGEMENT
ET LIVRAISON
DE TOUS GENRESMESSAGERIE
Villeneuve

237, RUE COLBERT

JONQUIERE

TELS: 547-9919

547-9990

C.K.R.S.-T.V.
12-2-4-8-9

MERCREDI, 16 OCTOBRE

8.45 Mini-tee (C)
9.15 Les Orléans (C)
9.30 Les cent tours de Centour (C)
9.45 En mouvement (C)
10.00 You-hou (C)
10.15 Les contes de la rive
10.30 Personnalité féminine (C)
11.00 Les recettes de Juliette (C)
11.30 Le module du midi
12.30 Les coqueluches (C)
13.31 Téléjournal (C)
13.36 Femme d'aujourd'hui (C)
14.31 Cinéma
"Les laches meurent aussi".
16.00 Bobino (C)
16.30 Pictoline (C)
17.00 Cinéma pour rire
"Voyez mon avocat".
18.30 Information première
18.40 Actualités nationales (C)
19.00 Lutte Grand Prix (C)
20.00 Baseball (C)
22.31 Téléjournal national et international (C)
22.46 Téléjournal provincial (C)
22.54 Nouvelles du sport et météo (C)
23.01 Appelez-moi Lise (C)
00.01 Cinéma
"Opium".
HORAIRE EN CAS DE PLUIE
20.00 Ciné-Soleil (C)
"Alamo".
20.30 Ciné-Soleil (C)
"Gros coup à Dodge City".

JEUDI, 17 OCTOBRE

8.45 Bagatelle (C)
9.15 Les Orléans (C)
9.30 Les cent tours de Centour (C)
9.45 En mouvement (C)
10.00 Minute Moumoute (C)
10.15 Fabio le magicien (C)
10.30 Personnalité féminine (C)
11.00 Les recettes de Juliette (C)
11.30 Le module du midi
12.30 Les coqueluches (C)
13.31 Téléjournal (C)
13.36 Femme d'aujourd'hui (C)
14.31 Cinéma (C)
"Intrigue à Lisbonne".
16.00 Bobino (C)
16.30 Grutot et Délicat (C)
17.00 Tarzan (C)
"Le colonel" (1ère partie).
18.00 Temporel (C)
18.30 Information première
18.40 Actualités nationales (C)
19.00 Les Pierrafeu (C)
19.30 Rue des pignons (C)
20.01 Baseball (C)
"Séries mondiales". (C)
22.31 Téléjournal national et international (C)
22.46 Téléjournal provincial (C)
22.54 Nouvelles du sport et météo (C)
23.01 Appelez-moi Lise (C)
00.01 Cinéma
"Torpillé sous l'Atlantique".
HORAIRE EN CAS DE PLUIE
20.01 Les Grands Films (C)
"A communiquer".
21.31 A communiquer

PAB-SONIC

Réparation T.V.

couleur, stéréo, radio

SPECIAL

stéréo-auto

16% escompte

dépositaire Toshiba.

Tél.: 544-5343

370, BAGOT,

BAGOTVILLE

ARTS ET SPECTACLES

CE QUE LES AUTRES RAPPORTENT

Par Denise
PELLETIER-BOUCHARD

LE DEVOIR

André Leroux est allé rencontrer le cinéaste américain San Peckinpah, connu pour ses films "La horde sauvage" et "Les chiens de paille" et qui vient de terminer le montage de "Bring me the Head of Alfredo Garcia." Il écrit: "Meurtre par toutes les lites qu'il a dû mener contre les producteurs et les studios dévoués par ses audaces immédies, brimé dans son besoin vital de

contrôler toutes les étapes de la création et aigri par la violence du monde dans lequel nous vivons, San Peckinpah s'est réfugié à l'intérieur de lui-même".

Pour Peckinpah, "la majorité des distributeurs et des producteurs ingèrent tout de l'Art. (...) Ils croient comprendre les artistes alors qu'au plus profond d'eux-mêmes ils les détestent et se moquent éperdument de ce qu'ils font." Il dit que son film, "La horde sauvage" (The Wild Bunch) a été complètement "massacré" avant sa sortie à la télévision américaine. Pour

lui, ce film fut sa façon de réagir contre la "facilité" de montrer la violence au cinéma: il a voulu la montrer telle qu'elle est, à la fois répugnante et fascinante. Il dit que la violence est partout au USA: "Nous savons tous que derrière nos façades démocratiques fausement rassurantes la violence a de très profondes racines," dit-il, parce que toutes les minorités qui ont été opprimées se réveillent aujourd'hui et ne peuvent conquérir leurs droits que par la violence.

Parlant de lui-même, il se définit ainsi: "Je me consi-

dère comme un démocrate libéral qui croit en la vraie démocratie et non en celle qu'on connaît actuellement." Et il ajoute: "Disons que le succès ne m'importe que dans la mesure où il me permet de continuer à faire des films; ce qui est toute ma vie."

au Canada sur des problèmes féminins. "Les éditions des Femmes" viennent d'être fondées à Paris, afin que "les femmes puissent écrire leur révolte à travers le mouvement international de libération."

"... être exploitées", paru à ces éditions, semble l'ouvrage le plus significatif à cet égard. Dans l'introduction, on trouve cette phrase: "Pour les femmes, comprendre l'oppression qui leur est imposée signifie également la refuser et refuser tous les moyens, même théoriques, qui l'ont maintenue". Dans les au-

tres livres, il est question de la femme au travail, de la femme et du syndicalisme, et de l'avortement.

Louis-Bernard Robitaille analyse la situation du livre québécois en France. Selon lui, "les débuts sont encourageants, mais on est loin d'une percée décisive sur le marché français."

Depuis plus d'un an, l'agence de distribution "Livres du Canada" est installée à Paris. Elle offre 500 titres québécois. Les livres qui se vendent le mieux sont ceux qui traitent de su-

jet comme la cuisine, le sport, l'occultisme. Les ouvrages "littéraires" québécois se vendent peu, sauf ceux des auteurs qui sont édités en France. D'autre part, les livres québécois exportés sont forcément très chers, à cause du coût du transport, ce qui n'encourage pas beaucoup les Français à les acheter. En un an, 42,000 livres québécois ont été vendus, pour une somme de \$140,000.

Mais il faudrait tripler ou quadrupler cette somme pour atteindre le seuil de la rentabilité.

LA PRESSE

Jean-Claude Trait parle du livre comme "outil de la libération de la femme", à propos de cinq livres parus dernièrement en France et

FILMS A LA TELEVISION

Les cotes vont de (1), chef-d'oeuvre, à (7), minable. (a) signifie pour adolescents et (e), pour enfants.

JONQUIERE — CKRS

VOYEZ MON AVOCAT (6)

Mercredi, 17 h. — E.-U. 1945. Comédie de E. Cline avec Ole Olsen, Chic Johnson et Alan Curtis. Deux comédiens cherchent à se dégager du contrat qui les lie à un cabaret. Prétexte à situations burlesques. Mise en scène mal contrôlée. Gags usés. Interprétation bouffonne. (a)

OPIUM (4)

Mercredi, minuit — E.-U. 1947. Drame policier de R. Stevenson avec Dick Powell, Signe Hasso et Ludwig Donath. Un agent américain du contrôle des stupéfiants doit faire le tour du monde pour démasquer le chef d'un réseau. Histoire menée à un rythme soutenu. Décors exotiques bien utilisés. Interprétation dans la note. (a)

077 INTRIGUE LISBONNE (6)

Jeudi, 14 h. 30 — Esp. 1965. Drame d'espionnage de T. Demicheli avec Brett Halsey, Marilu Tolo et Fernando Rey. Des agents secrets se disputent l'invention d'un savant allemand réfugié à Lisbonne. Intrigue banale aux péripéties conventionnelles. Couleur locale à peine exploitée. Interprétation négligée. Inconduite et violences.

CHICOUTIMI — CJPM

FILLES ET SHOW BUSINESS (5)

Mercredi, 20 h. — E.-U. 1969. Comédie de P. Tewksbury avec Elvis Presley, Marilyn Mason et Edward Andrews. Le directeur d'une foire ambulante démasque l'auteur d'un meurtre dont un de ses employés est accusé. Scénario chargé. Mélange de genres. Quelques bons moments. Rythme inégal. Rôle effacé de Presley. Situation délicate dans un ensemble de bon ton. (a)

DOMMAGE QUE TU SOIS
UNE CANAILLE (4)

Mercredi, 23 h. — It. 1955. Comédie de A. Blasetti avec Sophia Loren, Vittorio de Sica et Marcello Mastroianni. Une jeune voleuse s'prend d'un honnête chauffeur de taxi. Spon-tané. Nombreuses trouvailles. Interprètes brillants. Situations et dialogues atténués par le ton badin.

DOCTEUR LOUISE (5)

Jeudi, 09 h. 30 — Fr. 1949. Drame social de P. Vanderberghe et R. Delacroix avec Madeleine Robinson, Jean Davy et Henri Poitras. Une jeune doctoresse lutte contre l'action d'une avorteuse. Thème attachant et très humain. Mise en scène modeste. Madeleine Robinson émouvante. Sujet délicat traité avec tact.

HORAIRE
RADIO-CANADA
CBJ-FM STEREO

MERCREDI, 16 OCTOBRE

16.00 Poésies nationales contemporaines
17.00 Avec ou sans soleil
18.00 Prélude au soir
19.00 Les musiciens par eux-mêmes
20.00 Radiojournal
20.30 Des livres et des hommes
21.00 Orchestre symphonique
22.00 Petits ensembles
23.00 La musique à Montréal 1920-1950
24.00 Radiojournal
24.03 Fin des émissions

JEUDI, 17 OCTOBRE

16.00 Du monde entier au coeur du monde
17.00 Avec ou sans soleil
18.00 Prélude au soir
19.00 Les musiciens par eux-mêmes
20.00 Radiojournal
20.30 Des livres et des hommes
21.00 Orchestre symphonique
22.00 Petits ensembles
23.00 La musique à Montréal 1920-1950
24.00 Radiojournal
24.03 Fin des émissions

VOUS CHERCHEZ UN
APARTEMENT?
les ANNONCES
CLASSEES

tél.: 545-4895

CINEMA

ALMA

Canadien

Jusqu'au 17 octobre incl.:
"Les maîtresses de vacances" - "Les ardentés"

CHICOUTIMI

Cartier

Jusqu'au 17 octobre incl.:
"Le dernier tango à Paris" - "Electra Glide Bleu"

Capitol

Folie parisienne

Impérial

"Enquête sur les apprentis" - "Intime rapport au collège des filles"

PLACE DU
ROYAUME

Cinéma 1

"South Pacific"

Cinéma 2

"La planète sauvage" - "Dans l'enfer des sables"

Cinéma 3

"Guerre et paix"

ASSOCIÉE
DES APPELS
UNIFIES ET FEDERES

Manger!

Poudre

adhésive

FASTEETH

ultra-forte.

Plus sûre pour ceux qui portent un dentier.

CINE-PARC

Saguenay 1

"Comme Dieu m'a faite" - "Chubasco le rebel"

Saguenay 2

"Les dix commandements" - "L'île au trésor"

DOLBEAU

Météore

Jusqu'au 17 octobre incl.:
"Enquête sur les appren-

"Les choses de l'amour" - "John McCabe"

JONQUIERE

Bellevue

Jusqu'au 17 octobre incl.:
"Nanou, fils de la jungle" - "L'île au trésor"

MISTASSINI

Orphéon

Jusqu'au 17 octobre incl.:
"Les maîtresses de vacances" - "Les ardentés"

ARVIDA

Palace

Dernière représentation.
"Les grenouilles" - "Les sorcières du lac"

ANSE ST-JEAN

La Liberté

Jusqu'au 20 octobre incl.:
"L'homme aux mains d'acier" - "Carré de dames pour un as"

Boulangerie-Pâtisserie
provi-d'or

Provi-d'or est synonyme de fraîcheur et de qualité! Les pâtisseries Provi-d'or sont fabriquées chaque jour dans notre propre Boulangerie selon des recettes-maison, et elles sont garanties à 100% ou votre argent vous est remis sans condition!

Essayez-les dès aujourd'hui... réchauffées ou telles quelles... elles sont tout

simplement délicieuses! Que vous les serviez en collation, comme dessert ou lors d'un goûter en fin de soirée, elles seront toujours les "Bienvenues".

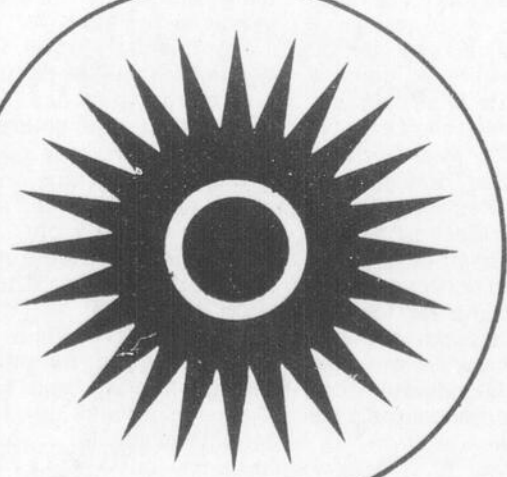
Arrêtez-vous au comptoir des Pâtisseries Provigain, boul. Talbot à Chicoutimi, et faites une ample provision de Pâtisseries et de bons Pains Chauds Provi-d'or...!

TARTES

AU COCONUT
PROVI-D'OR — CH.

16 ONCES - 8" DIAMETRE

79¢



PATTES

D'OURS — PROVI-D'OR

4
POUR 59¢

GATEAUX

ASST. — PROVI-D'OR

BOITE 12

85¢



provigain
BOUL. TALBOT, CHICOUTIMI

Débutant demain et pour 4 jours seulement

A l'Auberge des Gouverneurs
Salles De Longueuil et De La JonquièrePOUR LA PREMIERE FOIS
A CHICOUTIMIEXPOSITION ET VENTE
DE 325 PEINTURES

A L'HUILE ORIGINALES

PRESENTEES PAR:

WATTIER

et ses

CANADIENS et EUROPEENS

• 1ère exposition de ce groupe à Chicoutimi.
• Vaste choix de sujets classiques modernes et abstraits.
• Encadrements tout style.
• Prix incomparables.

EXEMPLE DE NOS PRIX:

15 x 17 — \$35.00 pour \$15.00

28 x 36 — \$125.00 pour \$67.00

32 x 44 — \$175.00 pour \$87.00

32 x 56 — \$200.00 pour \$97.00

CADRES DE QUALITE COMPRIS.

— Ouvert sans interruption de
10.00 a.m. à 10.00 p.m.
— Le jeudi 17, vendredi 18, samedi 19
et dimanche 20 oct. 74.

ENTREE LIBRE

CINEMA

"Toute une vie" ou comment vivre trois vies en une

Claude Lelouch a 36 ans, mais il fait du cinéma depuis 20 ans, et après des débuts difficiles, a fini par gagner beaucoup d'argent. Aussi pour ses vingt ans de cinéma, il s'est offert le luxe de tout remettre sur le

tapis, l'argent gagné, et sa réputation dans "Toute une vie", film au budget colossal (on parle de plusieurs milliards d'anciens francs), production condamnée au succès, sinon son producteur-

réalisateur devra tout recommencer à zéro. C'est aussi un film aux ambitions énormes puisqu'il prétend enfermer en deux heures et demi toute l'histoire du XXe siècle, passée et future.

TROIS VIES POUR MARTE KELLER

Le scénario se découpe en trois périodes: 1900 à 1937, 1937 à 1974, 1974 à l'an 2000, partie réalisée avec la collaboration de plusieurs futurologues.

Le début du vingtième siècle, c'est la découverte du cinéma, la fin du vingtième siècle, la découverte du bonheur, commente Claude Lelouch, manifestant ainsi des intentions optimistes. Tout ce qui a marqué notre époque se trouve donc retracé, aussi bien les deux guerres mondiales, que l'assassinat des Romanov, la Libération de Paris ou le suicide de Marilyn M. nroé, et l'arrivée des hommes sur la Lune.

Mais en même temps il s'agit de la chronique d'un couple et de l'analyse d'un coup de foudre dont l'explication commencerait en 1900. Les personnages sont joués par Marthe Keller que l'on connaît bien et par François Dussolier que l'on connaît moins bien puisqu'après être passé par la Comédie Française, on ne l'a encore vu qu'une fois à l'écran dans "Une belle fille comme moi" de François Truffaut. L'histoire se déroulant pendant un siècle, Marthe Keller a trois vies dans "Toute une vie". Elle est d'abord une danseuse épousant un général à la fin de la première guerre mondiale, puis sa propre fille mariée à un industriel, déportée en 42 comme résistante, puis sa petite fille dans les décors imaginaires du futur.

Toute fresque comporte naturellement beaucoup de personnages. Au ha-

sard de celle-ci on rencontre aussi Carla Gravina, Gilbert Bécaud, Charles Denner, Venantino Venantini, Charles Gérard, mais il est impossible de tout citer puisqu'il y a plus de 50 rôles.

TOUTES SORTES DE STYLE

L'ambition de Claude Lelouch était de réaliser le

film idéal, parce que synthèse de tous les genres cinématographiques possibles:

"— C'est, explique-t-il, tout au long de deux heures trente de projection, tantôt une bande d'actualité, tantôt une comédie musicale, un film politique, un film policier, un film publicitaire, un film porno, un film burlesque, un film sen-

timental, un film d'anticipation.

Cela me paraît normal, si l'on veut résumer toute une vie, car la vie quotidienne est un kaléidoscope toujours mouvant de styles différents."

Lelouch dit encore qu'il espère attirer "les trois publics", celui des cinéphilas fanatiques, celui qui se laisse guider par la critique

et la publicité, et celui qui va au cinéma sans se poser de question parce qu'il a envie de se distraire.

La musique fait aussi appel aux grands succès de la chanson qui ont marqué notre époque jusqu'en 1974. Et le compositeur habituel de Lelouch Francis Lai a été chargé de composer la musique des temps futurs.



Marthe Keller...

Et il y a aussi le Piccoli cynique, assassin monstrueux

"— Il faut déranger les gens. Les sortir de leur torpé, de leurs habitudes. Au fond, ils adorent ça! Ils aiment qu'on les empêche de s'encroûter. En tous cas, je ne veux plus m'ennuyer à faire des films bien gentils, bien propres, bien polis et intelligents..."

Michel Piccoli n'en démordra pas: il a pris le tournant du grand changement, il y a quelques films déjà, et il ne reviendra plus en arrière. Pour lui, pas de continuité pour Don Juan, sinon dans le mouvement. Surprendre, étonner, voire énerver, sont ses objectifs à venir. A condition qu'on ne le prenne pas trop au sérieux, et qu'on saisisse, comme il saisit lui-même, tout l'humour au second degré contenu dans ses personnages.

Dans "Le trio infernal" de Francis Girod qui sortira très prochainement, il incarne un monstrueux héros, voluptueux assassin aux cheveux gominés, génial escroc à l'assurance-vie. Nul doute que ce film fasse couler beaucoup d'encre:

"— On en parle en le comparant à "La grande bouffe". Ca n'a pourtant rien à voir. Mais si cela obtient autant de succès, j'en serais ravi. Car ce qui m'a fait le plus plaisir, c'est que le public, qu'il ait aimé ou détesté le film, l'a en tous cas parfaitement compris. Et c'est le principal. Le public y a retrouvé la vie de tous les jours. Il ne faut pas se fier aux chiffres des entrées des salles parisiennes... on oublie un peu trop la province. Et là, les rumeurs de scandale ont moins de prise sur le public."

Ardent défenseur du "Trio infernal", Michel Piccoli se trouve être complètement concerné par l'opération financière qu'est un film:

"— Cela peut paraître prétentieux de le dire, mais j'ai eu la chance de tourner, je crois, avec les plus grands metteurs en scènes. Je peux être pleinement satisfait de ma vie d'artiste. Mais maintenant il me faut autre chose. Je suis devenu un petit co-producteur. J'apprends. C'est passionnant.

La participation dont on parle tant, est une énorme farce. J'ai le désir de m'engager plus à fond. Cela ne me fait pas que des amis, mais cela m'est égal. Les artistes pensent que je veux faire de l'argent, et les producteurs que je me mêle de ce qui ne me regarde pas. C'est vrai qu'on en apprend des choses lorsqu'on passe de l'autre côté de la barrière!"

La rencontre Piccoli-Rouffio (le dialoguiste-adaptateur) - Girod est une vieille histoire:

"— J'ai connu Rouffio il y a 20 ans, Girod il y a 10

ans alors qu'il était deuxième assistant. Nous avons tout de suite senti que nous avions des atomes crochus. Nous avions envie de faire un film ensemble depuis longtemps, mais cela n'a pu se concrétiser qu'il y a quelques mois.

Le script, tel qu'il était

pas. Girod non plus d'ailleurs. Mais ce sera avec Girod. Et puis en septembre doit sortir "Life Size" de Berlanga, où j'ai pour partenaire une poupée gonflable. Le film avait été annoncé comme sélectionnable pour Cannes, mais finalement on l'a classé dans les films maudits de Cannes... C'est drôle,

pour un acteur. On vous catalogue à vie. Sautet est un fou. Un fou que j'aime. Un très grand monsieur du cinéma. "Vincent, François, Paul et les autres", c'est l'histoire de trois vieillards: Montand, Reggiani et moi. Trois copains d'enfance qui avaient fait des rêves comme tous les adolescents. Ils se retrouvent les



LE TRIO INFERNAL — Michel Piccoli, Romy Schneider et Masha Gomska.

quand il me l'a présenté, ne m'emballait pas, mais je savais que nous avions les mêmes idées sur la façon de faire ce film. Et je ne m'étais pas trompé."

Michel Piccoli se souvient du tournage comme d'une période d'amusement à l'ironie libératrice:

"— C'est une opérette-farce de veine méchante et sévère, d'où la grande différence avec "La grande bouffe", film plein de tendresse pour l'homme. Là, c'est une hargneuse comédie tournant l'argent et l'immunité de l'honorabilité en dérision. Mon personnage est un cynique, celui de Romy Schneider une immorale, et celui de Mascha Gomska, une amoureuse. Quant à la jeune Monica Fiorentini, notre victime manquée, elle est sans doute aussi cynique que moi, et aussi immorale que Romy!"

Après je dois tourner un film avec Peter Fleishman. C'est un vieux projet. Avec Jean-Louis Bunnell aussi. Et puis encore un film avec Claude Sautet, mais le Sautet nouvelle manière. Il termine avec "Vincent, François, Paul et les autres" sa période concrète. Il va changer. C'est aussi difficile pour un réalisateur de changer de style que

comme il semble que les films avec poupées gonflables font peur aux producteurs. Heureusement que Berlanga et moi, nous nous sommes entendus et avons tenu bon. C'est pour des raisons comme celle-ci que je vais beaucoup tourner à l'étranger. Et puis aussi parce qu'il faut bien avouer que la France n'est plus le pays de la matière grise et de l'imagination. A quelques exceptions près... mais combien?"

Après je dois tourner un film avec Peter Fleishman. C'est un vieux projet. Avec Jean-Louis Bunnell aussi. Et puis encore un film avec Claude Sautet, mais le Sautet nouvelle manière. Il termine avec "Vincent, François, Paul et les autres" sa période concrète. Il va changer. C'est aussi difficile pour un réalisateur de changer de style que

week-ends pour vivre un peu plus longtemps cette adolescence, mais ils ont un peu moins d'illusions qu'avant... C'est drôle, parce que Reggiani, Montand et moi, hors champs, nous sommes un peu comme ça!"

Michele DOKAN.

Ullman jouera enfin un rôle qui la rapproche de la femme

Liv Ullmann à Paris pour quelques jours, c'est un événement. D'abord parce que c'est assez rare, mais aussi parce que plus d'un homme rêve de rencontrer cette héroïne de Bergman. Il faut dire qu'elle respire la santé cette belle plante saine. De longs cheveux blond-miel qu'elle porte déployés, des yeux bleus comme une porcelaine de Delft, un teint de rose, une peau lisse et veloutée, des dents de star, une bouche sensuelle... On n'en finirait pas de décrire cette Norvégienne de charme.

Car il ne faut pas confondre. Elle est norvégienne et non suédoise. Elle vit près d'Oslo et se dit "la première étrangère choisie par Bergman".

"Je l'ai rencontré avec Bibi Andersson. Il a trouvé que nous nous ressemblions, et il en a fait un film "Persona". Depuis j'ai souvent eu la chance de tourner avec lui. C'est vraiment une chance, car c'est un homme exceptionnel. D'ailleurs si vous demandez à un comédien avec quel réalisateur il rêve de travailler un jour, il vous répondra toujours que c'est avec Bergman."

Son sourire, sa simplicité vont accompagner notre rencontre: "Hier soir, nous sommes allés chez Maxim's. Il faut connaître Maxim's quand on vient à Paris. Je connaissais déjà un peu Paris parce que j'y suis venue deux fois... mais si peu de temps que je n'en ai guère eu le temps de voir quoi que ce soit. Je crains que ce ne soit pas pour cette fois-ci non plus. Mais j'ai également été à l'Alcazar. C'est une curiosité de Paris. On ne trouve ça nulle part ailleurs. Hélas il faut que je rentre. Je joue au théâtre à Oslo "La maison de poupée" d'Ibsen. Et puis, il y a ma fille. Je ne l'ai jamais quittée jusqu'à maintenant. Comme cette année, elle est rentrée à l'école, je ne peux plus l'emmener avec moi!"

Le théâtre. Un mot qui fait s'allumer encore un peu plus le bleu de son oeil: "J'ai débuté au théâtre. Je crois que ce sont mes

vraies racines. Un comédien qui a fait du théâtre en a besoin toute sa vie. C'est mon cas."

Elle est ravie de savoir que son nouveau film qui n'est pas de Bergman, mais de Jan Troell est présenté en France avec une semaine d'intervalle entre les deux époques.

UN TOURNAGE-FLEUVE

"Dans le monde entier, la première partie "Les émigrants" a été projetée un an avant le reste. Je trouve que c'est dommage car cela laisse le temps aux spectateurs de tout oublier entre les deux. En France, on va voir successivement "Les émigrants" et "Le nouveau monde". Ce sont des films si extraordinaires. Jan Troell leur réalisateur est un poète de l'image. Il a tourné de quoi faire quatre films de deux heures. bien sûr tout était écrit à l'avance, mais je ne réalisais pas que ce serait une oeuvre aussi dense. Par exemple, quand sur le script il était écrit "Kristina lave le linge...", cela prenait une petite ligne. Alors qu'à l'image cela donnait à Jan Troell l'occasion de faire un jeu d'images magnifiques. C'est un homme qui aime les levers de soleil, les couchers de soleil. C'est pour cela que nous avons tourné pendant un an entier!"

Liv Ullmann, qui joue le rôle d'une femme, jeune dans "Les émigrants", plus âgée au cours du "nouveau monde", s'est passionnée pour cette image de vraie femme: "Je n'aime pas jouer les personnages creux et sans âme du répertoire. J'ai souvent interprété des rôles de névrosées, de caractérielles... pour Bergman par exemple. J'ai adoré cette vraie femme dans le plein sens du terme. Et toute l'histoire en fait est merveilleuse."

Les deux films racontent l'histoire d'une famille suédoise du début du 19e siècle. Ils vont quitter leur sol natal pour gagner l'Amérique, y vivre et y mourir. De cet épisode de la vie de quelques personnes, il a

été tiré cette saga monumentale.

"Le roman de Vilhelm Moberg "Les émigrants" dont Jan Troell a fait l'adaptation pour le film, est un succès énorme en Suède.

plus jamais nous ne tournerons plus avec lui. Et puis, quand nous avons vu le film, nous avons tout oublié. Et nous nous sommes tous mis à espérer que nous allions faire un autre



Liv Ullman...

Presque aussi lu que la Bible!

Elle rit quand elle se souvient qu'au beau milieu du tournage interminable du film, elle ne pensait qu'à en finir enfin:

"Nous maudissions tous Troell. Nous jurions que

film ensemble. Ce qui fut mon cas, puisque j'ai tourné "Zandy bride" (La femme de Zandy) cette année, avec lui. C'est un film tout à fait différent du premier heureusement."

Michèle DOKAN

WALT DISNEY production

NANOU FILS DE LA JUNGLE

VERSION FRANÇAISE DE THE WORLD'S GREATEST ATTRACTION LE TARZAN DES TEMPS MODERNES!

TIM CONWAY JAN-MICHAEL VINCENT JOHN AMOS

aussi

WALT DISNEY ROBERT NEWTON

L'ILE AU TRESOR

POUR TOUS

Moins de 14 ans \$700

CAPITOL 77001 BOUL. RACHA TEL. 543.3280

SAGUENAY 430 RUE ELGIN TEL. 544.4811

BELLEVUE JOUVERNE RUE ST-HUBERT TEL. 542.5319

CINÉMAS PLACE DU ROYAUME

BOULEVARD TALBOT CHICOUTIMI

SOUTH PACIFIC

en FRANÇAIS

COULFUR

Rossano Brazzi Milzi Gaynor

SUR SEMAINE

South Pacific 6:20 - 9:00

SAMEDI ET DIMANCHE

South Pacific 1:00 - 3:40 - 6:20 - 9:00

CINEMA 1

LA PLANETE SAUVAGE

Un grand dessin animé d'aventures fantastiques

POUR TOUS

"dans l'ENFER DES SABLES"

SUR SEMAINE

Planète 6:30 - 9:35

Enter 7:50

SAMEDI ET DIMANCHE

Planète 12:30 - 3:30 - 6:30 - 9:35

Enter 1:50 - 4:45 - 7:50

CINEMA 2

GUERRE et PAIX

1ère PARTIE

en couleur

VERSION FRANÇAISE DU FILM SOVIETIQUE

1 seule représentation en soirée Guerre et Paix 7:30

PREMIERE PARTIE

SAMEDI ET DIMANCHE

Guerre et Paix 1:00 - 4:15 - 7:30

CINEMA 3

ELLES APPRENNENT TOUT POUR LEUR TRAVAIL! 18 ANS adultes

ENQUÊTE SUR LES APPRENTIES

en Amour elles ont toujours de bonnes notes!

2 GRANDS FILMS

INTIME RAPPORT au Collège de filles #3

COULEUR

MARTINA ILLMEL CARMEN JACKEL avec MICHAEL SCHREINER GUNTHER MOHNER

CINEMA CENTRE JOUVERNE TEL. 543.4901

IMPERIAL 430 RUE RUE PRINCE TEL. 543.5380

CHICOUTIMI

18 ANS adultes

Dernier Tango à Paris

UN SUPER SPECTACLE DE 4 HEURES

en couleurs

CARTIER ELYSEE

TEL. 542.5128

TEL. 547.1771



PRINCE PHILIP — Le Duc d'Edimbourg est arrivé à Montréal, hier, et au cours de son séjour il se propose de visiter les installations équestres qui doivent servir en vue des Jeux Olympiques de 1976.

Le prince en profite pour faire la visite

MONTREAL (PC) — Le prince Philip, époux de la reine Elizabeth, est arrivé à Montréal à 18h30, mardi, afin de visiter les installations équestres des Jeux olympiques de 1976.

Le prince Philip, qui arrivait de Gagetown, au Nouveau-Brunswick, a été reçu par MM. Roger Roussseau et Pierre Charbonneau, respectivement président et vice-président du Comité organisateur des Jeux.

Après une nuit de sommeil dans un endroit inconnu, le prince Philip doit se rendre, aujourd'hui, à l'Autostade des Alouettes, où auront lieu les sauts de chevaux en 1976.

Puis, en hélicoptère, il ira à Bromont, à une quarantaine de milles à l'est de Montréal, où se dérouleront presque tous les événements équestres des Jeux.

Il est également question

que le prince visite l'île Sainte-Hélène et le vélodrome.

Lundi, le prince Philip se trouvait à Gander, Terre-Neuve, assistant aux célébrations qui ont marqué le 25e anniversaire de cette province.

A Gagetown, il a visité un camp militaire.

Le prince doit rentrer à Londres ce soir.

Profitant du contrôle

La commission peut ainsi vérifier la compétence

QUEBEC (PC) — L'Office des professions dispose de "pouvoirs réglementaires considérables" pour contrôler la qualité de l'acte professionnel et ainsi assurer la protection du public dans ce domaine.

C'est ce qu'a affirmé, mardi, le président de cet organisme, Me René Dussault, dans une causerie

prononcée devant un club social de Québec.

Pour assurer la protection du public, il est nécessaire, a rappelé Me Dussault, de vérifier régulièrement la compétence du professionnel et aussi de s'assurer qu'il respecte le code d'éthique de sa profession.

C'est pourquoi, a-t-il souligné, le Code des professions a institué au sein de chaque corporation, deux organismes de contrôle distincts: le comité d'inspection professionnelle et le comité de discipline. Le premier doit s'assurer que le professionnel met périodiquement ses connaissances à jour et peut éventuellement recommander qu'on limite son droit d'exercice pendant la période de recyclage.

Quant au comité de discipline, il doit examiner et juger toute plainte portée par le public contre un professionnel. Ce comité est maintenant présidé par un avocat nommé par le gouvernement et sa décision peut faire l'objet d'un appel devant le Tribunal des professions, nouvel organisme formé de trois juges de la Cour provinciale.

Selon Me Dussault, le Code des professions a été modifié considérablement les règles du jeu dans le

domaine de la discipline professionnelle puisque celle-ci était autrefois une affaire purement interne, sous la seule autorité de la corporation.

Le président de l'Office des professions a aussi fait état d'une autre innovation en matière disciplinaire, soit la publication par l'Office, d'un recueil trimestriel des décisions rendues par le comité de discipline de chacune des professions ainsi que par le Tribunal des professions.

Le service reprend son cours normal

MONTREAL (PC) — Le service de protection contre les incendies continue de s'améliorer lentement, mais les négociations entre la ville et ses 2.400 pompiers sont au point mort. Les sapeurs réclament une augmentation de salaire pour compenser la hausse du coût de la vie.

Mardi, on rapportait que quatre casernes de pompiers, sur 43, étaient fermées. Et il y avait une trentaine de véhicules lourds en réparations.

La semaine précédente, 12 casernes étaient fermées, cependant que plus de 40 camions à incendies étaient aux ateliers de réparations de la ville, à la suite d'actes de sabotage.

Les autorités municipales n'ont pas spécifié qui

était responsable de ces dommages.

Les négociations ont été rompues il y a trois semaines, mais la semaine dernière, l'espoir renaissait, quand le ministre du Travail Jean Cournoyer est intervenu. La formule qu'il a proposée comportait un boni de \$750 à chaque pompier, en sus de son salaire de 1974 de \$12.000, puis l'amorce des pourparlers en vue du contrat de 1975.

La ville a accepté cette solution, mais à la condition que la demande touchant la compensation du coût de la vie aille à l'arbitrage. Les pompiers ont rejeté cette condition et il n'y a pas eu de communications entre les parties depuis.



DESAMORCAGE — Deux policiers sont à désamorcer une bombe déposée, hier, sur la voie ferrée du CN, à Pointe-Saint-Charles, non loin de Montréal.

Le décès du Dr Ayre est maintenant consommé

MONTREAL (PC) — Les funérailles du Dr Ernest Ayre, connu à travers le monde pour son travail dans le domaine de la détection hâtive du cancer de l'utérus, ont eu lieu mardi à Montréal. Il était décédé vendredi, à Roslyn Harbor, N.Y., lui-même atteint du cancer, à l'âge de 64 ans.

Le Dr Ayre s'était fait connaître par son travail de pionnier lorsqu'il introduisit la méthode des frottis cervicaux en suivant une technique préconisée par le Dr George N. Papanicolaou. On estime à environ 50 millions le nombre de cervi-grattoirs ou spatules-Ayre maintenant en usage dans le monde.

Il a également inventé la brosse gastrique et d'autres instruments servant au diagnostic du cancer.

Né à Tilsonburg, Ontario, le Dr Ayre avait fait ses études médicales à l'Université de l'Alberta puis est entré à l'hôpital Royal Victoria à Montréal, en 1941. En 1949, il en devenait le directeur des laboratoires de cytologie.

AUX ETATS-UNIS

En 1952, le Dr Ayre était nommé directeur exécutif de l'Institut du cancer du comté de Dade, en Floride, et une loi spéciale du Congrès américain lui permit d'obtenir sa ci-

toyenneté rapidement afin d'accepter ce poste.

De 1949 à sa mort, le Dr Ayre a été directeur médical et scientifique des Centres nationaux de cytologie du cancer, à New York et en Floride. Durant cette période, il a écrit 150 rapports médicaux et scientifiques concernant le cancer, et il a dirigé la production de trois films sur le même sujet, notamment "Une année dans la vie de la cellule cancéreuse".

Il a été également membre fondateur de la Société des obstétriciens et gynécologues du Canada.

Lui survivent sa femme, quatre filles et deux frères.

Découverte d'une bombe

MONTREAL (PC) — A la suite d'un appel téléphonique anonyme, les policiers ont trouvé une bombe, mardi, à la gare Centrale.

Il a fallu presque une heure aux spécialistes de l'escouade de technique de

la CUM pour désamorcer l'engin, qui contenait quelque 500 centimètres cubes de nitroglycérine.

La bombe se trouvait sur la voie ferrée du Canadien National, à l'entrée sud-ouest de la gare Centrale.



FAITES DES RESERVES POUR LES TOUT PETITS QUI VOUS VISITERONT BIENTOT A L'OCCASION DE:

1^{er} Halloween

FARINE ROBIN-HOOD
SAC 7 LIVRES

\$1.09

PRODUITS PROVIGO A BAS PRIX REGULIERS

PECHES EN DEMIES

"PROVIGO" CLING — 19 oz.

.60

Macédoine DE LEGUMES — PROVIGO — 19 oz.

.31

Poulet désossé PROVIGO — BOITE 7 ONCES

.71

Alcool à friction PROVIGO — BOUT. 16 ONCES

.55

Ampoules Electriques PROVIGO — 40, 60, 100 WATTS, PQT

2/.38

LAIT

"CARNATION"
EVAPORE — BTE 16 OZ.

.28



VIANDES DE QUALITE

JAMBON PIC-NIC C.C.S.

LA LIVRE

.69

SAUCISSE

FUMEE — C.C.S. PQT. 16 OZ.

.77

Cretons C.C.S. BTE 15 OZ.

1.03

Smoked-Meat 4 COORSH PQT. 2 OZ. POUR

1.23

Pizzas garnies 14 ONCES COORSH

.85

FRUITS ET LEGUMES FRAIS

ORANGES

OUTSPAN, SUD-AFRICAINES GROSSEUR 138, LA DOUZAINES

.79



RAISINS ROUGES ETATS-UNIS NO-1 LA LIVRE

.39

CAROTTES DU QUEBEC CELLO DE

5 lb. .45

OIGNONS à MARINADES

DU QUEBEC SAC DE **5 lb. 2.99**

MELASSE GRAND'MA

40 ONCES

.79



CHACQUE SEMAINE PROVIPOP VOUS FAIT ECONOMISER AVEC SES SPECIAUX DE FIN DE SEMAINE

Soupe LEGUMES — TOMATES AYLMER — 10 ONCES

.18

Céréales HONEY COMB POST — 12 OZ.

.83

Pâtes ALIMENTAIRE CATELLI — BTE 16 OZ.

.37

Fèves AU LARD — CLARK SAUCE TOMATES — 8 OZ.

.28

Lait EN POUDRE LACTANTIA — 3 LB.

2.19

FROMAGE GRUYERE TIGER — PQT. 8 ONCES

.65

Chocolat T.V. EN BARRES LOWNEY'S — PQT. 6 X 15

.79

Caramels HALLOWEEN KRAFT — 1 1/2 LB.

1.05

Miel Doyon LIQUIDE JARRE 16 OZ.

.99

Beurre DE CARAMEL GRENACHE — 14 OZ.

.43

Langues DE PORC — MARINEES CUBES — ESTA — 5 OZ.

.79

TOAST MELBA GRISSOL BOITE 100

.73

Paris-pâté BOITE 6 ONCES

.45

Biscuits HARNOIS WINDSOR — 13 OZ.

.73

Désodorant REG. — POUDRE MISTELLE — 5 OZ.

.99

Papier DE TOILETTE-ROYALE ASST. — PQT 4 ROUL.

.99

Nourriture CHATS — CHIENS MAXI — 15 OZ.

2/.33

Wampole REGULIER BOUT. 16 OZ.

1.59

DESINFECTANT LYSOL SPRAY

.93

Crème A BARBE NOXZEMA — 7 OZ.

.75

Assouplisseur CLING FREE 7 OZ.

1.09

BEURRE D'ARACHIDES - COO- GLE

VANILLE - CHOCOLAT - BANANES CINNAMON — 12 oz.

.59



PAGE PUBLICITAIRE POUR LA SEMAINE DU 14 AU 19 OCTOBRE 1974. LES PRIX DES DENREES FRAICHES SONT SUJETS A FLUCTUER.



provipop

affilié à Provigo Inc.

Alvin Dark s'est-il inventé un personnage?

Les personnages excentriques et haut en couleurs se multiplient dans le sport. C'est devenu payant et intrigant de se constituer un personnage, mais personne ne semble capable d'éventer le bluff du gérant des Athletics d'Oakland, Alvin Dark. S'il s'agit bien d'un bluff.

Dark, qui a déjà été un personnage grossier et mal engueulé, en met un peu pas mal!

Le printemps dernier quand il a finalement pris la succession de Dick Williams, à Oakland, Alvin Dark a déclaré sereinement qu'il s'était trouvé un modèle à imiter dans ses nouvelles fonctions.

Les journalistes terre-à-terre ont tout de suite pensé à des grands gérants présents ou passés: Walter Alston, Casey Stengel ou John McGraw. Mais Dark mit de l'ordre dans leurs recherches en annonçant d'un air grave:

"Durant les dernières années, j'ai essayé de m'imaginer comment Jésus Christ dirigerait des joueurs de baseball. Voilà mon modèle."

Je me souviens fort bien de cette anecdote racontée, le printemps

immenses affiches sont omniprésentes au Texas dans cette terre baptiste où Alvin Dark a grandi.

La bible n'a pourtant pas été toujours son guide. Pendant 14 ans, à titre de joueur actif dans les majeures, il a poussé les chaudières jusqu'au bout jurant comme un charretier.

En 1961, Alvin Dark devient gérant des Giants de San Francisco, et il lui arrive fréquemment, dans ses démonstrations de colères devenues légendaires, de balancer au bout de ses bras tout ce qui se présente sous sa main, bâtons, chaises, lampes. Tout comme Gene Mauch, il a la réputation d'avoir renversé une table chargée de victuailles.

Bientôt, il est accusé de racisme parce qu'il a accolé, semble-t-il, le qualificatif "idiots" à ses joueurs de couleur. Dark repousse les accusations, mais il perd finalement son poste avec les Giants. Plus tard, à Kansas City, Charles O. Finley le flanque à la porte au bout d'un an et demi pour insubordination.



CLAUDE LAROCHELE

(Tous droits réservés au Soleil et au Quotidien).

dernier. Au camp des Expos, à Daytona Beach, Gene Mauch, affirmait que son ami Alvin Dark avait fait preuve de masochisme en demandant un emploi à Charles O. Finley.

Où bien s'était-il savamment inventé un personnage pour rejeter dans l'ombre des excentricités du propriétaire Charles O. Finley.

On ne savait trop où Dark voulait en venir. Était-ce un fumiste, un charlatan, ou un personnage sans épine dorsale prêt à toutes les concessions pour obtenir un emploi.

Les nouvelles en provenances d'Oakland soutiennent qu'il n'a pas changé d'un iota depuis le printemps. Si l'un de ses joueurs passe outre à ses ordres, il reste silencieux, se contentant de regarder fixement les marches de l'abri des joueurs. Quand l'équipe refuse de tirer à plein collier, il ferme les yeux, et s'enferme dans un grave silence.

"Qu'un pauvre pécheur"

A 52 ans, Alvin Dark a rentré son sale caractère et a appris à présenter l'autre joue. Il a accepté les pires humiliations de Charlie Finley et est devenu son petit exécutant bafoué devant tous les joueurs.

Au début de juillet, après une défaite des Athletics où la stratégie est mise en cause, Charles O. Finley s'amène en coup de vent dans le vestiaire de l'équipe, et regardant le ventre enflé de son gérant, il l'apostrophe:

"Si tu faisais partir 25 livres à ton gros bedon, tu réfléchirais un peu mieux."

Sous le sifflet, Dark demeure imperturbable. Imperturbable ou peut-être bonasse?

Originaire du Texas, Alvin Dark est de foi baptiste, une religion puritaine et sévère. Dans cette Amérique où l'on a lâché la bride sur le cou, semble-t-il, il faut parcourir le Texas, pour découvrir jusque dans les banlieues de Houston, par exemple, ces immenses panneaux annonçant que l'enfer est pavé d'impureté, invitant à la prière dans cette vallée de larmes. Ces

Pendant deux ans et demi, Dark ne se sépare plus de sa bible, et le voilà un homme transformé quand Finley le reprend à son service, à Oakland.

"Je ne suis qu'un pauvre pécheur, rien d'autre," répète-t-il sans cesse.

Voilà l'homme qui vit imperturbable au milieu des frasques des Athletics. Il n'a pas fait pire que son élégant prédécesseur, Dick Williams. Toutes les méthodes semblent réussir à cette trépidante formation d'Oakland.

On sait où on s'en va

Le nouveau pilote Jean-Guy Gendron n'est pas bavard, mais il a rapidement effacé l'atmosphère défaitiste qui avait pris place dans les camp des Nordiques de Québec, l'an dernier... "Avec Jean-Guy, on sait où on s'en va," affirme le défenseur Alain Beaulé.

On ignore les éléments qui ont amené la Presse canadienne à prédire que l'équipe québécoise terminerait au dernier rang, mais Gendron se plaît dans cette situation de défavorisés... Sous une direction dynamique, le talent qui n'a guère fait surface sous Jacques Plante, devrait s'épanouir, ce qui pourrait être suffisant pour une troisième position... Les Nordiques sont en mesure de s'approprier l'une des deux "wild cards" garantissant un poste dans les éliminatoires.

Jim Fanning des Expos n'a pas fini de se faire réclamer Barry Foote ou Gary Carter, deux jeunes receveurs à l'avenir chargé de promesses... S'il veut vraiment assurer la progression de sa formation, par l'acquisition d'un lanceur gaucher notamment, le directeur gérant des Expos devra jeter du lest!

Serge Bernier a découvert, hier matin, que Charles Constantina du tigre... "Je me suis frotté avec le grand Charles, et je me suis rapidement retrouvé en dessous", reconnaît Serge... L'affaire Dave Balon est une farce qui a déjà trop duré. Le dénouement est proche.



PUIS APRES — Faut croire que les Athletics d'Oakland sont habitués aux honneurs. A voir la mine de Jim Hunter (à gauche) et Billy North, on serait porté à croire que les Athletics venaient de subir

toute une râclée. Mais tel n'est pas le cas. Les Athletics venaient de prendre les devants dans la Série mondiale contre les Dodgers de Los Angeles, hier. (Téléphoto PA)

Jackson court vite... quand il y a de l'argent au bout

OAKLAND, Cal. (Spécial au "Le Quotidien") — "Le hasard fait drôlement les choses dans le merveilleux monde du sport. Dans le premier match de la Série, j'ai eu l'occasion de réaliser un jeu du tonnerre, mais dans une cause perdue. Le lendemain, j'ai joué le rôle de héros avec un circuit de deux points, qui à la fin, devait signifier la victoire aux Dodgers. Hier, j'ai été directement responsable de la défaite de mon club. C'est malheureux, mais c'est la réalité. Heureusement qu'il ne s'agissait pas de la dernière partie de la série."

"Quand j'ai commis ma première

Mike Marshall comme débutant?

OAKLAND (AP). — Le gérant Walter Alston, des Dodgers de Los Angeles, a soulevé hier la possibilité d'utiliser Mike Marshall comme lanceur partant, samedi, si un sixième match est nécessaire en Série mondiale.

Il a toutefois ajouté qu'à cause des impondérables il ne pouvait pour l'instant rien annoncer de définitif. Les Dodgers devront d'abord gagner au moins une rencontre à Oakland.

Cela dépend aussi de la somme de travail qu'aura Marshall dans les trois prochains matches", a dit Alston.

Marshall aurait également pu entreprendre hier la troisième rencontre à la place de Al Downing, qui a peu lancé cette année. "Dans ce cas, nous n'aurions pu faire appel à ses services en relève dans les deux rencontres suivantes", a souligné Alston.

Marshall n'a pas entrepris un match depuis 1970. Cette saison, il a fait 106 apparitions en relève. En 1956, les Dodgers ont utilisé l'artilleur de relève Clem Labine comme partant dans la sixième rencontre de la Série mondiale et ce dernier a été crédité d'une victoire de 1-0, en 10 manches, contre les Yankees de New York. Les Yankees ont cependant enlevé les honneurs de la série en sept matches.

erreur à la troisième manche sur une balle cognée en avant du marbre par Jackson, j'ai tout fait pour tenter de compléter le jeu, mais en vain. J'ai démontré autant de rapidité que possible, mais sans succès. La balle semblait prise dans le creux de ma mitaine. Mais si j'avais pu lancer auparavant au premier le jeu aurait été serré."

"Sur ma deuxième erreur, à la manche suivante, je n'étais pas tellement responsable. Vous vous souvenez, c'était un relais venant du champ centre, Jimmy Wynn. J'ai plongé pour arrêter la balle, mais sans succès. D'ailleurs, le premier-but Garvey se tenait au monticule en compagnie du lanceur Downing. Garvey était au bon endroit, mais le lanceur aurait dû être en arrière de moi et du marbre en cas d'urgence. C'était son jeu de se placer en arrière du marbre. Il a négligé de le faire."

"Mais quand vous jouez plus de 162 parties, une foule de choses peuvent survenir un soir ou l'autre."

C'est le baseball. Quand Charlie Hough, artiste de la balle papillon a remplacé Jim Brewer au monticule, j'ai eu beaucoup de difficultés à capter ses balles. Chaque balle papillon (Knuckleball) est automatiquement un mauvais lancer ou lancer erratique. On devrait donner des médailles aux receveurs qui peuvent capter ces genres de lancers, sans se tromper."

"Mais les Athletics s'en sont tirés avec la chance ce soir. Nous avons frappé trois ou quatre bonnes balles qui auraient pu faire la différence, si elles avaient été cognées un pied plus loin ou encore un pied à droite ou à gauche. Mais ils ont été opportunistes, tout spécialement à la défensive. Nos erreurs nous ont fait perdre deux parties, ce soir et Oakland a marqué le point gagnant du premier match sur l'erreur du troisième but Cey. C'est drôle le baseball. De la façon dont ces trois parties ont été disputées, les pointages auraient pu être très élevés, mais ont été seulement de 3-2 chaque fois."

"Au sujet de Downing (quatre buts sur balles en trois manches et deux tiers) il avait des difficultés avec son contrôle. Quand vous manquez la cible par si peu, vous forcez la note naturellement et tôt ou tard, les frappeurs se rendront sur les sentiers, d'une façon ou de l'autre. Alors l'adversaire prend les devants et vous devez jouer comme au chat et à la souris pour reprendre le terrain perdu. Ce n'est pas facile. Mais la Série n'est pas terminée."

"Le match de ce soir devrait décider du vainqueur de la Série."

Dans une série 4 de 7, le quatrième match est toujours le plus important, qu'une équipe mène 3-0 ou 2-1. Si nous perdons ce soir, nous serons acculés au mur. Si nous gagnons, la série sera toute nouvelle avec l'avantage de disputer les deux dernières rencontres à domicile."

"N'est-ce pas que la Série mondiale est un spectacle intéressant!" Joe Ferguson

OAKLAND (AP) — Joe Ferguson a ouvert la barrière et Reggie Jackson en a profité.

"Je ne courrai pas à pleine vitesse à moins qu'il y ait de l'argent à l'enjeu", a assuré Jackson, du Oakland, qui a dû ouvrir la machine lors d'un jeu-clé qui a donné un gain de 3-2 aux As sur les Dodgers de Los Angeles dans le 3e match de la Série mondiale, hier soir.

Jackson, qui était un débutant douteux dans la série samedi dernier en raison d'une blessure à une jambe, s'était contenté de courir lentement pendant l'exercice précédant le match, "car il n'y a pas d'argent d'impliqué dans les exercices au bâton."

Toutefois, avec des coureurs aux 3e et au 1er buts après deux retraits dans la 3e manche, Jackson a brisé l'égalité avec une balle bondissante devant le marbre.

"Lorsque j'ai constaté qu'ils ne me retireraient pas, je pensais avoir un coup sûr, car la balle était haute", a dit Jackson qui admet ne courir qu'à 90 pour cent de ses capacités.

Mais le receveur des Dodgers, Joe Ferguson, a commis une erreur sur le jeu, donnant les deux premiers points, non mérités, aux As.

Le gérant Al Dark, des As, a noté en riant: "Imaginez, trois matches de 3-2. Nous allons pourtant en remporter un pa3-1."



Le lanceur victorieux Catfish Hunter était également de bonne humeur après la victoire qui a donné une avance de 2-1 aux As dans la série 4 de 7.

"J'ai rendu de nombreux joueurs fameux pour leurs jeux défensifs dans les Séries mondiales, a assuré Catfish qui a été aidé par deux doubles-jeux amorcés par Dick Green et une balle attrapée de Bill North au champ centre."

"Lorsque Joe Rudi a exécuté ses fameuses attrappées au champ gauche au cours des deux dernières années, j'étais au monticule."

Green, qui a amorcé un autre double jeu dans la 9e, était désappointé d'un seul fait.

"Sur la première flèche en ma direction, j'ai pensé immédiatement à un triple jeu."

L'arrêt-court Bert Campaneris partageait son avis. Avec deux coureurs sur les sentiers, sans retrait, dans la 4e manche, Green a attrapé la flèche de Willie Crawford et a immédiatement doublé Jim Wynn au 2e but, mais Steve Garvey, des Dodgers, avait décidé de jouer prudemment en demeurant près du 1er coussin, si bien que Campaneris n'a pu faire un lancer au 1er but.

Les nageurs professionnels se montreront plus exigeants

Par André LESTOURNEAU

ROBERVAL — Les nageurs professionnels se montreront dorénavant plus exigeants, car ils en ont assez de se faire exploiter.

S'il faut en juger par les revendications formulées par l'Association des nageurs, les organisateurs des différents marathons de nage de Québec devront désormais délier les cordons de leur bourse et se montrer plus généreux pour s'assurer la participation de ces géants de la nage longue distance.

Dans une lettre adressée aux dirigeants de la Fédération des marathons de nage du Québec, Raul Villagomez, président du comité des nageurs, dresse une longue liste de demandes, que les promoteurs auront à étudier au cours des prochains mois.

La plupart de ces revendications ont trait à l'aspect rémunération, un point où la nage professionnelle accuse un sérieux retard en comparaison avec les autres disciplines.

Ainsi, l'Association des nageurs exigera que tout athlète soit rémunéré au taux de 35 dollars l'heure, pourvu que la nage effectuée la moitié de l'épreuve.

Pour toute compétition de dix milles ou moins, les promoteurs devront offrir une bourse minimum de 15,000 dollars et de 25,000 dollars pour toute épreuve de onze milles ou plus.

Les dirigeants des 24 Heures de La Tuque seront les plus fortement affectés par ces demandes, puisque l'Association désire exiger que chaque équipe à

compléter l'épreuve reçoive mille dollars, comparativement à 400 par le passé.

Certaines organisations ayant déjà de la difficulté à boucler leur budget, il est à se demander si ces exigences de la part des nageurs n'entraîneront pas la disparition de quelques épreuves, pourtant en nombre limité.

Président de la Fédération des marathons du Québec, Nicol Allard s'est dit confiant de pouvoir trouver un terrain d'entente, à la satisfaction des personnes impliquées.

"Certaines de ces demandes me semblent logiques, a fait remarquer monsieur Allard. Il y a toujours possibilité de négocier. Nous en discuterons lors de notre assemblée du 9 novembre prochain. Il nous faut se pencher sur le problème, mais je ne crois pas qu'il y ait lieu de s'alarmer".

Par la même occasion, monsieur Allard entend proposer une formule de contrat uniforme pour toutes les compétitions disputées au Québec.

"Afin d'éviter la répétition de situations qui se sont présentées l'été dernier, nous tenterons d'implanter un contrat similaire pour toutes les épreuves que nous sanctionnons", de préciser le président Allard.

Signalons enfin qu'une rencontre aura lieu au cours de l'hiver avec les porte-paroles de l'Association des nageurs, dont les représentants nouvellement élus sont Raul Villagomez, Marwan Gazzawi et Dennis Matuch.



SCENES COCASSES — Les scènes cocasses sont monnaie courante dans la Ligue de hockey pee wee régionale. Les jeu-

nes s'en donneront à coeur joie à compter de samedi, le 26 octobre prochain.

Perspective d'expansion

La Ligue régionale pee wee devra attendre encore un an

Par Pierre RAYMOND

JONQUIERE — Malgré le désistement de dernière minute de la municipalité de Chicoutimi-Nord, la Ligue de hockey pee wee régionale entreprendra une autre saison, samedi, le 26 octobre prochain.

Le circuit présidé par M.

Lola Bouchard, de Jonquière, devra maintenant attendre à l'an prochain pour envisager une expansion.

Même si l'inauguration du nouvel amphithéâtre de Chicoutimi est prévue pour la semaine prochaine, un retard dans la livraison d'équipement

oblige les organisateurs à remettre leur projet à la saison prochaine.

Tout de même, le président Bouchard, nouvellement élu à ce poste, entrevoit une autre saison remplie de succès pour les responsables de six équipes en lice.

"Tout le monde a bien

hâte de commencer", de lancer M. Bouchard. "La lutte sera chaude encore cette année. Il faudra surveiller la formation d'Alma qui s'est sensiblement améliorée cette année."

En plus d'Alma, les équipes de Chicoutimi, d'Arvida, de Jonquière, de Port-Alfred, de Kénogami et de Roberval compléteront les cadres de la ligue PEE WEE. "Malgré qu'ils aient encore une bonne équipe, Arvida a perdu beaucoup de ses joueurs l'an passé et ils auront plus de difficultés", a continué le policier de Jonquière.

Le premier responsable de la ligue pee wee ne s'inquiète nullement du support de la population.

"Nous sommes loin de nous inquiéter pour cet item. Le public aime ce genre de spectacles surtout durant les éliminatoires. D'ailleurs, avec les années, beaucoup plus de gens assistent aux joutes du hockey mineur dans la région."

L'organisation de M. Bouchard verra à la création d'un comité prochainement, dans la perspective d'une expansion pour les années futures. Le président

avoue son désir d'élargir les cadres de la ligue vers le Lac-St-Jean. "Avec les constructions de plusieurs arènes au Lac-St-Jean, nous présageons sérieusement une expansion vers ce coin. Plusieurs contacts ont déjà été faits dans ce sens. Pour ma part, je verrais très bien deux nouvelles villes du Lac-St-Jean se joindre à nous en plus de celle de Chicoutimi-Nord", a-t-il analysé.

Selon lui, cette expansion serait un premier pas vers la division de la ligue en deux secteurs bien définis, soit celui du Saguenay et celui du Lac-St-Jean.

M. Bouchard attend avec impatience la venue du 11e tournoi pee wee de Jonquière en janvier prochain et il est assuré d'une brillante participation des équipes de la région. "Avec le temps, le hockey pee wee s'améliore de plus en plus dans notre région. Nous devons nous attendre à une participation de qualité de nos jeunes. Les années ont prouvé que notre hockey valait autant, si non plus, que les autres régions du Québec", a précisé M. Bouchard.



Communiquez avec nous. Nous communiquerons avec Chicoutimi, Chicago ou Copenhague.

Communiquez avec nous et nous vous réserverons une voiture à peu près n'importe où au Canada ou ailleurs dans le monde.



Au Canada c'est **TILDEN** Auto-location

Mettant en vedette la Chevrolet Malibu et autres voitures de qualité.

Séjour social: 1485 rue Stanley, Montréal

Aux États-Unis, nous sommes affiliés à National Car Rental

677-2727

Reggie Jackson devra se la fermer, sinon...

Reggie Jackson, des Athletics d'Oakland, a passé au "toast". Le commissaire Bowie Kuhn s'est chargé de l'affaire, hier, après que Jackson se soit disputé avec un reporter sportif. Jackson s'en est pris à Murray Olderman, du Newspaper Enterprise Association, pendant l'exercice de lundi et l'a injurié en raison d'un article qu'il avait écrit dans son magazine, lui interdisant même l'accès au vestiaire. L'aide du commissaire, Joe Reichler, a fait le message.

"Je lui ai dit que le commissaire n'aimait pas une telle conduite et qu'à l'avenir, il y aurait des conséquences graves", Jackson a assuré Reichler de ne pas s'inquiéter et que l'incident était clos.

Kénogami. Les périodes d'entraînement sont cédulées pour les samedi et dimanche de chaque semaine, à la piscine du CEGEP de Jonquière. Georges Brisson est le responsable de cette initiative... L'inauguration de l'aréna de Chicoutimi-Nord est prévue pour vendredi, le 25 octobre prochain.

Roule ta boule

Le deuxième tournoi de qualification pour l'émission Télé-quilles, au canal 10, de Montréal, aura lieu les 19 et 20 octobre, au Salon de quilles Pascal, centre d'achat la Canadienne, à Québec. Ce tournoi est ouvert à tous, même à vous mesdames.

étudiants-amateurs de bain libre, à la piscine du CREPS, d'Alma, pourront jouer dans l'eau jusqu'au premier novembre, de 14h45 à 15h45. Toujours selon Julien, il ne faut pas confondre bain libre et bain de pieds. Au premier, vous vous mouillez les pieds et au second, vous vous faites sécher... Le club Port-Alfred avise tous les intéressés que les glaces du curling seront disponibles à compter du 25 octobre. Le calendrier pour 24 équipes sera préparé prochainement.

La belle Diane

Mlle Diane Girard, de St-Stanislas, a été élue Miss Faisan, à l'occasion du festival qui avait lieu en fin de semaine dernière. Par la même occasion, on pouvait fureter parmi les différentes présentations d'une exposition artisanale. Le kiosque de Roger Lecompte, pour un, spécialiste en cuir repoussé, a reçu une attention toute spéciale.

Lise se prépare

"La belle Diane", "Lise se prépare", les dames sont à l'honneur aujourd'hui. La petite Lise en question, Demers, de son nom, connaîtra encore une saison par mal active au domaine du ski de fond. Lise sera à nouveau chef de file de l'équipe du Québec, lors des épreuves provinciales et nationales.

Encore elles

Autant continuer dans la même veine. L'équipe féminine de volley-ball du Canada a terminé au deuxième rang de sa division, en première ronde des championnats mondiaux, en dépit d'un revers de 15-13, 15-17 et 15-10, devant les Suds-Coréennes. Les Canadiennes, originaires de Montréal, avaient surpris les Tchèques, dimanche, et les Bulgares, hier... Le champion du monde de sprint Peter Pederson, a renoncé à s'attaquer au record de l'heure à Mexico, cette année, parce qu'il n'a pas bénéficié de conditions d'entraînement favorables dans son pays.

C'en était trop

Des changements, des promotions, des congédiements, tout ça dans le sport. Bob Geary, âgé de 40 ans et ancien joueur des Stampede de Calgary et des Alouettes de Montréal, occupera dorénavant les charges de gérant-général des Alouettes. Il prend la relève de l'instructeur Marv Levy, qui cumulait ce poste depuis le congédiement de J.I. Albrecht.

Brassard s'est trompé... Cleary demandera sa tête

Par Pierre RAYMOND

ROBERVAL — L'affaire Cleary refait surface à Roberval. Pourtant, lors d'une conversation téléphonique, hier soir, l'instructeur des Ouananiches de Roberval, Maurice Brassard, nous confiait que son déserteur, Bernard Cleary, était revenu à de bonnes intentions en demandant une rencontre avec la direction de l'équipe.

Mais Brassard sera le premier étonné, demain soir, le moment venu, lorsque Cleary demandera le renvoi de l'instructeur. Tout simplement! Cleary ne

reviendra pas avec les mêmes intentions comme l'avait préalablement cru Brassard.

"J'ai demandé une rencontre avec l'intention de jouer encore au hockey mais je demanderai aussi des changements dans la direction de l'équipe", de dire le principal intéressé.

"Quel (s) changement (s), Bernard?"

"Brassard! Sinon, je demanderais ma libération. Si je n'obtiens pas ce que je désire, je ferai quelques déclarations concernant les méthodes de Brassard pour piloter une équipe de hockey. Je n'ai pas accepté la façon que la direction des Ouananiches a parlé de moi dans les journaux et ailleurs. C'est facile de "bourrer" le monde de cette façon", a-t-il ajouté.

Cleary a répété: "Je tiens

à jouer au hockey. Pour les Ouananiches de préférence. Je considère qu'il y a du potentiel dans cette équipe mais il est mal exploité. Je connais d'autres personnes qui pourraient diriger une équipe junior à Roberval", a renchérit Cleary sans toutefois prononcer de nom.

Pourtant, et c'est bien là la cocasserie de la situation, Brassard croyait aux bonnes intentions de Cleary. "Nous mettrons les points sur les 'i' et il devra demander la permission aux joueurs avant de rentrer dans la cabane. Il croyait que les autres équipes réclameraient ses services mais il s'est trompé. Dorénavant, il devra respecter l'autorité. Le sport, c'est une formation pour un jeune, il devrait en profiter", avait alors déclaré "l'illusionniste" Brassard.

Encore aux trousses de Finley

OAKLAND (AP) — Un groupe d'Oakland a intenté hier une poursuite contre Charles O. Finley, l'accusant de négocier en vue de déménager ses champions As d'Oakland à Seattle et demandant une injonction à la Cour.

Le groupe, comprenant 20 supporters des As, plus un superviseur et le conseil du travail du comté Alameda, a soutenu que Finley n'avait pas moussé la publicité du club dans le but de faire diminuer les assistances.

La poursuite ajoute que le président de la LA, Lee MacPhail, avait entamé les négociations avec les dirigeants de Seattle au sujet d'un bail au nouveau stade recouvert de la ville.

Le superviseur Tom Bates a déclaré que, si les As ne respectaient pas leur bail au Colisée d'Oakland, il en coûterait des millions aux contribuables du comté et beaucoup plus en prestige à la région.

Finley a commenté à ce sujet: "C'est de la bouillie pour les chats..."



RANCUNIER — Bernard Cleary garde rancune envers son ancien instructeur, Maurice Brassard. Il le prouvera, demain soir, en demandant le renvoi de Brassard, condition expresse pour qu'il rejoigne ses coéquipiers.

LE RAPIDO

Choisissez

Les rédacteurs sportifs attachés à la couverture des Saguenéens de Chicoutimi seront vraisemblablement invités à choisir le meilleur joueur de l'équipe, encore cette année, en prévision de la Coupe Molson. Le système s'apparente avec celui de l'an dernier, alors que cinq points sont accordés à la première étoile du match, trois points à la deuxième et un point à la troisième. Le gagnant de chaque tranche se verra décerner \$125, tandis que celui qui méritera les honneurs, lors de la compilation totale, recevra \$200.

A l'eau

Le club de natation de Jonquière entreprend une campagne de recrutement pour tous les jeunes qui possèdent déjà un cours de cette discipline. Avis à tous les jeunes du secteur de Jonquière et

mes!... Le LM Excavation s'est emparé du premier rang de la Ligue de hockey Coupe-Tard de Kénogami, après deux semaines d'activités. Le Claveau et fils occupe la deuxième position, devant Trans Meubles et les Amis du hockey. Ghislain Darisse domine le classement des compteurs, avec trois buts et cinq mentions d'assistance.

Candidat demandé

Faute de candidat (!!) Ghislain Simard reviendrait à la présidence du St-Félicien 500. Il semble que les intéressés à ce poste se font de plus en plus rares. Poursuivra le président, on songerait à l'engagement d'un secrétaire-gérant à temps partiel...

Bain de pieds

Mon confrère Julien Gagnon rapporte que les

TOUT POUR LA CHASSE CHEZ **Sporama**

ALMA 668-8328
JONQUIERE 547-9566

LE CHASSEUR PRUDENT...

Va à la chasse à la manière d'un sportif et non à celle d'un braconnier, en respectant la limite permise.

C'en était trop

Des changements, des promotions, des congédiements, tout ça dans le sport. Bob Geary, âgé de 40 ans et ancien joueur des Stampede de Calgary et des Alouettes de Montréal, occupera dorénavant les charges de gérant-général des Alouettes. Il prend la relève de l'instructeur Marv Levy, qui cumulait ce poste depuis le congédiement de J.I. Albrecht.



ON PART — Larry Robinson, des Canadiens, s'apprête à quitter son territoire et invite tout le monde à le suivre. Son coéquipier Serge Savard et Bob Nystrom, des Islanders, répondent à l'invitation. Les

Canadiens n'ont pas dû avoir recours souvent à cette manœuvre, hier, puisqu'ils ont subi un revers de 6-3.

(Téléphoto PA)

Potvin et les Islanders humilient les Canadiens

(Selon PA) A Uniondale, le défenseur Denis Potvin a enfilé deux buts, hier soir, et les Islanders de New York ont humilié les Canadiens de Montréal 6-3, devant 11,479 spectateurs.

Potvin a surpris le gardien Michel Larocque avec un lancer frappé de 65 pieds dans la deuxième minute de jeu du premier vingt et a procuré aux siens une avance de 3-0 à 16:09. Gary Howatt a réussi le deuxième filet des vainqueurs à 6:32.

Pete Mahovlich a riposté

pour Montréal à 17:45 et, après le but de Guy Lapointe au début de la période médiane, il a profité d'un avantage de deux hommes pour créer l'égalité.

Dave Lewis a marqué le but décisif à 6:39, en troisième période. La recrue Bob Bourne et Bob Nystrom, ce dernier dans un filet désert, ont scellé l'issue de la rencontre.

Les Islanders sont toujours invaincus en trois matches cette saison tandis que le Tricolore a subi

une défaite et arraché deux verdicts nuls.

A Landover, le gardien Ron Low a repoussé 16 lancers en troisième période, permettant aux Capitals de Washington de faire match nul 1-1 contre les Kings de Los Angeles.

Le défenseur Yvon Labre a procuré les devants aux Capitals au début de la période médiane mais Dan Maloney a riposté moins de quatre minutes plus tard pour Los Angeles.

Low a réalisé 33 arrêts au cours de la rencontre,

contre 19 pour Rogation Vachon.

Il s'agissait d'un deuxième verdict nul pour les Kings, toujours invaincus après quatre matches cette saison. Les Capitals, de leur côté, ont récolté leur premier point au classement en trois rencontres.

A St-Louis, Dennis Vergeaert a marqué deux buts, hier soir, et les Canucks de Vancouver ont triomphé des Blues de St-Louis 6-4.

Dennis Kearns a profité d'une pénalisation à Garry Unger, des Blues, pour créer une égalité de 4-4 dans la 13ème minute de jeu de la troisième période. Paulin Bordeleau a enfilé le but décisif 69 secondes plus tard tandis que Garry Monahan a scellé l'issue à 18:54.

John Gould a réussi au premier vingt l'autre filet des Canucks tandis que Brian Ogilvie, avec deux buts, Bill Collins et Wayne Merrick ont touché la cible pour St-Louis.

Draveurs à pleine vapeur

TROIS-RIVIERE (PC) — Les Draveurs de Trois-Rivières ont écrasé les Eperviers de Sorel 8-2 hier soir, dans la LJM.

Labbé, Lagacé et Périard y sont allés de deux buts chacun pour les vainqueurs, dont les autres compteurs ont été Richer et Rouillard, tandis que Chapput et Lovasi sauvaient l'honneur des visiteurs.



Mahovlich a vite fait de remercier les Toros

A VANCOUVER

(Selon PC) — A Toronto, Frank Mahovlich a fait des débuts impressionnants dans l'AMH, hier soir, avec un truc du chapeau en conduisant les Toros de Toronto à un gain de 6-2 sur les Whalers de la Nouvelle-Angleterre devant 9,261 spectateurs.

Mahovlich, qui a quitté les Canadiens de Montréal, a marqué deux buts dès la 1ère période et l'autre dans la 2ème.

Les autres compteurs des vainqueurs ont été Wayne Dillon, Bob Leduc et Paul Henderson, qui a quitté les Maple Leafs, de la LNH.

Tom Webster et Gary Swain ont répliqué pour les visiteurs.

Gilles Gratton a effectué 32 arrêts devant la cage des Toros, en comparaison de 30 par Al Smith, des vaincus.

Wayne Carleton, ex-Toro échangé aux Whalers, a été l'objet des huées des spectateurs.

Le tchèque Vaclav Nedomansky a préparé les trois buts de Mahovlich même s'il a semblé éprouver des difficultés à s'adapter au style professionnel.

VANCOUVER (PC) — Les suédois Ulf Nilsson et Anders Hedberg et le finlandais Heikki Riihiranta ont marqué chacun un but, hier soir, pour conduire les Jets de Winnipeg à une victoire de 6-2 contre les Blazers de Vancouver dans un match de l'Association mondiale de hockey disputé devant 8,399 spectateurs.

Les autres buts des Jets ont été l'oeuvre de Danny Johnson, Danny Spring et Normand Beaudin. Claude St-Sauveur et le défenseur Mike Pelyk ont touché la cible pour Vancouver.

Cinq joueurs européens, étaient en uniforme pour les Jets. Outre ceux mentionnés ci-dessus, il y avait Lars-Erik Sjöberg, de Suède, et Veli Pekka Ketola, de Finlande.

Le gardien Joe Daley, des Jets, a été bombardé des 35 lancers. Don McLeod, de son côté, a réalisé 26 arrêts.

CENTRES GO GOODYEAR

VENTE

PRE-HIVER DE PNEUS D'HIVER

Le **MEILLEUR** pneu d'hiver à plis en biais de Goodyear!

Suburbanite XG 78

27⁹⁵ chacun 660-12 A78-13 BANDE BLANCHE POSE COMPRISE

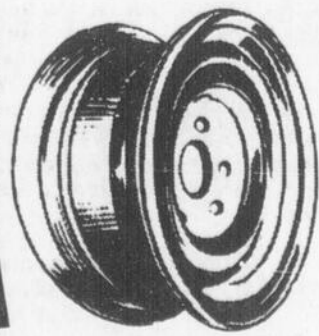
4 plis de polyester **BANDE BLANCHE**

Dimension	Prix courant	VENTE
600-12	\$30.95	\$27.95
A78-13	\$30.95	\$27.95
B78-13	\$30.95	\$27.95
B78-14	\$30.95	\$27.95
C78-14	\$31.95	\$28.95
E78-14	\$32.95	\$29.95
F78-14	\$32.95	\$29.95
G78-14	\$35.95	\$32.95
H78-14	\$39.95	\$35.95
F78-15	\$34.95	\$30.95
G78-15	\$37.95	\$33.95
H78-15	\$40.95	\$36.95
900-15	\$46.95	\$42.95

AUCUN PAIEMENT AVANT L'AN PROCHAIN

Si vous avez un compte à un Centre Go Goodyear ou si vous ouvrez un compte, vous pouvez acheter vos pneus d'hiver dès maintenant et vous n'aurez rien à déboursier avant janvier 1975. Les frais d'administration seront ajoutés en février 1975 et ce, seulement sur la balance à payer.

ACHETEZ VOS PNEUS D'HIVER MAINTENANT



Posez vos pneus d'hiver sur leurs propres jantes

• Épargnez de l'argent
• Épargnez du temps
• Épargnez vos pneus

9⁷⁵ chacune s'ajoutent aux Chevy II, Beaumont 64 & 75, Tempest, Venture 69 & 75, Chevrolet 67 & 69.

CENTRES GO GOODYEAR

UNE DIVISION DE THE GOODYEAR TIRE & RUBBER COMPANY OF CANADA LIMITED

777, BOUL. TALBOT, CHICOUTIMI

Il y a maintenant 4 façons d'acheter à crédit chez Goodyear



Un projet innovateur pour les Jeux du Québec

Un nouveau projet vient de germer dans l'esprit des responsables des Jeux du Québec sur le plan régional. Il s'agit de répartir les Jeux entre deux municipalités différentes, soit une dans le secteur du lac St-Jean et l'autre au Saguenay, échelonnés sur une période de deux fins de semaine.

C'est un projet qui peut paraître une utopie à prime abord car on s'imagine que c'est trop demander de la part des organisateurs. Par contre, si on envisage uniquement le côté pratique du projet, on se rend compte qu'il peut y avoir un point capital qui en découle.

Pour la municipalité en question, c'est une excellente opportunité de miser sur la formation du groupe des entraîneurs, des officiels, des juges, des chronométreurs en plus de pouvoir s'offrir certains aménagements indispensables qui n'exigent parfois qu'une mise de fonds plutôt minime.



JULIEN GAGNON

Dans la région, tout comme ailleurs, on a beaucoup trop tendance à laisser les grands centres monopoliser toutes les énergies et toutes les ressources humaines. Sous prétexte que ces municipalités possèdent un équipement plus complet et une préparation plus adéquate, tant sur le plan humain que financier pour organiser de telles compétitions, les municipalités de moindre envergure sont portées à tout laisser aller en se disant qu'il ne sert à rien de lutter contre des monolithes.

Pliothore contre carence

Et pourtant, si on fait un tour rapide de tout ce qui existe dans la région, on se rend compte que même les petits centres ruraux ont quelque chose à offrir qui se compare avantageusement à ce qui existe dans les grands centres.

Dans les milieux urbains, industrialisés et pourvus de toutes les facilités et aménagements indispensables, on retrouve bien souvent une pléthore d'intérêts. Sous le couvert du bien communautaire, il existe bien souvent certaines frictions idéologiques qui nuisent à la bonne marche d'une organisation.

Dans les centres plus petits et moins mécanisés, il peut y avoir une carence d'accommodations et d'équipements mais, par contre, c'est bien souvent dans ces endroits que l'on retrouve le pourcentage le plus élevé de participants et d'athlètes les plus prometteurs.

C'est également dans ces milieux que l'on retrouve aussi des officiels très compétents car on se fait un point d'orgueil de démontrer que l'on peut remplacer l'abondance par la bonne volonté et la détermination.

Idéologie motivatrice

Au Saguenay-Lac-St-Jean, l'idéologie suscitée par la présentation des Jeux du Québec se maintient à un niveau supérieur. On se fait un point d'honneur de tenir des compétitions où on peut vraiment déterminer les meilleurs athlètes qui seront appelés à représenter la région dans les éliminatoires provinciales.

La même formule n'existe pas partout car, en bien des cas, on se contente de désigner par le sort ceux qui seront appelés à défendre les couleurs d'un secteur.

Cette méthode a d'ailleurs démontré que le sort n'est pas spécialement un critère valable car, même dans les grands centres, où cette formule est appliquée, c'est bien souvent dans ces régions où l'on rencontre l'opposition la plus faible.

Le Saguenay-Lac-St-Jean a prouvé hors de tout doute que les responsables des Jeux du Québec attachaient une importance capitale aux éliminatoires régionales. La représentation provinciale du secteur a d'ailleurs servi à illustrer avec éclat, depuis le commencement des Jeux l'excellente préparation que l'on donne aux athlètes.

M. Yves Bélanger, sous-ministre au Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports a émis l'opinion récemment, que la base du succès aux éliminatoires provinciales des Jeux du Québec reposait sur l'authenticité des compétitions régionales. Sur ce point, les grands centres auraient intérêt à copier la formule des centres moins favorisés tel que le nôtre.

Qui relèvera le défi?

Sur le plan régional, on peut difficilement mettre en doute la valeur réelle du projet de centralisation des éliminatoires régionales dans une seule municipalité. Il n'y a pas à douter que des secteurs comme Port-Alfred ou Bagotville, aussi bien que Roberval, Dolbeau ou St-Félicien soient en mesure de marquer un pas en avant et de démontrer l'esprit d'initiative des responsables des loisirs et des sports dans ces secteurs.

Les dirigeants municipaux déboursent d'ailleurs des sommes assez importantes au cours d'une année fiscale pour donner à la population ce qu'elle désire.

Ces mêmes dirigeants verraient d'un bon oeil leur directeur des loisirs s'embarquer dans une galère régionale car ce serait la réponse la plus encourageante à leurs efforts et à leurs sacrifices.

Il faut bien admettre aussi que les directeurs des loisirs ne sont pas seulement mandatés pour dépenser, ils sont aussi engagés pour penser et soumettre des projets qui sont profitables à toute la population.

C'est là que la présentation des Jeux régionaux dans un centre de moindre envergure connaîtrait une surenchère d'intérêt et de motivation.

Le "robot de Philadelphie" ne veut pas abandonner

PHILADELPHIE (AFP) — Benny Briscoe, le "robot de Philadelphie", n'a nullement l'intention d'abandonner la boxe après sa défaite contre Emile Griffith.

"Il n'en n'est pas question, a déclaré, mardi, à l'AFP, Arnold Weiss, manager du poids moyen de Philadelphie. "Benny était naturellement un peu

déçu après sa défaite, son entraîneur a sans doute effleuré l'idée d'une retraite, mais Benny m'a assuré qu'il désirait poursuivre sa carrière, a ajouté le manager.

Je pense qu'il a encore beaucoup à accomplir et je vais essayer de conclure en prochain match contre l'un des dix meilleurs mondiaux", a-t-il dit.



TOUT CE QUI S'IMPRIME NOUS L'IMPRIMONS

l'imprimerie
LE PROGRÈS
DU SAGUENAY LIMITÉE

316, AVENUE LABRECQUE — CHICOUTIMI — TEL.: 545-4474

Seuls Ali et Foreman pourraient retirer un bénéfice de leur combat

Par AP et REUTER

Le match qui opposera, le 30 octobre, Cassius Clay à George Foreman est considéré comme le combat le plus cher de l'histoire—mais il est probable que, seuls, les deux boxeurs en retireront un

bénéfice.

Dans les milieux proches des organisateurs, on déclare que ceux-ci s'en tirent à bon compte s'ils récupèrent 20 millions de dollars en particulier pour la location du matériel. Cette perte sera assumée presque entièrement par le gouvernement du Zaïre.

Celui-ci déclare maintenant que c'est en fait la société "Risnalia Investments", dont le siège est en Suisse, qui a fourni les deux lettres de crédit de cinq millions de dollars qui iront aux boxeurs. Le gouvernement de Kinshasa a ajouté, de son côté, cinq millions de dollars.

Le Zaïre est un des riches pays africains, avec un produit national brut estimé à 1.5 milliard de dollars par an. Mais le prix du cuivre, principal produit d'exportation, a fortement baissé, et il existe des problèmes de liquidités.

que j'étais complètement guéri. Pas seulement physiquement mais aussi mentalement."

Henry Clark a reconnu que le rythme était lent: "J'essayais de le suivre, pas de le couper. C'était une séance de travail. Il est en grande forme et véritablement agressif."

PESSIMISME

Les prévisions de recettes pour la rencontre sont maintenant pessimistes sur plusieurs points.

C'est ainsi que l'on prévoyait tout d'abord de 10,000 à 15,000 spectateurs venus d'outre-mer. On estime maintenant qu'il n'y en aura que quelques centaines.

Le festival de musique, prévu pour les trois jours précédant le match, a eu lieu en dépit de l'ajournement de la rencontre, mais l'assistance a été très réduite, et le gouvernement a dû promettre de couvrir les frais d'hôtel des artistes et techniciens.

D'autre part, une société américaine doit participer à la réalisation du circuit fermé de télévision. Or l'administration américaine des impôts a laissé entendre qu'elle pourrait prélever à la source 30 pour cent des recettes, pour couvrir d'éventuels versements d'impôts—ce qui soulève un problème diplomatique.

Finalement, selon le directeur d'une société britannique qui a largement financé l'opération télévisive, "seuls, Cassius Clay et Foreman n'auront pas de problèmes financiers dans ce match".

FOREMAN

George Foreman, champion du monde des poids lourds, a boxé pendant six minutes hier, pour la première fois depuis sa blessure à l'oeil il y a 29 jours.

Foreman a disputé deux rounds contre Henry Clark, son partenaire qui est classé huitième dans la liste des prétendants au titre mondial. Le champion du monde a boxé avec prudence pour éviter une nouvelle mésaventure. Les coups visaient essentiellement le corps.

Après ce bref affrontement, Foreman a déclaré: "Je voulais savoir si j'aurais tendance à protéger excessivement mon oeil. Ce ne fut point le cas. Dès que j'ai commencé à boxer, j'ai su

BURGER-ELLIS

Joe Bugner, le Britannique détenteur du titre de champion de boxe d'Europe de la catégorie des poids lourds, rencontrera l'Américain Jimmy Ellis, ancien champion de la World Boxing Association, dans un combat de 10 rounds le 12 novembre à Wembley, annonce l'organisateur Harry Levene.

L'entraîneur de Bugner, l'Ecosse Andy Smith, a déclaré que, si tout se passe comme prévu, Bugner, qui aura 25 ans en mars, rencontrera le Californien Jerry Quarry et l'Argentin Oscar Bonavena après le match avec Ellis, puis essayera de se mesurer avec l'Américain Ron Lyle.

"Tout semble bien s'arranger à l'heure actuelle; Joe devrait être prêt, après ces combats, à être le premier challenger de George Foreman ou de Muhammad Ali, car je ne crois pas que ces deux-là, après le combat qui les opposera au Zaïre, accepteront des combats avant au moins un an," a dit Andy Smith.

Ellis, 34 ans, battit Jerry Quarry en 1968, devant le champion poids lourd de la World Boxing Association. Cinq mois plus tard, il défendit son titre avec succès contre Floyd Patterson à Stockholm. En 1979, Ellis fut battu par Joe Frazier, qui devint champion.

Ellis a boxé deux fois à Londres dans des matches précédant les deux combats entre Muhammad Ali et le Britannique Henry Cooper.



Volontaires par excellence
Ces personnes de différents âges et de différents milieux accomplissent des tâches importantes et essentielles pour la Croix-Rouge.
VOUS AUSSI POUVEZ AIDER. +

100 minibus, 2,500 taxis, 100 telex...

NEW YORK (AFP) — M. Njoli Balanga, commissaire général du Tourisme de la République du Zaïre, a assuré, au cours d'une conférence de presse tenue mardi à New York, que tout était prêt à Kinshasa pour le championnat du monde des poids lourds Foreman-Ali, qui aura lieu le 30 octobre prochain à trois heures du matin locales.

"Toutes les dispositions nécessaires ont été prises pour assurer le déroulement du combat", a déclaré Njoli Balanga.

Le commissaire général a indiqué, d'autre part, que le gouvernement zairois a engagé des dépenses considérables pour mettre sur pied l'infrastructure indispensable au championnat du monde (stade, logement, transports, communications). Il a estimé ses dépenses à 15 millions de dollars, sans parler de la garantie de 10 millions de dollars pour la bourse des deux boxeurs.

La modernisation du stade du 20 mai, où aura lieu le match, a coûté à elle seule huit à neuf millions de dollars. Plusieurs hôtels ainsi que des campus et un grand nombre de villas privées ont été restaurés pour accueillir les touristes.

Le gouvernement mettra 2,500 taxis, 120 autocars et 100 minibus à la disposition des visiteurs et du public. Il a fait installer 100 lignes de télex et 34 lignes de téléphone entre le Zaïre et les Etats-Unis, alors qu'il en existait que respectivement une et dix auparavant.

BILLETS

Selon M. Balanga, 1,500 billets ont déjà été vendus aux Etats-Unis et en Europe pour le match. On s'attend à ce que 500 à 700 touristes africains venant de

pays francophones et d'Afrique orientale assisteront au match. La commission d'organisation du match prévoit que les trois quarts des 6,000 fauteuils de ring à 250 dollars la place seront vendus. Une tribune centrale comprenant 1,000 places à 180 dollars et 2,500 autres à 100 dollars est installée derrière les fauteuils de ring. 50,000 places à 10 dollars sont prévues sur les gradins du stade, qui peut contenir jusqu'à 100,000 personnes avec les places debout.

Le représentant du gouvernement de Kinshasa a souligné que les organisateurs zairois ne s'attendaient pas à tirer un bénéfice immédiat du "super-combat du siècle", mais qu'il s'agissait d'un investissement à long terme. "C'était un moyen de faire connaître le Zaïre en particulier aux Etats-Unis et de prouver que nous étions capables d'organiser un grand événement sportif", a-t-il dit.

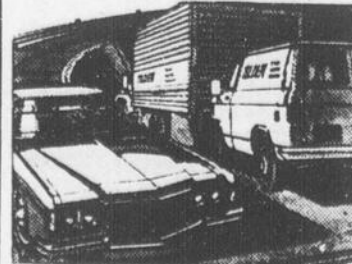
Il a fait entendre que les installations actuelles pourraient être utilisées pour d'autres manifestations sportives à l'avenir.

8,000 lits sont disponibles à Kinshasa, mais les organisateurs zairois ne s'attendent pas à ce qu'ils soient tous pris.

Enfin, M. Balanga a précisé qu'un toit transparent pouvait être installé au-dessus du ring et des fauteuils de ring en cas de pluie lors du combat. Mais le député zairois a fait valoir que la réelle saison des pluies ne commençait que le 15 novembre et qu'actuellement il ne pleuvait qu'une à deux heures par jour, généralement l'après-midi ou le soir. Or, le match entre George Foreman et Mohamed Ali aura lieu à trois heures du matin locales.

Au Canada c'est
TILDEN

Que vous ayez besoin d'une nouvelle Chevrolet ou d'un camion Chevrolet ou GMC, nous avons ce qu'il vous faut. Aucun frais de millage en ce qui concerne les voitures de promenade.



Vous pouvez filer aussi loin que vous le désirez sans qu'il vous en coûte plus cher.

Appelez donc Tilden et roulez bien.



74, JACQUES-CARTIER EST, CHICOUTIMI
Tél.: 549-3888 ou 677-2727

PREMIER COLLOQUE MONDIAL AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

IL SE TIENDRA A

L'UNIVERSITE DU QUEBEC A CHICOUTIMI

LES 17-18 et 19 OCTOBRE

Participation de 250 scientifiques, spécialistes, autorités politiques du Canada et de l'Europe.

TOUTE LA REGION
DOIT Y ETRE PRESENTE!

STEINBERG

la maison du consommateur averti!



Dans notre Charte des Droits du consommateur, nous parlons de **VOTRE DROIT DE CHOISIR VOUS-MÊME** les produits que vous désirez — produits de marque nationale ou produits-maison Steinberg (plus économiques, mais de qualité égale sinon supérieure). Ce choix, vous pouvez le faire dans **TOUS** les rayons de nos supermarchés.

Nos viandes et M. Pierre ...

Ainsi, au rayon des viandes, nous vous offrons un vaste choix de viandes de toute première qualité dans des coupes très variées. Notre spécialiste, M. Pierre, se fait un plaisir de vous préparer la coupe spéciale que vous lui demandez n'importe quand.

des vitamines/soleil dans vos menus ...

Chez Steinberg, notre réputation est également depuis longtemps établie quant aux fruits et légumes frais que nous vous offrons toute l'année. Nos acheteurs sont des experts qui se font un devoir en tout temps de vous offrir des "produits du jardin" de la meilleure qualité qui soit, aux prix le plus bas possible.

du TEMPS pour vous ...

Et connaissant l'importance du facteur TEMPS pour le consommateur d'aujourd'hui (femme ou homme) qui travaille, nous vous offrons une grande sélection de produits congelés, de produits laitiers et de charcuterie afin de vous aider à préparer des repas nourrissants et bien équilibrés en un rien de temps; n'oubliez pas nos délices "Petite Fleur" (pains, gâteaux, biscuits, pâtisseries, etc.) qui sont préparés dans nos propres fours.

de tout pour chacun ...

Bien sûr, nous n'avons souligné que quelques-uns des rayons de nos supermarchés Steinberg où vous savez que vous pouvez trouver en tout temps des produits d'épicerie de qualité, en plus d'articles ménagers pratiques et de produits de beauté et hygiène.

Si on appelle Steinberg la maison du consommateur averti, c'est parce que le consommateur averti sait qu'il peut économiser chez Steinberg toute l'année, tout en obtenant la qualité et la variété qu'il désire dans chaque rayon.



BEURRE D'ARACHIDES STEINBERG POT 48 OZ \$1.89	PAIN DE VIANDE PREMIER ORDINAIRE OU BAR-B-Q BTE 12 OZ 69¢	CAFÉ MOULU CHASE & SANBORN SAC 1 LB \$1.27
CASSEROLES CHUNKY KING SAVOURS VARIÉS PQT 29 1/2 OZ 99¢	JUS DE TOMATES LIBBY'S CANADA DE FANTAISIE BTE 19 OZ 27¢	SOUPE HABITANT CRÈME DE CHAMPIGNONS BTE 28 OZ 47¢
CROUSTILLES HUMPTY DUMPTY NATURE PQT 8 OZ 63¢	BOISSON AUX FRUITS ROUGE MONT BTE 10 OZ 22¢	MÉLANGE À SAUCE BRUNE FRENCH'S PQT 1 OZ 28¢
		HAMBURGER FIXIN'S FRENCH'S SAVOURS VARIÉS BTE 7 OZ 57¢
		MARGARINE RÉGULIÈRE BLUE BONNET PQT 3 LB \$1.92
		HUILE DE MAÏS MAZOLA BOUT. 24 OZ \$1.40
		SAUMON SOCKEYE GOLD SEAL BTE 7 1/2 OZ \$1.29

FROMAGE TRANCHE STEINBERG (ENVELOPPÉ SÉPARÉMENT) PQT 8 OZ 51¢	JUS D'ORANGE CONGÉLÉ, CONCENTRÉ NATUREL, DE FLORIDE ORCHARD KING BTE 12 1/2 OZ 39¢
THON BLANC SOLIDE NAMUK BTE 3 1/2 OZ 69¢	NETTOYEUR À MARMITE NO 15 KURLY KATE CH. 28¢
FÈVES AU LARD LIBBY'S, BRUN FONCÉ AVEC SAUCE TOMATE BTE 14 OZ 27¢	DÉTÉRSIF EN POUDRE CALGONITE POUR LA VAISSELLE PQT 50 OZ \$1.79
EAU MINÉRALE MONTCLAIR BOUT. 30 OZ 39¢	DÉSODORISANT D'INTÉRIEUR LIQUIDE AIRWICK BOUT. 5 1/2 OZ 74¢
ENTRÉE CONGÉLÉE SWANSON PATATES ET BOEUF PQT 8 1/2 OZ 69¢	COUTEAU À GÂTEAU ROUGE OU BLEU CH. 99¢
EAU DE JAVEL CONCENTRÉE JAVEX BOUT. 64 OZ 57¢	LE GRAND MANITOU VOLUME 5 \$2.99
SHAMPOOING À TAPIS BISSELL BOUT. 64 OZ \$4.47	COUPES À CHAMPAGNES PIED ROND OU CARRÉ 4 POUR \$1.59

TOUS LES PRIX ANNONCES SONT EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI INCLUSIVEMENT.

TARTE AUX POMMES STEINBERG AVEC OU SANS CANNELLE 24 OZ - 8" CH. 79¢
ROULÉ AU CARAMEL OU AU CHOCOLAT STEINBERG 10 OZ 65¢
GÂTEAU AUX DATTES STEINBERG 14 OZ 59¢
BRIOCES SUCRÉES ÉRABLE ET NOIX STEINBERG PQT DE 12 65¢

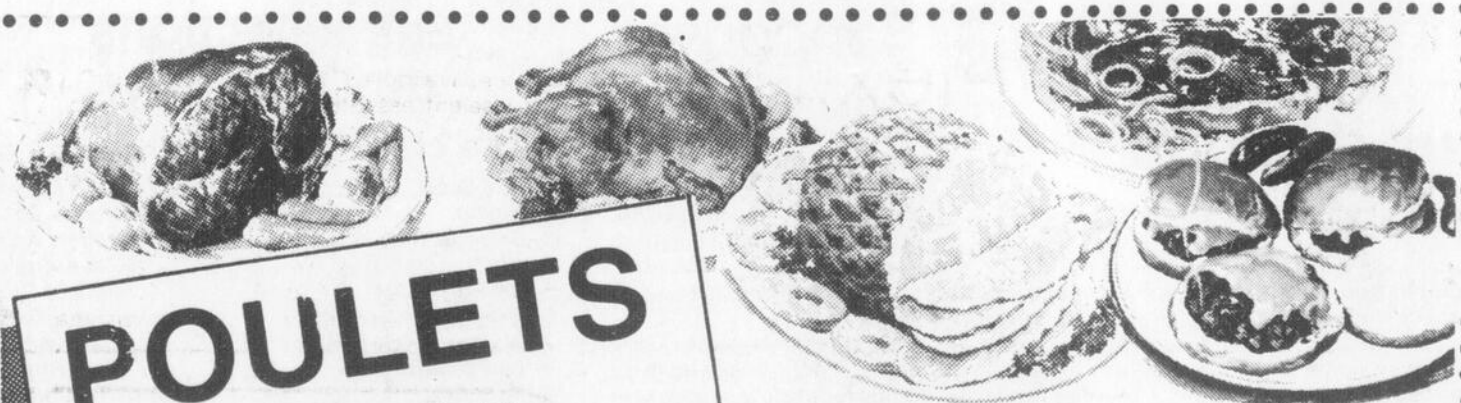
CALIFORNIE BROCOLI GROSS. 14 55¢
CAROTTES DU QUÉBEC CANADA NO 1 5 LB. 49¢
PIMENTS VERTS DU TEXAS CANADA NO 1 LA LB 39¢

PAMPLEMOUSSES DE FLORIDE, GROSSEUR 48 CHAIR BLANCHE 8 POUR 89¢
--

BEIGNES NATURE STEINBERG PQT DE 12 45¢

BANANES PETITES ET GROSSES VARIÉTÉ PREMIUM LA LB 17¢
--

POMMES DE TERRE DU QUÉBEC CANADA NO 1 SAC 10 LB 67¢



POULETS

CONGÉLÉS 2 À 4 LB
CANADA CATÉGORIE "A"

LA LB **67¢**

BOEUF HAMBURGER FRAIS HACHÉ LA LB HAUT COTE, FRAIS HACHE... 75¢
--

JAMBON FUME

DANS L'ÉPAULE GENRE PICNIC

LA LB **79¢**

Jeune boeuf vieilli naturellement GROS ou PETITS FILETS ou côtelettes en biftech Jeune boeuf vieilli naturellement BIFTECK DE COTES \$1.98 LA LB.

GIGOT D'AGNEAU ENTIER, CONGÉLÉ DE NOUVELLE-ZÉLANDE LA LB \$1.29	PIZZA AU PEPPERONI OU AUX CHAMPIGNONS EN VRAC STEINBERG LA LB \$1.39	EGG ROLLS À LA VIANDE WONG WING PQT DE 12 \$1.41
JARRET DE PORC CONGÉLÉ ET CHARNU LA LB 47¢	SAUCISSES FRAÎCHES EN VRAC STEINBERG LA LB 77¢	POULET PRESSÉ HYGRADE VIANDE ET OLIVES PIMENTS ET CORNICHONS PQT 6 OZ 41¢
FOIE DE PORC FRANCHÉ ET CONGÉLÉ LA LB 55¢	PÂTÉ AU POULET AVEC LÉGUMES STEINBERG PQT 12 OZ 65¢	BÂTONNETS de MORUE CONGÉLÉS BLUE WATER PQT 10 OZ 87¢
TOURTIÈRE CONGÉLÉE STEINBERG \$1.09	POULET ET DINDE EN BOUCHÉES, FLAMINGO CONGÉLÉES PQT 16 OZ \$1.09	FILET DE GOBERGE CONGÉLÉ HIGH LINER PQT 1 LB 84¢

SOMMAIRES

LIGUE NATIONALE

MONTREAL 3
N.Y. ISLANDERS 6

PREMIERE PERIODE

1. Ist., D. Potvin 2 Harris, Rom-
bough 1:32.
2. Ist., Howatt 2 Nystrom 6:32.
3. Ist., D. Potvin 3 Harris, Hicke
16:09.
4. Mon., Mahovich 4 Lefley, Robin-
son 17:45.
Pénalités-Gould M 0:23, Lewis I
3:12, Hart I 9:20.

DEUXIEME PERIODE

5. Mon., Lapointe 1 Richard, Wilson
4:25.
6. Mon., Mahovich 5 Lemaire, La-
pointe 10:43.
Pénalités-Gillies I 9:23, Smith I
9:31, Shutt M 16:59.

TROISIEME PERIODE

7. Ist., Lewis 2 Howatt, Bourne 6:39.
8. Ist., Bourne 1 14:36.
9. Ist., Nystrom 2 Stewart 19:27.
Pénalité-Lewis I 16:1.

LANCERS:

Montréal 11 13 15 39
Islanders 9 9 11 29
Gardiens-Laroque, Montréal;
Smith, Islanders.
A-11,479.

HOCKEY

LIGUE JUNIOR REGIONALE

Vendredi
Alma vs Jonquière
Chicoutimi vs Port-Alfred
Dolbeau vs Roberval

Dimanche
Port-Alfred vs Alma
Jonquière vs Dolbeau

LIGUE JUNIOR MAJEURE

Hier
Sorel 2 Trois-Rivières 8

Aujourd'hui
Hull vs Laval

LIGUE NATIONALE

Hier
Montréal 3 N.Y. Islanders 6
Los Angeles 1 Washington 1
Vancouver 6 Saint-Louis 4

Aujourd'hui
Californie vs N.Y. Rangers
Atlanta vs Detroit
Los Angeles vs Toronto

ASSOCIATION MONDIALE

N.-Angleterre 2 Toronto 6
Winnipeg 6 Vancouver 2
Aujourd'hui
San Diego vs Phoenix
Houston vs Vancouver

CLASSEMENTS

	PJ	G	P	N	BP	BC	P.
Chicoutimi	4	3	1	0	24	14	6
Jonquière	4	3	1	0	16	19	6
Alma	3	2	1	0	24	5	4
Dolbeau	2	1	1	0	8	2	
Port-Alfred	2	0	2	0	5	12	0
Roberval	3	0	3	0	32	11	0

LES MENEURS

	B	A	T
Tremblay, Chic.	4	7	11
Marco, Alma	6	4	10
Villeneuve, Chic.	3	7	10
Labelle, Chic.	5	3	8
Beauséjour, Rob.	5	3	8
Dicane, Jonq.	2	6	8
Maitras, Alma	6	1	7
Gagnon, Alma	3	4	7
Lavoie, Jonq.	4	3	7
Villeneuve, Alma	3	4	7
Duquesne, Chic.	2	5	7
Girard sr, Chic.	2	5	7

LIGUE JUNIOR MAJEURE
DU QUEBEC

Hier
Chicoutimi 8 Shawinigan 6
Cornwall 5 Laval 3
Aujourd'hui
Sorel vs Trois-Rivières

Division Est	PJ	G	P	N	BP	BC	P.
Trois-Rivières	8	5	2	1	41	15	11
Québec	7	3	4	0	31	33	6
Shawinigan	7	2	4	1	31	35	5
Chicoutimi	8	2	6	0	28	54	4
Sorel	7	1	6	0	24	42	2

Division Ouest	PJ	G	P	N	BP	BC	P.
Cornwall	8	6	0	2	41	23	14
Shawinigan	6	6	0	0	51	21	12
Hull	7	4	3	0	35	35	8
Laval	7	2	4	1	41	39	5
Montréal	7	2	4	1	30	46	5

Division Est	PJ	G	P	N	BP	BC	P.
Trois-Rivières	8	5	2	1	41	15	11
Québec	7	3	4	0	31	33	6
Shawinigan	7	2	4	1	31	35	5
Chicoutimi	8	2	6	0	28	54	4
Sorel	7	1	6	0	24	42	2

Division Ouest	PJ	G	P	N	BP	BC	P.
Cornwall	8	6	0	2	41	23	14
Shawinigan	6	6	0	0	51	21	12
Hull	7	4	3	0	35	35	8
Laval	7	2	4	1	41	39	5
Montréal	7	2	4	1	30	46	5

LIGUE NATIONALE

CLASSEMENT

DIVISION I

	J	G	P	N	BP	BC	P.
Islanders	3	2	0	1	17	10	5
Phila	3	2	1	0	12	8	4
Atlanta	3	1	1	1	7	9	3
Rangers	2	1	1	0	9	10	2

Division II	J	G	P	N	BP	BC	P.
St-Louis	3	1	1	1	13	13	3
Vanc	3	1	1	1	12	12	3
Minn	2	1	1	0	8	4	2
Chicago	2	0	2	0	4	6	0
Kan City	3	0	3	0	6	15	0

Division III	J	G	P	N	BP	BC	P.
Los Ang	4	2	0	2	14	9	6
Pitts	2	2	0	0	11	4	4
Detroit	3	2	1	0	11	11	4
Montréal	3	0	1	2	12	15	2
Wash	3	0	2	1	4	13	1

Division IV	J	G	P	N	BP	BC	P.
Toronto	3	2	0	1	15	7	5
Californie	3	1	1	1	10	11	3
Buffalo	3	1	2	0	11	15	2
Boston	2	0	1	1	7	11	1

LOS ANGELES 1
WASHINGTON 1

PREMIERE PERIODE

Aucun but.
Pénalités-Kannegiesser LA 6:28,
Brooks W 8:37, Cowik W 11:10, Joly
W 15:51.

DEUXIEME PERIODE

1. Wash., Labre 1 Kriskow, Lesyk
4:35.
2. Los An., Maloney 2 Harper 7:54.
Pénalités-Eggers W 1:21, Brooks
W, Kannegiesser LA 2:19, Maloney
LA 5:32, Labre W 8:46, Brooks W,
Corrigan LA 9:55, Brown LA 17:19.

TROISIEME PERIODE

Aucun but.
Pénalités-Kannegiesser LA 1:33,
Anderson W 11:47, Maloney LA
17:19.

LANCERS:

Los Angeles 10 8 16-34
Washington 10 6 4-20
Gardiens-Vachon, Los Angeles;
Low, Washington.
A-8,093.

VANCOUVER 6
SAINT-LOUIS 4

PREMIERE PERIODE

1. Van., Ververgaert 3 Bailey, Bou-
drias 7:36.
2. St-Louis, Ogilvie 2 Unger 7:58.
3. Van., Gould 2 Oddleifson, Borde-
leau 9:14.
4. St-Louis, Collins, 1 Ogilvie, B.
Plager 15:59.
Pénalités-Pratt V mineur, mau-
vaise conduite 0:44, Plante SL 2:52,
Ververgaert V 3:42, Stumpf SL 7:06,
15:20, Bailey SL 9:50.

DEUXIEME PERIODE

5. Vancouver, Ververgaert 4 Bou-
drias, Gould 11:48.
6. St-Louis, Merrick 1 Bailey,
Stumpf 19:42.
Pénalités-Pratt V mineur, mau-
vaise conduite 0:44, Plante SL 2:52,
Ververgaert V 3:42, Stumpf SL 7:06,
15:20, Bailey SL 9:50.

TROISIEME PERIODE

7. St-Louis, Ogilvie 3 Unger, Kuntz
4:07.
8. Vancouver, Kearns 1 Boudrias,
Lever 12:19.
9. Vancouver, Bordeleau 1 Kearns,
Oddleifson 13:28.
10. Vancouver, Monahan 1 18:54.
Pénalités-Unger SL mineure
double 11:36, Pratt V 14:04.

LANCERS:

Vancouver 11 6 9-26
St-Louis 9 7 8-24
Gardiens-Smith, Vancouver, Da-
vidson, St-Louis.
A-17,314.

ASSOCIATION
MONDIALEN.-ANGLETERRE 2
TORONTO 6

Première période

1. Toronto, Mahovich 1 (Simp-
son, Dillon) 1:42.
2. Toronto, Leduc 1 (Simpson,
Dillon) 10:23.
3. Toronto, Henderson 1 (Hickey,
Kirk) 10:52.
4. Toronto, Mahovich 2 (Fea-
therstone, Turkiewicz) 17:25.
Pénalités-Selwood NA 4:09, Fo-
ti NA 20:00.

Deuxième période

5. Toronto, Mahovich 3 (Nedo-
mansk, Featherstone) 0:52.
Pénalités-Hickey T 4:26, Pleau
NA 13:02.

Troisième période

6. N.-Angleterre, Webster 1
(Abrahamsson, Karlander) 17:04.
7. Toronto, Dillon 1 (Martin) 17:21.
8. N.-Angleterre, Swain 2 (Earl)
19:42.
Pénalités-Martin T 4:59, Gibbons
T 9:42.

Lancers:
N.-Angleterre 7 12 15-34
Toronto 17 6 13-36
Gardiens-Smith, N.-Angleterre;
Gratton, Toronto.
A-9,261.

WINNIPEG 6
VANCOUVER 2

Première période

1. Winnipeg, Nilsson 1 (Hornung)
5:19.
2. Winnipeg, Johnson 1 (Woyto-
wich, Beaudin) 10:01.
Pénalités-Spring W 2:03, Rupp V
5:13, Ashton W 10:14, McKenzie V
13:28, St-Sauveur V 16:43.

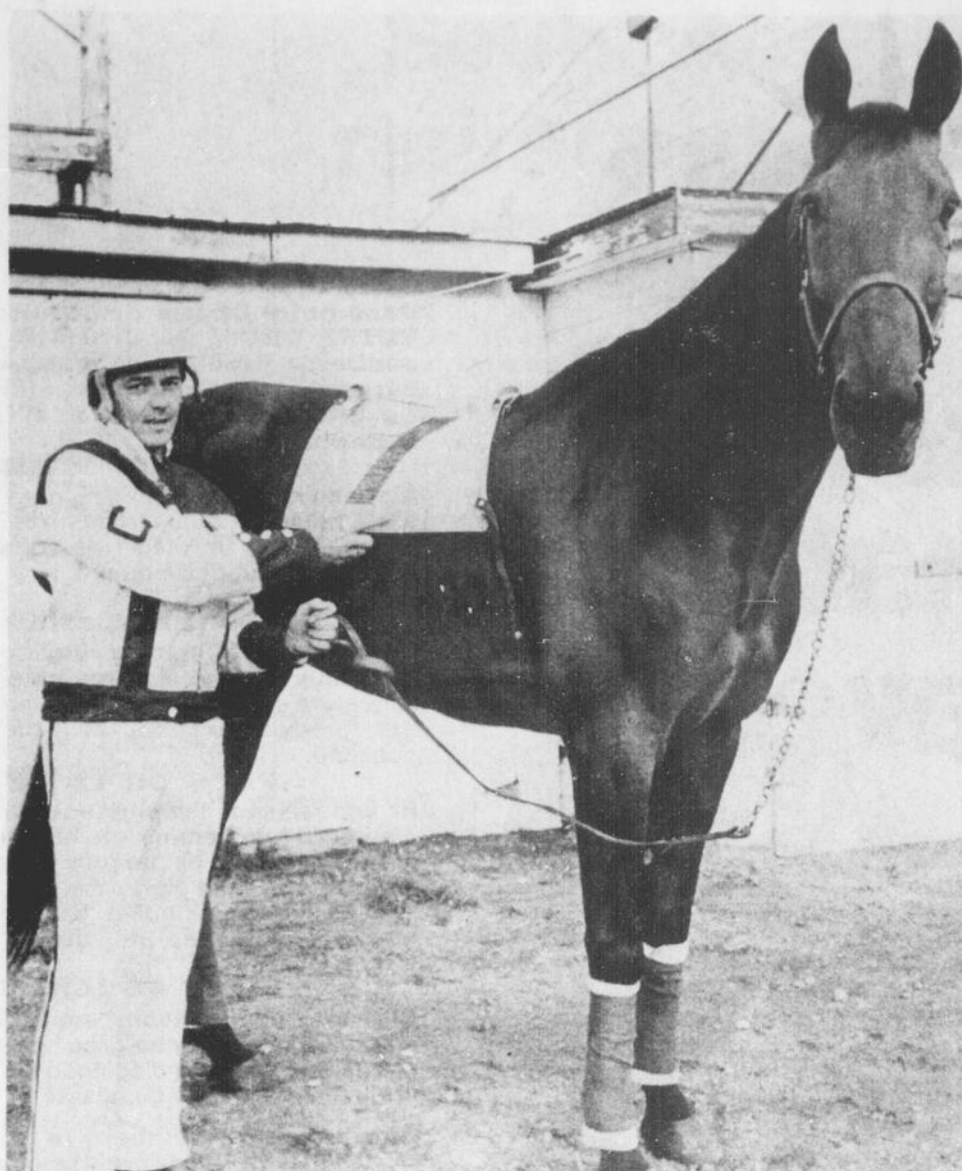
Deuxième période

3. Vancouver, St-Sauveur 1 (Mi-
gneault) 2:03.
4. Winnipeg, Hedberg 1 (Hull,
Hornung) 16:09.
5. Winnipeg, Spring 1 (Nilsson,
Myers) 18:48.
Pénalités-Ford W 9:39, Pelyk V
14:19.

Troisième période

6. Winnipeg, Beaudin 1 (Riihi-
ranta, Ashton) 3:49.
7. Winnipeg, Riihiranta 1 (Ketoia,
Asmundson) 10:55.
8. Vancouver, Pelyk 1 (Lawson,
Myers) 15:40.
Pénalités-Price V 2:16, Chipper-
field V 4:38, Ashton W 7:28, McNa-
me V, Söberg W 9:14, Chipperfield
V 10:26, Beaudin W 13:55.

Lancers:
Winnipeg 11 11 10-32
Vancouver 16 9 10-35
Gardiens-Daley, Winnipeg;
McLeod, Vancouver.
A-8,399.



COME TREMBLAY... il vise le premier rang avec National Rythm.

Richardson a attendu 30
matchs pour marquer
ses premiers points

TORONTO (PC) — Le demi-défensif
Lorne Richardson, du Regina, a écrit
une page dans le livre des records de la
LCF dimanche.

Il en était à ses premiers points en 30
matchs dans la LCF, récoltant deux
touchés contre les Lions de la C-B.

Il les a réussis sur deux recouvrements
d'échappés, le premier sur une course
de 24 verges et l'autre sur une course de
44 verges, en devenant le premier joueur
du circuit à marquer deux majeurs sur
des recouvrements dans le même
match.

Wayne Giardino, du Ottawa, Tony
Gabriel, du Hamilton, et Tyrone Walls, du
Edmonton, en ont déjà réussi deux dans
une même saison, mais non dans le
même match.

Richardson domine la CFO avec
quatre recouvrements en 14 matchs,
mais Mike Widger, du Montréal, en
compte six dans l'Est.

Entre-temps, George Reed, du Re-
gina, approche un autre record, car il
n'est plus qu'à un match de la marque de
58 parties avec au moins 100 verges de
gains, établie par Jim Brown, du Cleve-
land, de la LNF.

Reed, qui domine la LCF avec des
gains de 1,333 verges au sol cette saison,

en a récolté 122 dimanche et c'était la
57e fois qu'il récoltait au moins 100 ver-
ges dans un match.

MENEURS

CFE

	T	C	P	S	Pts
Sunter, H.	0	18	33	11	128
Organ, O.	0	17	34	7	126
Andryshyn, T.	0	17	24	14	103
Sweet, T.	0	26	20	4	90
Rodgers, M.	10	0	0	0	60
Nixon, O.	7	0	0	0	42
Dalla Riva, M.	6	0	0	0	36
Fleming, H.	5	0	0	0	30
Muller, T.	5	0	0	0	30
Shuttlesworth, T.	4	0	0	1	25
Jones, M.	4	0	0	0	24

CFO

	T	C	P	S	Pts
Cutler, E.	0	26	28	8	118
MacMillan, C.-B.	0	25	16	16	89
Berg, S.	0	30	13	2	71
McKee, W.	0	16	12	11	63
Harris, C.-B.	10	0	0	0	60
Harrell, E.	8	0	0	0	48
Eley, C.-B.	7	0	0	0	42
Thompson, S.	6	0	0	0	36
Scott, W.	6	0	0	0	36

Le frappeur désigné
ne manque pas aux As

OAKLAND (AP) — Le gé-
rant Alvin Dark soutient que
le règlement empêchant
l'usage de frappeurs dési-
gnés dans la Série mon-
diale ne nuit pas à ses As
d'Oakland contre les Dod-
gers de Los Angeles.

Dans la LA, l'alignement
des frappeurs comprend
un joueur qui frappe à la
place du lanceur, ce qui
n'existe pas dans la LN.

On observe le règlement
de la LN dans la Série mon-
diale.

"Le fait d'être incapable
d'utiliser un frappeur dési-
gné ne nuit pas à notre club
cette année, dit Dark hier.

Hank Aaron ne
tient pas à être
"un ornement"

SAN FRANCISCO (AP) — Hank Aa-
ron a déclaré hier qu'il voulait demeurer
dans le baseball, mais non comme un
"ornement".

"Je veux avoir l'impression de prendre
des décisions difficiles", a déclaré le
roi des circuits.

Il n'a pas parlé aux Brewers de
Milwaukee, un club dont il devrait re-
joindre les rangs d'abord comme frap-
peur désigné, puis comme directeur-
gérant.

Dan Donohue, président des Braves
d'Atlanta, a révélé lundi qu'il avait donné
la permission à Aaron de rencontrer les
dirigeants de Milwaukee.

"Certes, je vais rencontrer les gens
de Milwaukee, mais je veux d'abord
parler à M. Donohue, a dit Aaron.

"Je veux demeurer dans le baseball,
qui a été toute ma vie, mais je ne veux
pas être juste un ornement en raison de
mon nom et de mes circuits. Je veux me
sentir utile au sein d'un club.

"Je crois être capable de gérer ou
d'agir comme directeur et même
directeur-gérant."

Aaron complète un contrat annuel
de \$200,000 avec les Braves comme
joueur et, comme tel, son salaire ne peut
être réduit de plus de 25 pour cent.

Course au titre de jockey de l'année
Côme Tremblay n'a pas
dit son dernier mot

Par André
LESTOURNEAU

JONQUIERE — Même
si son nom n'apparaît pas
présentement au classe-
ment des meilleurs
conducteurs de la piste Sa-
guenay, l'expérimenté
Côme Tremblay n'a pas dit
son dernier mot dans la
présente course au titre de
jockey de l'année.

Avec une moyenne de
.417, Tremblay se classe ac-
tuellement au deuxième
rang, accusant un minime
retard sur Roger Violette
qui affiche un rendement
de .421.

Tremblay n'a participé
qu'à 81 épreuves jusqu'à
maintenant, soit moins de
la moitié du conducteur le
plus actif, ce qui l'empêche
d'être éligible à ce titre hau-
tement convoité.

Plus actif au cours des
derniers programmes, en
plus de se classer avanta-
geusement, Tremblay n'est
plus qu'à cinq courses du
nombre requis pour être
éligible à cet honneur.

Tremblay pourra s'ap-
procher davantage du me-
neur alors qu'il conduira
trois autres de ses cours-
siers, ce soir, tandis que
Léon Jean, le plus actif de-
puis le début de la saison,
profitera d'un congé bien
mérité.

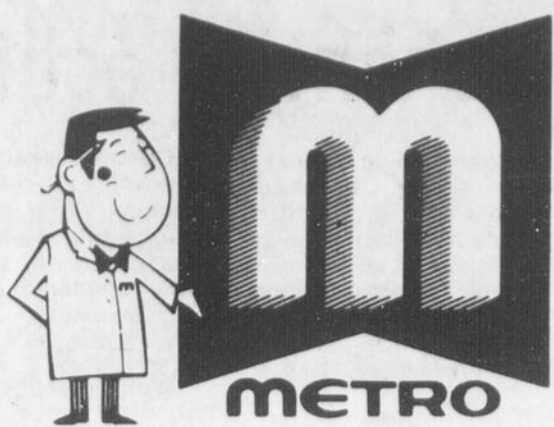
Tremblay dirigera Cap-
tain Angus, National
Rhythm et Meddy Lenco,
trois ambleurs qui de-
vraient lui permettre d'amé-
liorer sa situation au clas-
sement des meilleurs
conducteurs.

Par ailleurs, Roger Vio-
lette a su donner l'effort
nécessaire, lors des ré-
cents programmes, pour
consolidier son emprise sur
le premier rang, pendant
que Léon Jean maintenait
son allure régulière, de
sorte que la course au
jockey de l'année est loin

Liske se
retrouve à
Vancouver

CALGARY (PC) — Les
Stampeders de Calgary ont
échangé hier le vétéranaire
quart-arrière Peter Liske
aux Lions de Vancouver, en
retour du quart substitut
Karl Douglas et de l'aillier
rapproché Henry Sovic.

Le



"Mon bon marché"



En achetant des produits Metro, vous economisez. Le manufacturier qui vend à Metro est assuré d'une vente massive en une seule transaction; de plus, il est exempt de frais de publicité, promotion, et distribution. Alors, il vend à Metro à prix avantageux et Metro vous fait bénéficier de ces avantages. Ainsi, vous faites une bonne affaire. C'est pourquoi, Metro, c'est MON BON MARCHÉ.

Lise Payette

SAVON EN POUDRE
TIDE bte 5 lb **1 89**

SAVON LIQUIDE
A VAISSELLE JOY cont 32 oz **83¢**

ADOUCCISSEUR de tissus
DOWNY cont 66 oz **1 59**

MÉLANGE POUR CROÛTE
A TARTE MONARCH bte 18 oz **47¢**

CRÈME GLACÉE
METRO, SAVEURS ASSORTIES carton 1/2 gal **1 09**

OEUFs MÉTRO
A GROS **82¢** A MOYENS **77¢**

MARGARINE
MONARCH molle 1 lb **75¢**
"A" 1 lb **72¢**

GARNITURE À TARTE
VACHON, framboises bte 19 oz **77¢**
fraises bte 19 oz **72¢**
cerises bte 19 oz **75¢**

SOUPES AYLMEY
POULET ET RIZ, POULET ET NOUILLES, CRÈME DE POULET bte 10 oz **20¢**

NETTOYEUR
LESTOIL bouteille 28 oz **89¢**

POULET
ESTA, DESOSSE bte 7 oz **63¢**

CROUSTILLES
METRO sac 12 oz **89¢**

TARTES MÉTRO
POMMES 20 oz **69¢**
SUCRE 18 oz **79¢**
Noix, raisins, citron 20 oz **79¢**

PLUM "R"
LIQUIDE cont 32 oz **79¢**

PAPIER DE TOILETTE
DECOR BLANC, ROSE, JAUNE paquet 2 rouleaux **45¢**

MARGARINE
METRO — aluminium 1 lb **49¢**
— molle 1 lb **62¢**

RINCE-BOUCHE
LISTERINE bouteille 18 oz **1 27**

KETCHUP
METRO bouteille 15 oz **44¢**

VINAIGRE BLANC
bouteille 40 oz **39¢**
METRO bouteille 128 oz **87¢**

MOUTARDE
METRO bocal 16 oz **24¢**

GELÉE EN POUDRE
METRO, SAVEURS ASSORTIES bte 3 oz **20¢**

BISCUITS
SODA bte 1 lb **53¢**

CONFITURE DE FRAISES
AVEC PECTINE bocal 24 oz **98¢**

BEURRE DE CARAMEL
METRO cont 14 oz **46¢**

BEURRE D'ARACHIDES
METRO bocal 16 oz **79¢**

JUS DE POMME
CONCENTRE METRO bte 48 oz **57¢**

CRISTAUX À SAVEUR
D'ORANGE METRO cello 5 env 3' x 4' **1 09**

EAU MINÉRALE
METRO bouteille 30 oz **28¢**

PÂTES ALIMENTAIRES
MÉTRO SPAGHETTINI, MACARONI COUPE, RIGATONI, GROSSES COQUILLES SPAGHETTI cello 2 lb **64¢**

GHERKINS SUCRÉS
METRO bocal 16 oz **74¢**

CORNICHONS À L'ANETH
METRO bocal 24 oz **52¢**

RELISH
METRO bocal 15 oz **51¢**
bocal 24 oz **66¢**

APPRÊT À SALADE
METRO bocal 16 oz **61¢**

SOUPE À L'OIGNON
METRO paquet 2 env **43¢**

SIROP DE TABLE
METRO bouteille 32 oz **75¢**

THÉ ORANGE PEKOE
METRO 100 sachets **97¢**

POIS VERTS ASSORTIS
METRO, Canada de choix bte 10 oz **26¢**
bte 19 oz **34¢**

JUS DE TOMATE
METRO bte 19 oz **23¢**

FÈVES COUPÉES
METRO, JAUNES OU VERTES, CANADA DE CHOIX bte 19 oz **30¢**

FÈVES ASSAISONNÉES
METRO, JAUNES OU VERTES, CANADA DE FANTAISIE bte 14 oz **30¢**

FÈVES LONGUES
METRO, JAUNES OU VERTES, CANADA DE CHOIX bte 19 oz **37¢**

ASPERGES
METRO, COUPÉES, CANADA DE CHOIX bte 12 oz **41¢**

POINTES, CANADA DE FANTAISIE
bte 12 oz **74¢**

MACÉDOINE
METRO, CANADA DE CHOIX bte 10 oz **17¢**
bte 19 oz **26¢**

RIZ À LONGS GRAINS
METRO bte 32 oz **87¢**

NETTOYEUR À VITRES
AVEC VAPORISATEUR METRO jumele 20 oz **84¢**

PURIFICATEUR D'AIR
METRO, SENTEURS ASSORTIES aerosol 14 oz **89¢**

POLI À MEUBLES
METRO, CITRON aerosol 14 oz **1 09**

AMPOULES
METRO, 40, 60, 100 watts paquet 2s **38¢**

ALLUMETTES
METRO, LIVRETS paquet 50s **29¢**

ESSUIE-TOUIT
METRO paquet 2 rouleaux **85¢**

DÉODORANT
METRO aerosol 7 oz **79¢**

SHAMPOOING
METRO, PROTEINE AUX OEUFS, DORE bouteille 24 oz **1 19**

FIXATIF À CHEVEUX
METRO aerosol 16 oz **99¢**

SOUPES MÉTRO
POULET & NOUILLES paquet 2 env **27¢**

DENTIFRICE
METRO, FLUORURE tube 100 ML **79¢**
tube 150 ML **99¢**

RINCE-BOUCHE
METRO bouteille 17 oz **72¢**

SPIC & SPAN
NETTOYEUR EN POUDRE bte 4 lb **1 83**

FESTIVAL DU FROMAGE KRAFT

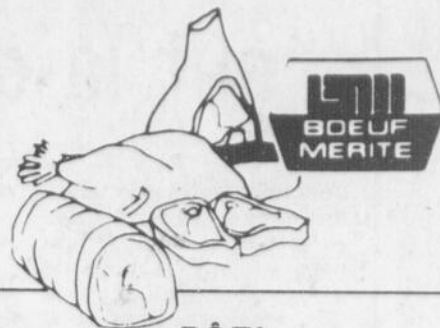
TRANCHES RÉGULIÈRES paquet 8 oz **60¢**

VELVEETA paquet 8 oz **67¢**

CHEEZ WHIZ bocal 8 oz **64¢**

MOZZARELLA TRANCHE paquet 6 oz **77¢**

MOZZARELLA BATON paquet 8 oz **88¢**
FROMAGE ÉCRÈME paquet 16 oz **1 05**



La bonne coupe à tout coup

RÔTI
DE DEVANT DE VEAU
DÉSOSSE, ROULE
AVEC GRAS DE PORC
1 09
lb

RÔTI DE PORC FRAIS
DÉSOSSE, ROULE, PARTIE
DU SOC, SANS PERTE
1 09
lb

BACON
"MÉRITÉ"
SANS COUENNE
FUME À L'ÉRABLE
PQT 1 LB **1 15**

SOC DE PORC
ROULÉ FUMÉ
"MÉRITÉ" 2 à 3 lb **1 39**
lb

HAUT DE PATTE
DE PORC CONGELÉ **39¢**
lb

PORC HACHÉ **89¢**
lb

FILETS DE MORUE
CONGELÉS
"CORVETTE" bte 3 lb **2 59**

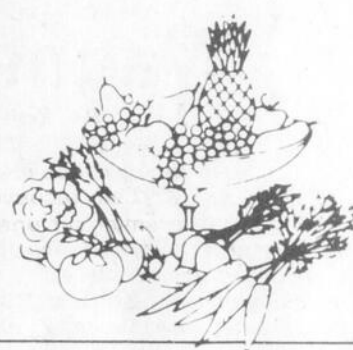
JAMBON CUIT
TRANCHE PQT **85¢**
"La Belle Fermière" 6 oz

SAUCISSES FUMÉES
"Hygrade" PQT 1 lb **89¢**

VIANDES CUITES
TRANCHEES — Assorties
"Hygrade" (simili-poulet, viande de olive, cornichon, piment, macaroni, fromage) PQT 6 oz **39¢**

FESSE DE JAMBON
"Merite" prêt à servir
découennée lb **95¢**

POULETS CONGELÉS
"Flamingo", Canada, Cat. "A" 3 à 4 lb **65¢**



Fruits et Légumes

POMMES "McINTOSH"
Juteuses,
Quebec, Canada de Fantaisie
sac poly **5 lb 89¢**

POIRES "BARTLETT"
Sucrées, juteuses, C B
Canada de Fantaisie 3 lb **98¢**

BROCOLI
Frais, vert,
Californie
Grosneur 14 paquet **59¢**

ECHALOTES
Fraîches,
E U 2 paquets **29¢**

CAROTTES
FRAÎCHES
Quebec, Canada Sac poly **5 lb 48¢**
No 1

CÉLERI "PASCAL"
Quebec Canada No 1
Grosneur 24 ch **29¢**

Les produits Metro de l'économie en conserve





PAS DE ROUSPETAGE — Le ministre de l'Agriculture, M. Eugène Whelan approuvait cette semaine le conseil de M. Marc Lalonde, à l'effet de consommer du lait en poudre, moins cher. Mais, M. Whelan achète du lait nature pour sa propre famille. (PC-Téléphoto)

L'Est peut voir augmenter le prix des grains de provendes

OTTAWA (PC) — Bien qu'optimiste quant à un approvisionnement suffisant en provendes pour la période d'hiver dans l'est du Canada, le ministre fédéral de l'Agriculture, M. Eugène Whelan, n'a pu hier donner la ferme assurance que les agriculteurs de cette partie du pays n'auront pas à payer des prix supérieurs, suite aux coûts supplémentaires résultant du transport par rail des provendes en provenance de l'Ouest.

Il n'y a pas lieu de craindre une pénurie suite à l'interruption du transport fluvial sur le Saint-Laurent et les Grands Lacs conjuguée à des mauvaises récoltes, a soutenu M. Whelan, alors qu'il témoignait hier devant le comité parlementaire de l'agriculture.

Soulignant que la qualité des provendes serait peut-être inférieure aux années passées, le ministre Whelan a affirmé que les organismes gouvernementaux allaient tout de même à faire tout leur possible pour rattrapper les retards et assurer un transport ferroviaire adéquat.

M. Whelan répondait au député libéral de Richelieu, M. Florian Côté, qui faisait part de la situation alarmante de l'élevage dans la vallée du St-Laurent, où l'on assisterait présentement à une vente massive du cheptel laitier pour l'abattage, par crainte que l'approvisionnement en provendes ne soit pas suffisant pour l'hiver.

Selon les chiffres du ministère de l'Agriculture, publiés au cours de la séance du comité parlementaire, le Québec vient de loin en tête

des provinces canadiennes pour la proportion de ses bêtes laitières menées à l'abattage, avec une moyenne de 63,5 pour cent au regard de la moyenne nationale de 17 pour cent.

POLITIQUE LAITIÈRE

En réponse au député libéral du Lac St-Jean, M. Marcel Lessard, le ministre de l'Agriculture s'est par ailleurs refusé à engager formellement le gouvernement pour la modification de sa politique laitière, d'ici la mise en application d'une formule permanente de fixation des prix basée sur les coûts de production.

M. Whelan s'est contenté d'affirmer que le gouvernement fédéral s'est montré sensible aux besoins des producteurs laitiers, rappelant la dernière hausse du prix de soutien du lait industriel de \$8,50 à \$9,41 les 100 livres, au début de juillet dernier.

DINDONS

Le ministre a par ailleurs rendu public l'état des stocks de l'Office de commercialisation des dindons, selon lequel on note au 1er octobre une hausse sensible par rapport à la même date l'an dernier.

Ainsi, pour les bêtes de moins de 10 livres, les stocks s'établissent à 15 millions cette année par rapport à neuf millions l'an dernier. Dans la catégorie des dindons de 10 à 16 livres, les stocks atteignent 20 millions, par rapport à 16 millions, et pour les 16 livres et plus, les stocks se chiffrent par 31 millions cette année, au regard de 20 millions l'an dernier à pareille date.

Désaccord entre syndicats et promoteurs d'une raffinerie

HALIFAX (PC) — Les négociations entreprises avec les syndicats en vue d'en arriver à un accord à long terme dans le cadre du projet de construction d'une nouvelle raffinerie à Point Melford, en Nouvelle-Ecosse, ont été suspendues indéfiniment, ont annoncé les porte-paroles des syndicats et de l'entrepreneur principal.

M. Allan Rodgers, président du Conseil des syndicats de la construction de New Glasgow, a expliqué que les positions des deux parties étaient trop éloignées pour qu'une reprise des négociations puisse être envisagée à brève échéance.

Les négociations interrompues impliquaient quatre des 13 syndicats appelés à participer au projet, dont la complétion nécessiterait environ cinq ans. Les

neuf autres organisations de travailleurs ont déjà accepté une entente de principe proposée par le contracteur principal, M. Sam Porgetti, de Milan, en Italie.

Quant à M. Merlin Nunn, de Halifax, représentant juridique de M. Porgetti, il a attribué l'échec des pourparlers aux demandes de salaire excessives d'un des quatre syndicats impliqués. Les entrepreneurs du projet, a-t-il ajouté, ne voient pas l'utilité de poursuivre les négociations à moins que les demandes salariales du syndicat en question ne soient réduites.

On sait que le promoteur du projet, M. John Shaheen, de New York, avait posé comme condition à sa mise en chantier que les deux parties en arrivent à un accord portant sur toute la durée des travaux.

La tournée européenne de Trudeau portera surtout sur la diversification des échanges économiques

OTTAWA (PC) — Le commerce sera au centre des conversations lors des entretiens qu'aura le premier ministre Trudeau, la semaine prochaine, avec les leaders de la France et de la Communauté économique européenne. Le gouvernement canadien tente actuellement de contrebalancer l'influence économique américaine au Canada, de là le voyage qu'entreprend le chef du gouvernement.

Un porte-parole gouvernemental a affirmé mardi que la visite de M. Trudeau à Paris et à Bruxelles fait partie d'un programme de rétablissement des relations avec l'Europe de l'ouest.

Il a ajouté que ce voyage, ainsi que des visites ultérieures au Royaume-Uni, en Italie, en Allemagne de l'Ouest et aux Pays-Bas, visent à porter une attention plus ferme du Canada dans nos activités économiques avec les pays autres que les États-Unis.

Le premier ministre et Mme Trudeau quitteront Ottawa lundi pour se rendre à Paris. Il s'entreprendra lundi et mardi avec le président Valéry Giscard d'Estaing et le premier ministre Jacques Chirac, avant de se rendre à Bruxelles mercredi. A cet endroit, il rencontrera le premier ministre Leon Tindemans ainsi que les délégués de la commission de la CEE.

avant de revenir à Ottawa vendredi.

TOURNEE

A Ottawa, on affirme que M. Trudeau entreprend sa tournée par Paris pour signifier les liens étroits d'amitié entre les deux pays. On ajoute que le froid qui fut jeté sur les relations franco-canadiennes par le "Vive le Québec libre" du président Charles de Gaulle, à Montréal, en 1967, est aujourd'hui chose du passé.

A leur départ d'Ottawa, M. et Mme Trudeau se rendront à la base des forces armées canadiennes, à Lahar, en Allemagne de l'Ouest, et demeureront à cet endroit dimanche, avant de se rendre à Paris lundi.

Dans la capitale française, les entretiens porteront principalement sur le commerce entre les deux pays. Alors que le commerce s'accroît rapidement entre les deux pays et s'élève maintenant à \$538 millions par année, il ne représente que un pour cent du marché d'exportation des deux pays.

En 1973, le Canada a connu un déficit de plus de \$117 millions dans son commerce avec la France. Le Canada exporte surtout de la pulpe de papier tandis que la France nous vend surtout des boissons alcooliques.

A Bruxelles, on prévoit

que M. Trudeau soumettra les modalités d'un projet de traité commercial avec la CEE. L'idée en a d'ailleurs été étudiée cette semaine, lors d'une réunion du conseil des ministres européens, qui contrôlent la CEE.

GILLESPIE

Le ministre Alastair Gillespie du Commerce et de l'Industrie du Canada a affirmé cette semaine qu'une telle entente n'a pas pour but d'obtenir des concessions tarifaires chez ses signataires.

Des informateurs laissent entendre que M. Trudeau pourrait aborder également le sujet de l'immigration de France et de la communauté francophone de Belgique, durant son voyage. Le Canada serait intéressé à une immigration forte, surtout de la région industrialisée de Strasbourg. A Paris, les entretiens pourraient aussi porter sur les relations entre le Canada, la France et les pays francophones d'Afrique. A Bruxelles, on parle aussi d'une entente culturelle entre les deux pays. Une telle entente n'a pas encore été réalisée en raison des différends entre Ottawa et Québec sur l'établissement d'une commission chargée d'administrer le traité.

A Londres, entretemps, le haut commissariat canadien a fait savoir qu'une entente entre le Canada et la

CEE demeure un objectif à long terme. Le haut commissariat a d'ailleurs nié une nouvelle proposition de Bruxelles et affirmant que la Grande-Bretagne, influencée par les États-Unis, tentait d'empêcher la signature d'un tel traité.

CEE

"La Grande-Bretagne est aussi sympathique au Canada que les autres pays européens. Nous n'avons décelé aucune attitude vindicative de la part de Londres en rapport avec cette entente," a affirmé le haut commissariat.

A Bruxelles, la nouvelle affirmait que, tout en ne comprenant pas les raisons des États-Unis pour s'opposer à un rapprochement Canada-CEE, la Grande-Bretagne, pour sa part, ne voulait pas que ses relations commerciales traditionnelles avec notre pays soient submergées par les pays du Marché commun.

Les pourparlers Canada-CEE ont en effet lieu en même temps que la renégociation des relations de Londres avec l'organisme économique européen.

Tout en niant la nouvelle provenant de Bruxelles, le haut commissariat canadien affirme qu'il serait illogique de croire que la Grande-Bretagne protège ses intérêts au Canada, du fait qu'elle a abandonné ses liens traditionnels avec

le Commonwealth, en adhérant au Marché commun.

Malgré tout, toutefois, le Canada accorde toujours des tarifs préférentiels, cela volontairement, à la Grande-Bretagne.

AUX COMMUNES

Aux Communes, mardi à Ottawa, M. Trudeau, répondant au leader conservateur Robert Stanfield, a aussi révélé que ses pourparlers, en Europe, portaient également sur plusieurs problèmes internationaux, notamment sur le Comité d'études du Fonds monétaire international, récemment créé et présidé par M. John Turner, sur le prix du pétrole et les problèmes alimentaires.

Par ailleurs, le député conservateur George Hees a affirmé que M. Trudeau constatera qu'il n'a aucune chance d'obtenir des concessions de la part des pays du CEE, depuis que la Canada réduit ses engagements au sein du Traité

de l'Atlantique nord. Il a ajouté qu'il avait préconisé une amélioration des relations entre le Canada et la CEE, depuis deux ans et qu'on n'a rien fait pour réparer les dommages causés par les politiques d'Ottawa à l'endroit de l'OTAN.

A Ottawa, le secrétaire de presse de M. Trudeau a par ailleurs confirmé hier que Mme Margaret Trudeau accompagnerait son mari en Europe. Mme Trudeau, récemment traitée à Montréal pour "un stress émotionnel grave," serait rétablie. Elle aurait aussi l'intention de se rendre au Japon, plus tard ce mois-ci, pour assister au lancement d'un nouveau pétrolier, le "World Canada."

Le porte-parole gouvernemental a toutefois refusé de confirmer une nouvelle voulant que Mme Trudeau se soit rendue à Boston, la semaine dernière. "Le bureau du premier ministre n'est pas le bureau de presse de Mme Trudeau," a-t-il répondu à une question en ce sens d'un journaliste.

Le premier ministre suédois sera de passage au Canada

STOCKHOLM (AP) — Le premier ministre Olof Palme de Suède, qui sera le premier chef de gouvernement de ce pays à se rendre au Canada, à la fin de la présente semaine, a affirmé lundi, dans une entrevue qu'il se "rend" dans un pays où il n'existe aucun problème, mais seulement des possibilités, au niveau de relations bilatérales.

M. Palme entreprendra sa visite de cinq jours à Montréal jeudi avant de se rendre à Ottawa pour y conférer avec le premier ministre Trudeau, puis visitera Winnipeg, Victoria et Vancouver où il s'entreprendra avec des leaders provinciaux et des représentants des quelque 120,000 Canadiens d'ascendance suédoise.

Le chef de gouvernement de Stockholm s'amène au Canada sur une invitation personnelle de M. Trudeau, transmise lors d'une conférence sur l'avenir du monde, à Salsbourg, en Autriche, en février dernier.

MM. Palme et Trudeau, tous deux considérés comme des intellectuels dynamiques et des internationalistes, ont souvent été associés au niveau des idées.

Wagner prédit que l'inflation engendrera l'agitation sociale

OTTAWA (PC) — Le gouvernement ferait mieux de s'occuper d'agriculture, de développement régional et de réforme parlementaire en profondeur au lieu de divaguer sur le "structurel" et en "procédure", selon le député de Saint-Hyacinthe qui prenait la parole, mardi, dans le cadre des débats sur le Discours du Trône.

Notant que le premier ministre n'avait pas consacré un seul mot à l'inflation lors de son propre discours dans le cadre du même débat, M. Claude Wagner a déclaré que "la population s'impatiente et que les écarts grandissant entre les riches et les pauvres, suite à l'inflation, constituent un grave danger et pourraient être à l'origine de plus d'agitation sociale."

S'éloignant de son discours préparé qui portait sur l'agriculture, le développement régional, l'âge d'or, le bilinguisme, le parlementarisme et le leadership du premier ministre Trudeau, le député de Saint-Hyacinthe, a rappelé les heures épiques de la campagne électorale qui a

vu défilé dans Saint-Hyacinthe, dirigées par le "grand parrain de la campagne", M. Marc Lalonde, plusieurs personnalités libérales, dont Mme Jeanne Sauvé et le ministre de la Santé lui-même, ainsi que Margaret Trudeau et d'autres.

Mais, a demandé M. Wagner, les ministres de l'Environnement et de la Santé sont-ils prêts maintenant à retourner dans la circonscription de Saint-Hyacinthe pour y expliquer aux cultivateurs comment combattre l'inflation en buvant du lait en poudre, en mettant des vitamines dans la bière ou, encore, en produisant du vin?

AGRICULTURE

Pour ce qui est de l'agriculture, le député de l'Estrie estime que "le temps est venu d'y mettre le paquet"...car des solutions, il y en a", a-t-il affirmé.

- assurer, pour l'est des approvisionnements en grains de provende à des prix raisonnables;

- contrôler les coûts de production;

Mme Plumtre menace de démissionner

OTTAWA (PC) — Mme Beryl Plumtre a menacé de démissionner de la présidence de la Commission de révision des prix des denrées alimentaires, si le gouvernement canadien persiste dans son intention de limiter son pouvoir de recommandation relative à la révision des prix.

Au cours d'une interview accordée à Ottawa, Mme Plumtre soutient qu'il est absolument essentiel que la commission soit nantie des pouvoirs de recommandation au gouvernement

les actions utiles en matière de révision des prix.

Mme Plumtre a fait cette déclaration au moment où elle commentait les propos de l'ancien ministre de la Consommation, M. Herb Gray, lequel affirmait que le gouvernement tente de li-goter la commission.

De son côté, interrogé sur ce que seront les pouvoirs de la commission, le successeur de M. Gray, M. André Ouellet, a indiqué qu'il n'est pas question d'éroder le pouvoir de recommandation dont elle avait été pourvue.

Peu de chance pour récupérer les millions pour les polices provinciales

TORONTO (PC) — Le Québec et l'Ontario réclament du gouvernement fédéral plus de \$700 millions, en compensation pour l'entretien de leurs forces policières. C'est ce qu'a révélé mardi à Toronto le conseiller juridique George Kerr de l'Ontario.

"Nous désirons un remboursement parce que, l'Ontario comme le Québec, sont les seules provinces à entretenir leurs propres services de police," a dit M. Kerr.

Il a ajouté que lui-même et le ministre Jérôme Cho-

quette de la Justice, du Québec, ont rencontré le conseiller juridique fédéral Warren Allmand, la semaine dernière, pour tabler leur requête. M. Allmand a toutefois refusé de formuler tout commentaire à ce sujet.

L'Ontario réclame \$378 millions et le Québec \$362 millions.

M. Kerr a toutefois admis que si Ottawa refuse de verser quelque argent que ce soit, les provinces peuvent difficilement agir pour faire pression.

PARTICIPE AU CONCOURS

Connais-tu la nouvelle?

DE VOTRE JOURNAL
LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC SAINT-JEAN

Tous les jours, LE QUOTIDIEN donne des indices sur un objet-mystère que les lecteurs doivent identifier. Le premier lecteur qui devine quel est cet objet-mystère gagne, bien entendu, ce prix-mystère. Et on recommence le lendemain avec un autre prix-mystère... Jusqu'au tirage du grand prix.

Comme grand prix tous les participants ont une chance de gagner une Volkswagen Dasher et une autre Volkswagen qui est tellement nouvelle... qu'on sait même pas encore comment elle s'appelle. Achète le Quotidien tous les jours et participe autant de fois que tu veux au tirage.

CONNAIS-TU LA NOUVELLE?

3E INDICE DU 21ème PRIX MYSTÈRE
QUAND JE SUIS GRINCHEUX, JE NE SUIS PLUS POINTILLEUX.



DASHER VENDUE PAR ST-JEAN-EUDES AUTO, DE CHICOUTIMI.

COUPON DE PARTICIPATION

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____ TELEPHONE _____ DATE _____

Connais-tu la nouvelle trouvaille du Quotidien?

oui, c'est

CONCOURS

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC SAINT-JEAN

316, AVE LABRECQUE — CHICOUTIMI.

Tous les coupons de participation sont accumulés pour le grand prix final. Les gagnants devront répondre à une question de qualification.

PORTE-FEUILLES QUOTIDIEN

Nouvelle voiture

Le prix étant ce qu'il est on doit tout considérer

OTTAWA (PC) — Si vous achetez une nouvelle voiture, n'oubliez pas qu'il faut prendre en considération l'intérêt, la dépréciation, l'assurance, les frais de réparation et d'opération, en plus du prix d'achat du véhicule, déclare le ministre de la Consommation.

Bien que cela ne soit pas obligatoire légalement, au Canada, certaines automobiles 1975 seront équipées de convertisseurs catalytiques, un appareil anti-pollution qui demande de l'essence ne contenant pas de plomb. "Cette essence sera peut-être diffi-

cile à trouver dans certaines régions, et coûtera possiblement plus cher que l'essence avec plomb", ajoute le ministre dans sa circulaire mensuelle, destinée aux consommateurs. "En plus d'utiliser une essence plus coûteuse, et en plus grande quantité, ces automobiles coûtent plus cher, puisque le consommateur doit défrayer le coût de l'appareil anti-pollution."

Avant d'acheter un véhicule, quel qu'il soit, l'acheteur ferait bien d'étudier attentivement la garantie, afin de vérifier si celle-ci est du manufacturier ou du dé-

taillant. Assurez-vous que vous comprenez bien tous les termes, même les parties en caractères très fins, dit le ministre. Décidez de la somme d'argent que vous êtes disposé à dépenser sur une voiture, et quelle voiture répond le mieux à vos besoins.

COMPARAISONS DIFFICILES

"Il est très difficile de comparer les prix d'un concessionnaire à l'autre, à moins que vous puissiez identifier le modèle et délimiter ce qui est optionnel et

ce qui ne l'est pas. Certains concessionnaires commandent des voitures pourvues de plus d'accessoires optionnels que d'autres."

"Souvenez-vous que les accessoires finissent par faire une somme, quand on les accumule, et ce qui est optionnel sur une voiture peut très bien faire partie de l'équipement régulier sur une autre."

Quant il s'agit d'une voiture usagée, les parties optionnelles sont habituellement incluses dans le prix d'achat. Bien que le prix soit souvent ce qui pousse à l'achat, demandez-vous si

le prix convient à l'âge de la voiture.

Si vous possédez un siège d'auto pour enfant, apportez-le chez le marchand. "Ne prenez pas pour acquis que le siège conviendra à la voiture. Voir, c'est croire."

Avant de signer la promesse d'achat, assurez-vous que vous en comprenez tous les termes. Faites ajouter par écrit toutes les ententes verbales et assurez-vous qu'elles soient signées par un des responsables et par le vendeur. N'oubliez pas que l'acheteur doit toujours se protéger d'abord.



POUR L'EVOLUTION — Le propriétaire du Motel Le Montagnais, M. Robert Gravel, a souscrit à la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi, pour que la région grandisse, a-t-il confié à M. Gaston Vachon, représentant de la Fondation.

TV-Couleurs

Les ventes de 1974 seront meilleures encore

TORONTO (PC) — En révisant ses prévisions antérieures de ventes, l'Association des industries électroniques du Canada estime que cette année, il se vendra de 7,5 à 9,8 pour cent plus d'appareils de TV-couleurs qu'au cours de l'année 1973.

Au début de 1974, anticipant une économie faiblissante, l'association avait

prédict une diminution des ventes dans la proportion de 3,7 pour cent. Elle prévoyait une vente totale de 877,000 appareils.

Cependant, l'association, dont les ventes représentent environ 94 pour cent du total canadien, compte maintenant qu'il se vendra au pays de 979,000 à un million d'appareils d'ici janvier 1975.

L'an passé, l'industrie

électronique canadienne avait vendu 910,742 appareils, soit une augmentation de 21 pour cent sur l'année précédente.

En dépit de certains retards dans la production attribués à des grèves et à la pénurie de certaines pièces, tous les manufacturiers canadiens ont rapporté une augmentation de leurs ventes jusqu'ici cette année.

Jessel Securities

Les affaires sont difficiles pour les groupes financiers

LONDRES (Reuter) — Jessel Securities, l'un des principaux groupes financiers britanniques, a annoncé mardi qu'il avait demandé la suspension de la cotation de ses valeurs sur les Stock Exchange.

Ses directeurs attendent une clarification de la position financière du groupe, durablement affectée par l'effet combiné au cours des derniers mois de forts taux d'intérêts et de la chute des valeurs boursières au Stock Exchange. Les actions Jessel sont passées de quinze pence à dix pence en l'espace d'une semaine. Les principales

difficultés du groupe viennent surtout de sa filiale d'assurances, London Indemnity and General Insurance, dont la solvabilité a été affectée par les conditions du marché boursier.

Jessel a connu un démarrage spectaculaire dans les années soixante. Engagé avant dans des activités bancaires et de fonds mutuels que dans les assurances, le groupe avait été constitué par Oliver Jessel, aujourd'hui âgé de 45 ans, dont le frère, Tony Jessel, a été réélu jeudi député conservateur de Twickenham. La cotation en bourse de Jessel Trust, la

plus importante compagnie du groupe et celle qui contrôle effectivement Jessel Securities, a également été suspendue.

REMBOURSEMENT

Les directeurs de la compagnie ont fait savoir que pour l'instant, le capital et les liquidités de la compagnie ne permettaient pas de faire face à des demandes de remboursement des actionnaires, qui pourraient s'élever à six millions de livres. Ils précisent qu'ils vont tenter de faire prendre en charge par un autre groupe

d'assurances les activités de London Indemnity.

Cette nouvelle, qui n'est cependant pas la première du genre pour un groupe de cette importance depuis quelque temps, n'a pas empêché le marché boursier de s'inscrire à la hausse mardi matin.

Les milieux boursiers semblent avoir été favorablement impressionnés par l'affirmation du premier ministre Harold Wilson, lundi soir à la télévision, que le nouveau cabinet travailliste s'attellera en tout premier lieu à résoudre la crise de liquidités que tra-

verse actuellement l'industrie britannique.

Des fraudeurs font leur marque

BRUXELLES (Reuter) — En faisant des opérations de changes illégales, quatre cambistes de la Banque de Bruxelles lui ont fait perdre 600 millions de francs belges.

Les pertes pourraient même atteindre un milliard et demi de francs. De

source judiciaire, on avait indiqué auparavant qu'elles se situaient entre un milliard et deux milliards et demi de francs. La Banque de Bruxelles a cependant fait savoir mardi que l'ensemble des pertes pourraient être couvertes par les réserves internes de la banque, qui se montent à

4,900 millions de francs. L'ensemble du capital de la banque est de quelque 301,000 millions de francs.

Le porte-parole a déclaré, qu'en dépit de ses pertes, la banque serait à même de

payer cette année les mêmes dividendes que l'année dernière à ses actionnaires. Les dividendes versés pour chaque action l'année dernière s'élevaient de 135 à 147 francs.

Céréales

Les tendances sont variées

CHICAGO (AP) — Les prix des réserves de céréales à venir ont accusé des tendances variées, hier, sur le marché des céréales de Chicago.

En première partie de séance, la fève soja a enregistré des gains limites de 20 cents le boisseau.

Après que les grands exportateurs eurent cédé de très fortes quantités de blé, le prix de cette denrée est passé d'un gain de 10 cents à une perte de huit cents le boisseau.

En fin de séance, la fève soja a accusé une perte importante de 100 points.

Ces tendances diverses, notamment l'activité de début de séance, pourraient bien avoir été le résultat de l'annonce faite par l'Administration américaine, de la reprise des ventes massives de blé à l'Union soviétique.

Un fois terminée la période de grande activité, les prix ont fléchi et n'ont connu que de légers gains, 30 minutes avant la clôture.

LA BOURSE

Montréal

MONTREAL (PC) — Les tendances étaient variées hier et le marché léger à la Bourse de Montréal. Le volume des transactions s'établissait à 524,000 actions vendues, comparativement à 622,000 actions à la fermeture vendredi dernier.

Les services publics ont fléchi de .62 et ont clôturé à 120.49, l'indice composé, de .24 à 168.47, les banques, de .21 à 232.16 et les industrielles de .13 à 172.58. Les papeteries ont pris .02 et ont atteint 101.89.

COMPOTEMENT DES VALEURS

	Vendredi	Mardi
Gains	88	82
Pertes	72	78
Inchangées	50	36
Total	210	196

Les minières les plus actives ont été celles de la North American Asbestos, en hausse de sept cents sur chacune des 33,000 actions vendues au prix unitaire de 35 cents.

Du côté des industrielles, Imperial Oil A a été la plus active, bien qu'en baisse de 1-4 sur chacune des 15,379

actions vendues \$27 3-8 l'unité.

Les valeurs pétrolières étaient généralement en hausse. Francana Oil and Gas a gagné 2 et s'est fixé à \$10 1-2, Petrofina Canada, 5-8 à \$17 1-2, Dome Petroleum, 1-2 à \$20, Total Petroleum, 3-8 à \$6 5-8, Pan Ocean Oil, 1-8 à \$8 3-4 et BP Canada, 1-8 à \$11. Seul, Consumers Gas a fléchi de 3-8 pour terminer à \$13 5-8.

Parmi les valeurs gagnantes à la Bourse de Montréal: Moore de 1 5-8 à \$39 5-8, Denison Mines, 3-4 à \$37 3-4, Union Carbide,

3-4 à \$18 1-4, Simpson's Sears, 5-8 à \$9 1-4, Do-fasco, 3-8 à \$23 7-8, Bell Canada, 1-4 à \$42 1-4, Canada Permanent Mortgage, 1-4 à \$15, Toronto Dominion Bank, 1-4 à \$36 3-4, Alcan 1-8 à \$23 et Consolidated Bathurst, 1-8 à \$25.

Parmi les valeurs perdantes: TransCanada Pipelines Ltd., de 5-8 à \$8 5-8, International Nickel, de 1-2 à \$23 1-2, Maclean Hunter, de 1-2 à \$5 3-4, Noranda Mines, de 1-2 à \$31 1-4, Distillers Corp. Seagrams, de 1-4 à \$30 1-2, Zellers, de 1-8, à \$7 et Canadian Javelin, de 1-8 à \$9 7-8.

New York

NEW YORK (AFP) — Nette chute des cours mardi à Wall Street où les prises de bénéfices ont interrompu la hausse entamée la semaine dernière et poursuivie lundi. Le marché, en repli dès l'ouverture, s'est progressivement redressé pendant la première partie de la séance avant de chuter à nouveau en cours d'après-midi, l'in-

dice des industrielles terminant en baisse de plus de 15 points. Outre les prises de bénéfices, l'incertitude concernant la situation pétrolière mondiale — notamment en ce qui concerne les prix — a également pesé sur le marché. Des problèmes matériels ont interrompu la séance pendant une demi-heure en cours de matinée.

Un certain nombre de Blue Chips et de valeurs de croissance ont été touchés et notamment Xerox qui perd plus de 7 points, après avoir annoncé des résultats trimestriels en hausse mais jugés décevants, tandis que Kodak recule de 2 5-8 et Philip Morris de 2 3-8 parmi les divers compartiments, la baisse est particulièrement sensible aux

chimiques où Dupont recule de 4 1-2, électroniques où General Electric et RCA perdent plus d'un point et cuprifères où la chute dépasse souvent également un dollar. US Steel regresse de 1 1-2 et Alcoa de deux points aux sidérurgiques et aluminiums, également faibles, de même que les mécaniques, chemins de fer, télévisions et papiers où International Paper perd 1 7-8. Ailleurs, l'effritement est général, et notamment aux aérospatiales, compagnies aériennes, alimentaires, pétroles, ordinateurs, automobiles et grands magasins. Seules les mines ont été soutenues, Américan South African gagnant notamment 3 points.

Toronto

TORONTO (PC) — Les tendances étaient variées hier à la Bourse de Toronto, à la suite des gains importants enregistrés la semaine dernière dans presque tous les secteurs.

Désert lundi, à l'occasion de la fête de l'Action de Grâce, le parquet a été très actif hier. L'indice des valeurs industrielles était en hausse de 1 1-2 points en milieu de séance mais a clôturé à 165.20, soit en recul de .10.

Les aurifères ont pris .75 à 389.08 et les pétroles de l'ouest 1.18 à 144.63. Les

métaux de base ont fléchi de .62 à 66.60.

COMPOTEMENT DES VALEURS

	Mar.	Ven.
Gains	255	288
Pertes	182	142
Inchangées	209	182
Total	636	612

Le marché était modéré. Le volume des transactions s'est établi ainsi: \$12.79 millions sur 1.68 million d'actions vendues comparativement à 1.79 million d'actions pour une valeur de \$12.68 millions vendredi dernier.

Neuf des 17 sous-groupes composant les industrielles ont enregistré des gains, notamment les matériaux de construction, l'équipement de communication, les raffineries et les maisons de prêts.

Husky Oil a pris 3-8 et s'est fixé à \$14 5-8, General Motors, 1 à \$36 3-4, Giant Yellowknife, 5-8 à \$10 3-8, Campbell Red Lake, 1-2 à \$32 1-2 et Patino, 1-2 à \$18.

La Banque Royale est demeurée inchangée à \$29 7-8.

Maclean-Hunter Cable est tombé de 1 à \$7 et Maclean Hunter B de 1 à \$5 1-2.

Japon (III)

Le commerce japonais est intéressé

Par Dave BLAIKIE
TOKYO (PC) — Dans ses échanges commerciaux avec le Japon, le Canada déploie un effort spécial pour tâcher d'accroître ses ventes de produits manufacturés.

Le Japon, en retour, recherche surtout les matières premières canadiennes pour alimenter son réseau industriel, mais il a jusqu'à maintenant ignoré les produits finis des usines canadiennes.

Ce mouvement préoccupe de plus en plus Ottawa. Les Japonais ont acheté pour \$1.8 milliard de biens canadiens l'an dernier, dont seulement 1.7 pour cent de produits finis. Les achats du Canada au Japon, d'autre part, ont totalisé \$1 milliard, dont plus de 70 pour cent représentant des produits ouverts, créés par des ouvriers japonais.

"Nous voulons renverser ce déséquilibre, affirme un fonctionnaire du ministère canadien de l'Industrie et du Commerce. On ne crée pas beaucoup d'emplois en extrayant les matières brutes du sol et en les exportant telles quelles."

Les Japonais, y compris le premier ministre Kakuei Tanaka, ne sont pas insensibles à ce problème canadien mais n'en répondent pas moins, invariablement, que les produits manufac-

turés au Canada doivent convenir au marché japonais et être concurrentiels.

"Autrement, il n'y a pas de ventes possibles", a récément déclaré un porte-parole du ministère japonais des Affaires étrangères à des journalistes canadiens. Il a ajouté que plusieurs barrières commerciales avaient été supprimées par son pays, ces dernières années.

Pourtant, le Canada n'a pas fait de percée sur le marché japonais avec ses produits ouverts.

QUALITE INFERIEURE

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, Alastair Gillepsie, s'est porté à l'attaque l'an dernier en visitant Tokyo et en vantant les fourrures, réacteurs nucléaires, avions et équipements antipolluants de fabrication canadienne. On a aussi tenu des foires commerciales au Japon, mais tous ces efforts sont demeurés à peu près vains.

"A franchement parler, les produits canadiens sont inférieurs en qualité à ceux de l'Europe et des Etats-Unis", a déclaré Yoshizane Iwasa, vice-président de Keidanden, plus importante association d'hommes d'affaires du Japon.

Le Canada tente d'attirer des investissements japonais pour la construction

d'usines nécessaires à l'accroissement des exportations de produits finis.

Le Japon ne s'y objecte pas, mais des hauts fonctionnaires, dont le premier ministre Tanaka, croient qu'il faudra du temps avant qu'on arrive à changer les modes d'achat.

"Nous voulons coopérer, car il est de première importance que nous préservions de bonnes relations commerciales avec le Canada, a confié un expert japonais. Mais l'initiative doit venir du gouvernement et des hommes d'affaires canadiens."

Aide financière aux entreprises

JEUDI, 17 OCTOBRE

M. J.-Claude Roy
sera au
MOTEL ROBERVAL
de
ROBERVAL
Tél.: 275-0420

Si vous avez besoin d'un prêt à terme pour vous établir en affaires, développer ou moderniser votre entreprise et que vous ne pouvez l'obtenir ailleurs, à des termes et conditions raisonnables, consultez votre représentant

BANQUE D'EXPANSION
bej INDUSTRIELLE
BUREAU PERMANENT

152, est, rue Racine, Chicoutimi — Tél.: 543-0261

C'est surtout à cause des viandes!

BOEUF HACHÉ 67¢
FRAIS À CHAQUE HEURE!

BIFTECK DE RONDE \$1.68
TRANCHE COMPLETE DÉOSSÉE

Colonne de



La saine alimentation vous préoccupe?

C'est le temps d'en parler.

Combien de temps peut-on garder la viande au réfrigérateur?

Une viande réfrigérée n'est pas à l'abri des bactéries indéfiniment. En revenant du marché d'alimentation il faut retirer la viande du papier d'emballage du boucher et la réemballer dans un papier ciré, cellophane ou aluminium, sans serrer, ou dans un récipient couvert et placé dans le compartiment des viandes.

La viande cuite doit être refroidie avant d'être emballée.

Voici quelques temps de conservation de la viande au réfrigérateur.

VIANDE	CONSERVATION MAXIMUM
Boeuf	
Rôtis	5 à 7 jours
Biftecks	3 à 5 jours
Ragoût, boeuf haché et abats	2 jours
Veau	
Rôtis	5 à 6 jours
Côtelettes	4 jours
Porc	
Rôtis	5 à 6 jours
Côtelettes, saucisses	2 à 3 jours
Agneau	
Rôtis	5 jours
Côtelettes	3 jours
Viandes fumées	
Jambon, bacon, viandes froides	5 à 7 jours
Tranches de jambon	3 jours
Boeuf salé	10 à 12 jours
Viandes cuites et viandes froides	3 à 4 jours

LES MAGASINS DOMINION
a/s Louise Desautels
Dietétiste-conseil
Case postale 278, Place d'Armes
Montréal, Québec

CRETONS 96¢
TAILLEFER

BACON SANS COUENNE \$1.19
MARQUE JUBILEE

Fesse de porc frais
SPÉCIAL!

88¢
ENTIER OU MOITIE LB

ROSBIFF DE CROUPE \$1.68
SILVERSIDE

TOURTIÈRE \$1.09
TAILLEFER

Épaule de porc frais
SPÉCIAL!

78¢
GENRE "PICNIC" LB

TÊTE FROMAGÉE 79¢
TAILLEFER

PALERON DE BOEUF 95¢
FRAIS HACHÉ

BOUDIN 69¢
TAILLEFER

Épaule de veau roulé/désossé

119
SPÉCIAL! LB

SAUCISSES FUMÉES 89¢
HYGRADE

SPÉCIAL! Saucisses à déjeuner 78¢
EN VRAC - MAPLE LEAF

PAIN DE VIANDE 39¢
HYGRADE VARIÉES

SALAMI 99¢
HYGRADE

RAGOÛT DE BOULETTES \$1.03
AVEC SAUCE CORDON BLEU

RAGOÛT DE BOULETTES \$1.27
D'UN CORDON BLEU

Margarine Kismet
SPÉCIAL!

49¢
PQT 1 LB

FROMAGE GRUYÈRE 67¢
SWISS KNIGHT - SAVEURS ASSORTIES

FÈVES BLANCHES \$1.29
THOMPSON

PAPIER DE TOILETTE 47¢
VIVA COULEURS ASSORTIES

SAUMON SOCKEYE \$1.09
CLOVER LEAF

FROMAGE TRANCÉ \$1.23
BLACK DIAMOND

FROMAGE FONDU \$1.89
KRAFT VELVEETA

ALIMENTS POUR CHATS 21¢
KAL KAN - SAVEURS ASSORTIES

MÉLANGES À GÂTEAU 63¢
DUNCAN HINES - SAVEURS ASSORTIES



Eau minérale Montclair
SPÉCIAL!

29¢
BOUT. 30 OZ LIQ.

SOUPES AYLMEYER 14¢
AUX TOMATES OU LEGUMES

CIGARETTES FORMAT KING \$5.29
ROTHMAN BOUT FILTRE CARTOUCHE 200

BOISSONS COTT 36¢
SAVEURS ASSORTIES - BOUTEILLES NON CONSIGNÉES

POIS JAUNES ENTIERS 85¢
ST ANTHONY

MÉLANGE À MUFFINS 59¢
AUX BLEUETS - BETTY CROCKER

MÉLANGE À MUFFINS 59¢
AU BEURRE DE PACANES - BETTY CROCKER

TARTE AU SUCRE 69¢
RICHMELLO

BEIGNETS 55¢
ORDINAIRES OU AU SUCRE - RICHMELLO

SHORTENING 70¢
CRISCO

HUILE VÉGÉTALE \$1.95
CRISCO

SPÉCIAL! Brioches au citron ou à la confiture 59¢
RICHMELLO

ALIMENTS POUR CHIENS \$1.09
D- BALLARD - AU BOEUF

ALIMENTS POUR CHATS 33¢
D- BALLARD - SOFT MOIST - SAVEURS ASSORTIES

MÉLANGE À MACARONS 61¢
TWINKLE

YOGOURT DELISLE - A LA SUISSE 30¢
DIVERSES SAVEURS DE FRUITS

ESSUIE-TOUT VIVA 98¢
COULEURS VARIÉES

Assouplisseur pour tissus Fleecy

119
SPÉCIAL! CONT. 128 OZ

MÉLANGE À MUFFINS 98¢
QUAKER - BISCUITS OU FARINE D'AVOINE

SPÉCIAL! Olives Bambino 49¢
GATTUSO - ORDINAIRES

NETTOYEUR POUR LA MAISON 25¢
AJAX

PAPIER CELLOPHANE 49¢
HANDI WRAP

SPÉCIAL! Biscuits digestifs ou crème de fruits 119
PEEK FREAN

POMMES DE TERRES FRITES \$1.29
DOMINION - CONGELÉES OU RÉGULIÈRES

POIS DE FANTAISIE 99¢
DOMINION - CONGELÉS

SPÉCIAL! Jus de raisin 99¢
WELCH

COLGATE-100 \$1.11
RINCE-BOUCHE BLEU OU ROUGE

COUCHES "BABY SCOTT" \$1.99
SUPER ABSORBANTES

DÉSODORISANT EN AÉROSOL \$1.39
NIXIEMA - REGOIL

Gelée en poudre Royal
SPÉCIAL!

17¢
SAVEURS ASSORTIES PQT 3 OZ

SPÉCIAL! Détersif en poudre PUNCH 189
BTE 5 LBS

BROMO SELTZER 97¢
POUR ESTOMACS DE RANGÉES

LAMES - INJECTEURS 87¢
SHICK

PÂTE DENTIFRICE 97¢
MILLEANS - MENTHE FRAÎCHE

SPÉCIAL! Désodorisant 43¢
FLORIENT - PARFUMS VARIÉS

BANANES DORÉES 17¢
IMPORTÉES LB

BROCOLI FRAIS 55¢
DE CALIFORNIE - GROSSEUR 14 GROS PQT CHACUN

SPÉCIAL! CELERI PASCAL 25¢
DU QUÉBEC - CANADA NO 1 GROSSEUR 24 CH.

Pamplemousses blancs 8 pour

SPECIAL! 77¢

DE FLORIDE JUTEUX - PELURE MINCE - GROSSEUR 40

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS!

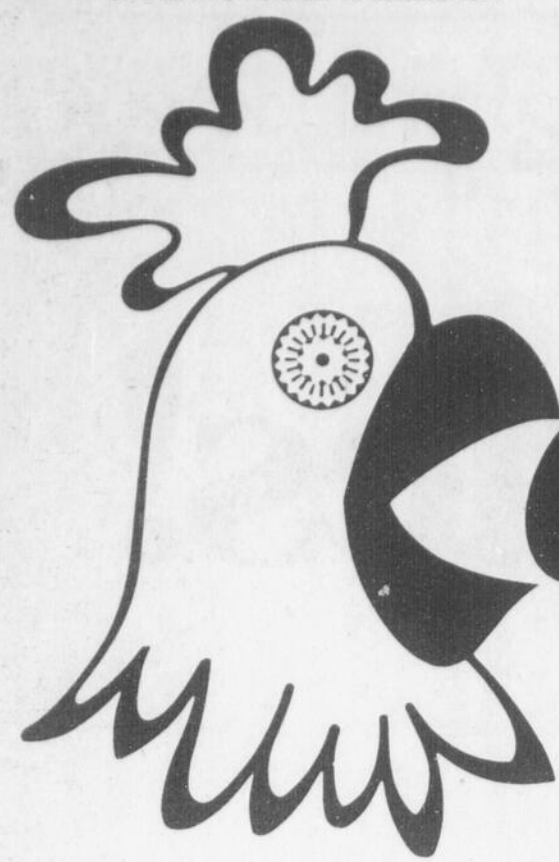


Prix en vigueur jusqu'à la fermeture mardi, le 22 oct., au Dominion: 2 Place du Saguenay, Chicoutimi.

DOMINION STORES LIMITED

nous traite bien...





PARTICIPEZ AU CONCOURS

**Connaiss-tu
la nouvelle?**

De ton journal

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

\$15,000.00 EN PRIX

Tous les jours, le Quotidien donne des indices sur un objet-mystère
que les lecteurs doivent identifier. Le premier lecteur qui devine
quel est cet objet-mystère gagne, bien entendu, ce prix-mystère. Et on recommence le
lendemain avec un autre prix-mystère...
Jusqu'au tirage du **grand prix**.

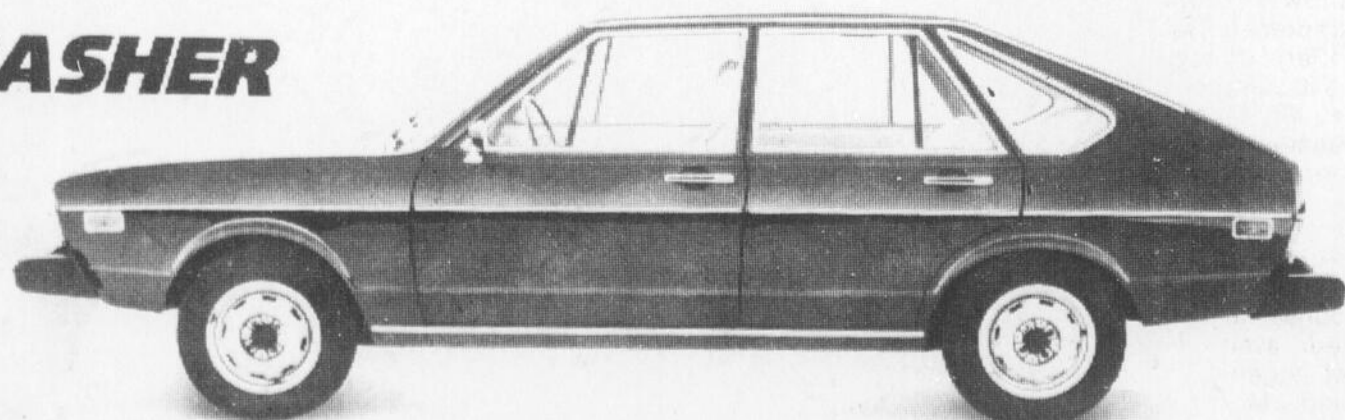


GRAND PRIX

Comme grand prix tous les participants ont une chance de gagner une Volkswagen Dasher et
un deuxième prix:

une autre Volkswagen qui est tellement nouvelle... qu'on ne sait même pas encore comment elle s'appelle.

 **DASHER**



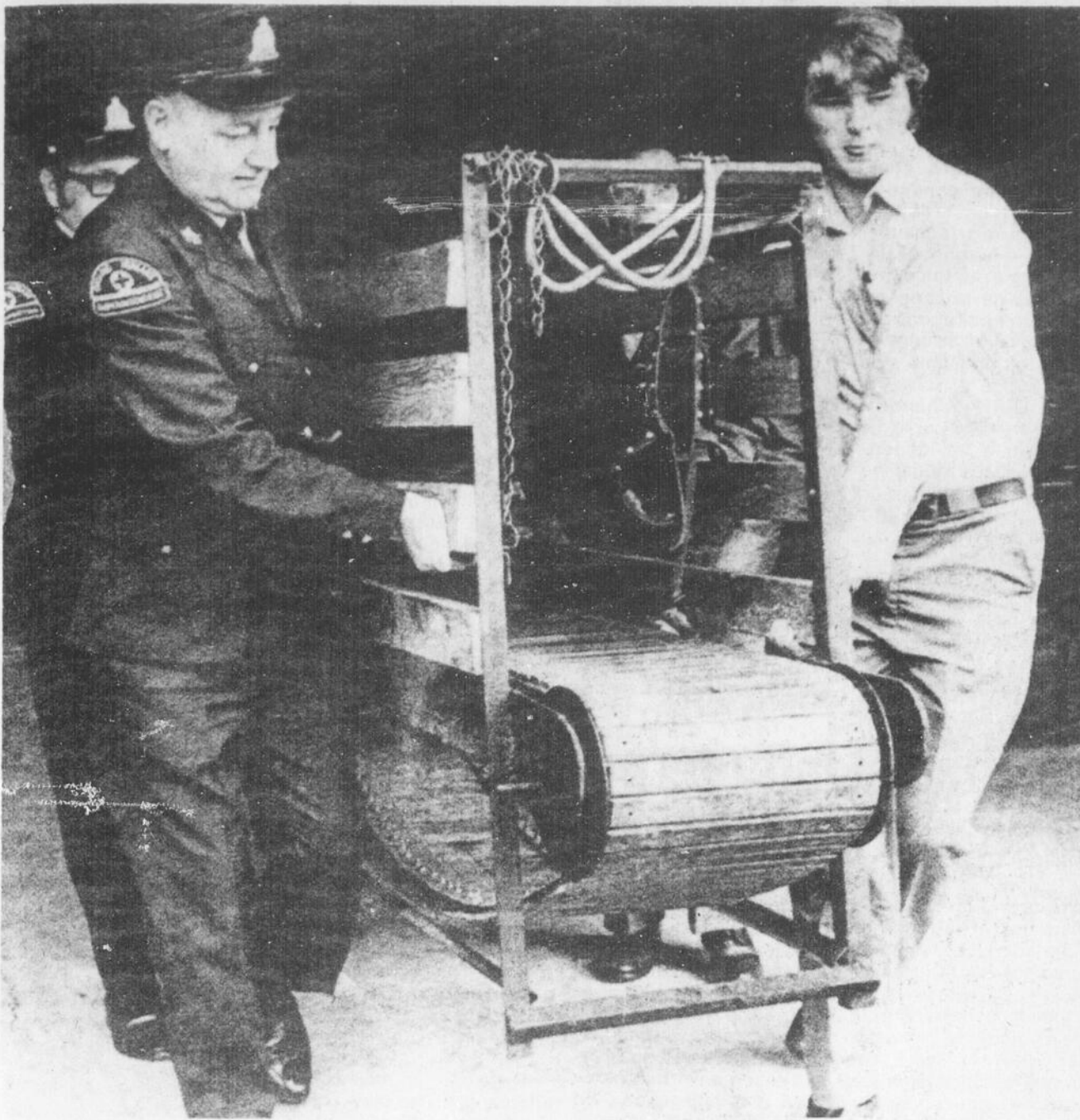
DASHER VENDUE PAR ST-JEAN-EUDES AUTO DE CHICOUTIMI.

Achète le Quotidien tous les jours et participe
autant de fois que tu veux au tirage.
CONNAIS-TU LA NOUVELLE?

Tous les coupons de participation sont accumulés pour le grand prix final.

Les gagnants devront répondre à une question de qualification.

POUR PARTICIPER
UTILISEZ LE COUPON QUE VOUS
RETROUVEZ TOUS LES JOURS DANS
L'ANNONCE DE L'INDICE
DANS
LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN



COMBATS DE CHIENS — Des membres de la Société protectrice des animaux de l'Ontario ont saisi hier, près de Guelph, un appareil servant à entraîner des chiens à combattre, ainsi que 16 bêtes. Depuis quelques temps, des propriétaires de chiens organisent des combats à mort entre les bêtes. (PC-Téléphoto)

Ottawa diminuera les effectifs de l'armée, par le recrutement

OTTAWA (PC) — Afin d'accroître l'efficacité des Forces armées canadiennes, dont le budget ne cesse d'être rongé par l'inflation, il faudrait envisager une réduction des effectifs militaires en limitant le recrutement. C'est ce qu'a déclaré, hier aux Communes, le ministre de la Défense, M. James Richardson, qui a ajouté que cette réduction des effectifs permettrait en revanche de moderniser l'équipement, ainsi qu'à améliorer les conditions générales des militaires actuellement au

service des Forces armées. Tenant par ailleurs à dissiper tout malentendu, M. Richardson a précisé par ailleurs qu'il partage entièrement la position du chef de l'état major, le général Jacques Dextraze, selon qui toute diminution des effectifs des Forces armées doit aller de pair avec une réduction de ses obligations. M. Richardson, qui prenait la parole dans le cadre du débat en réponse au discours du Trône, s'en est particulièrement pris à la mauvaise répartition des dépenses au sein des Forces armées, où, l'année dernière, 67 pour cent du budget a servi à défrayer les coûts de personnel, alors que 23 pour cent des dépenses ont été aux coûts d'opération et 11 pour cent à l'achat de nouvel équipement.

Selon M. Richardson, cette répartition doit être corrigée de façon à réduire les coûts de personnel pour accroître les dépenses en équipement. C'est l'inflation qui est responsable de ce malaise financier au sein des Forces armées, a expliqué le ministre, puisque "nous devons envisager cette réduction des effectifs mal-

gré une hausse de \$275 millions au budget de l'exercice financier 1974-75, qui se chiffre par \$2.4 milliards."

Les Forces armées canadiennes comptent actuellement quelque 82.500 militaires, dont 1.120 servent au Moyen-Orient et 950 à Chypre sous le commandement des Nations Unies.

On compte en outre 5.000 militaires canadiens cantonnés en Allemagne sous l'égide de l'OTAN.

Cette limitation du recrutement permettrait, selon le ministre, de constituer une véritable force d'élite pour remplir avec une nouvelle efficacité le quadruple mandat échu aux Forces armées canadiennes.

Ce mandat comporte d'abord la responsabilité de défendre la souveraineté du Canada, la participation à la défense aérienne du continent nord-américain avec les Etats-Unis, le respect de l'engagement canadien à la sécurité collective des pays membre du Pacte atlantique, ainsi que le maintien de la paix internationale, secteur où le Canada fait preuve de leadership moral en y jouant un rôle innovateur.

Les Albertains ont des élections "plattes"

L'apathie caractérise les campagnes électorales menées dans deux grandes villes d'Alberta, et à travers la province, en prévision d'élections pour choisir des administrations urbaines, rurales, de comtés, de villes et de villages, aujourd'hui.

La même journée, auront lieu des élections de commissaires d'écoles publiques et séparées, et d'administrateurs d'hôpitaux.

A Edmonton, jusqu'ici, on a trouvé peu de gens aux divers forums organisés à travers la ville, et les observateurs trouvent ce phénomène d'autant plus décevant qu'une enquête judiciaire a eu lieu au sujet de présumés scandales dont l'hôtel de ville aurait été le théâtre. Par ailleurs, un candidat à la mairie avait été destitué de son poste par la cour, en 1965.

A Calgary, la manchette va à un rapport

LES BANDES ILLUSTRÉES QUOTIDIENNES

LE COWBOY MASQUE



SOURIS MIQUETTE



LA FAMILLE FLOP



AGENT SECRET



JULIETTE



BLONDINETTE



LUC BRADEFER



SCAMP



Canada en bref

TRUDEAU-CONSTITUTION

OTTAWA (PC) — Le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, a indiqué aux Communes que son gouvernement entend entreprendre avec les provinces, sur une base bilatérale, des discussions globales sur le problème constitutionnel canadien.

Le premier ministre a cependant précisé que ces pourparlers n'auront pas, pour le moment, de caractère public.

L'objet de ces consultations, a expliqué M. Trudeau, serait d'obtenir un consensus sur une formule de rapatriement de la constitution canadienne.

M. Trudeau a déclaré qu'il ne pourrait avant longtemps, indiquer ce que sera l'orientation de ces discussions.

POSTES-MACKASEY

OTTAWA (PC) — Le ministre des Postes, M. Bryce Mackasey, a promis de se montrer, à l'égard des employés de son ministère, aussi vigilant que sympathique.

Le ministre a expliqué aux Communes qu'il entend certes améliorer les conditions de travail au sein de son ministère, afin de corriger les malaises qui y perdurent depuis quelques années.

Selon M. Mackasey, il y a de bonnes et de mauvaises façons de donner droit aux griefs de ses employés.

"Il n'y a pas de place dans les bureaux de poste pour les bandits. Si d'aucuns choisissent d'agir en marge de la loi, ils constateront que je sais être ferme", a-t-il affirmé.

HEES-COMMUNES

OTTAWA (PC) — L'opposition progressiste-conservatrice aux Communes d'Ottawa, a réclamé hier l'application de mesures incitatives, devant aider les grandes sociétés à accroître leur production et à s'implanter sur les marchés internationaux.

Le porte-parole de l'opposition, M. Georges Hees, ancien ministre du Commerce, a observé que le taux réel de croissance économique avait atteint le point zéro au cours du premier semestre, parce que les ventes à l'étranger de produits finis, ont fléchi de \$1.2 milliards.

CRTC-QUEBEC

OTTAWA (PC) — La société Radio-Canada a obtenu hier du Conseil de la radio télévision canadienne, un permis l'autorisant à exploiter une station de radio et de télévision à Fort Georges, dans le nord du Québec.

La condition imposée par le CRTC est que la société fasse auparavant l'étude des besoins de la population de cette localité et de la région avoisinante.

La population de cette région est en grande partie composée d'autochtones dont la société devra satisfaire les besoins.

ANNONCES CLASSEES

CHICOUTIMI
545-4895Alma et les environs
662-7829St-Félicien et les environs
679-3832

AUTOS A VENDRE

FIREBIRD 1968, 350 po. cu., automatique, pneus neufs, bas mileage. En très bonne condition. Tél.: 548-6262, demandez Gaston.

FORD LTD. convertible, 1971, en bonne condition, 53,000 miles, peinture neuve. Tél.: 547-8103, de 5 h. p.m. à 7 h. p.m.

PIECES et autos usagées, à vendre, de volant et de tout genres, 2630, Route 16-A. Tél.: 549-3912.

Louis Georges Perron
COUREUR EN IMMOBILIER

CONSEILLER EN HABITATION

509 Sacré-Coeur, ALMA,
668-8316

ARVIDA — 548-3125

ARVIDA, terrains d'une superficie totale de 40,000 pieds carrés, près du poste CBJ, Marcel Lalancette, tél.: 548-2550, 548-3125.

ROBERVAL, résidence 2 logements, 135, Garnier, près du centre-ville, Renald Dumontet, tél.: 668-8316, 668-2071.

ALMA, bungalow, 36 x 25, chauffage électrique, terrain 50 x 100, boisé, construction neuve, Charles Boudreau, tél.: 668-7664 — 668-8316.

ALMA, restaurant avec ranch, bonne opportunité d'affaires, Jules Bette, tél.: 662-5800 — 668-8316.

ALMA, bloc appartements, rue Collard, 21 logements, très bon prix, Jules Bette, tél.: 662-5800 — 668-8316.

ALMA, maison de chambres dans le centre-ville, très bon revenu, Rock Mellette, tél.: 668-8503 — 668-8316.

ALMA, plein-pied, 36 x 25, chauffé électrique, terrain boisé, 100 x 60, construit 1974, Bernard Boudreau, tél.: 668-7369 — 668-8316.

BAGOTVILLE, bungalow, grand terrain, quartier tranquille, logement au sous-sol, 108, St-Joseph, J.-D. Tremblay, tél.: 549-6565 — 548-3125.

CHICOUTIMI, maison-moblie, 1970, Marlet, 52' x 12' avec espand, 8' x 20', située boul. St-Paul, très beau terrain, boisé, J.-D. Tremblay, tél.: 549-6565 — 548-3125.

CHICOUTIMI, maison neuve, 7½ pi. pi. pi., 3 chambres, briques extérieures, Marcel Lalancette, tél.: 548-2550 — 548-3125.

ARVIDA Duplex unifamilial rue Downing, très belle maison, refait à neuf, J.-D. Tremblay, tél.: 549-6565 et 548-3125.

Maison unifamiliale, 302, boul. Tascher, quartier Ste-Thérèse, J.-D. Tremblay, tél.: 549-6565 et 548-3125.

ST-GEDEON, résidence 2 logements, rue St-André, centre du village, Beau terrain, Renald Dumontet, tél.: 668-2071, 668-8316.

ALMA, joli bungalow avec terrain boisé, situé 185, Delage, cause départ, Robert Boivin, tél.: 662-6878, 668-8316.

ALMA, résidence, style ranch américain, 200,000 pi. de terrain boisé, Situé 2 miles de la ville, Site enchanteur, Robert Boivin, tél.: 662-6878, 668-8316.

ALMA, quartier Delisle, restaurant à louer, très bon chiffre d'affaires, Excellente condition, Robert Boivin, tél.: 662-6878, 668-8316.

CHAMORD, épicerie restaurant, Très bon revenu, Renald Dumontet, tél.: 668-2071, 668-8316.

ST-FELICIE, commerce avec épicerie, cabine et terrain de camping, Chiffre d'affaires très intéressant, Marcel Lalancette, tél.: 548-3125, 548-2550.

JONQUIERE, CHICOUTIMI, ARVIDA, Saguenay Location de bureaux commerciaux dans édifices commerciaux, Marcel Lalancette, tél.: 548-2550, 548-3125.

DIJERS

FAIRE-PART... Futur(e) marié(e), faire-part de mariage exclusifs, plus de 175 modèles à votre choix. S'adresser à: IMPRIMERIE LE PROGRES DU SAGUENAY L.T.E.E., 349, Jacques-Cartier, est, Chicoutimi P.Q. Tél.: 545-4474.

F-2260

TARIF D'ABONNEMENT

Par porteur: Saguenay-Lac-St-Jean

75 par semaine, 6 éditions.

Par porteur: Chibougamau-Côte-Nord

\$1.00 par semaine, 6 éditions.

Prix dans les dépôts: 20 la copie.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire.

Le prix par la poste, Région Saguenay-Lac-St-Jean et Côte-Nord:

1 an: \$40.00; 6 mois: \$23.00

Autres régions au Canada:

1 an: \$50.00; 6 mois: \$30.00

Pays étrangers:

1 an: \$60.00; 6 mois: \$35.00

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

F-2446

MODIFICATIONS DE PERMIS

Prenez avis que la Compagnie Transport C. Gagnon Ltee (688-9), de St-Bruno, Lac-St-Jean, adresse à la Commission des Transports une requête de modifications de permis spéciale.

Télégramme: Que le droit additionnel suivant soit ajouté aux clauses D & E de son permis de transport:

DROIT ADDITIONNEL:

En demandant des services autorisés par les clauses D & E de son permis, en ajoutant St-Romuald de la clause D, et de son permis de transport, la destination est autorisée à utiliser une remorque-citernes appartenant à l'Association Coopérative Agricole St-Bruno.

Télégramme: Que la clause E de son permis soit modifiée en y remplaçant les mots "SYNDICAT COOPÉRATIVE AGRICOLE" par les mots "ASSOCIATION COOPÉRATIVE AGRICOLE ST-BRUNO".

Tout intéressé peut porter opposition dans les quatre jours de la date de la 1ère parution dans le journal à la Commission des Transports, 585, boul. Charlot, Québec.

Signé: Transport C. Gagnon Ltee, Charlemagne Gagnon.

FACTUREZ A: Transports C. Gagnon, 13, rue Napéon, St-Bruno, Lac-St-Jean.

YVON DELWAIDE, syndic, 110 est, rue Racine, Chicoutimi.

Malgré les rumeurs L'Afrique tient aux missionnaires

CITE DU VATICAN (AFP) — L'Afrique a toujours besoin de missionnaires, mais leur rôle doit être modifié. C'est ce qu'a affirmé mardi, au nom des évêques africains, Mgr Jean Zoa, archevêque de Yaoundé, Cameroun.

Mgr Zoa, qui parlait au cours d'une conférence de presse donnée pour faire le point de la deuxième partie du synode des évêques, s'en est pris à certaines publications, en Europe et en Amérique, qui entretiennent l'idée que les Eglises d'Afrique ne veulent plus de missionnaires. "Les évêques d'Afrique, a dit Mgr Zoa, veulent prendre très nettement position contre ces affirmations. Nous pensons que face à la

grande masse des chrétiens sur notre continent, nous n'avons pas le droit de refuser les missionnaires. Mais nous tenons également à dire avec force que les formes de la coopération missionnaire doivent changer. Le missionnaire doit devenir un membre de l'Eglise locale".

L'évêque de Yaoundé a également insisté sur la nécessité vitale "d'indigéniser" les Eglises africaines. "Si nous ne faisons pas un gros effort dans ce sens, si nous ne collons pas aux réalités locales, si la foi chrétienne continue à apparaître comme un élément d'importation, alors nous compromettrons irrémédiablement l'avenir de l'Eglise sur notre conti-

ment", a dit Mgr Zoa en rappelant que la recherche africaine devait se faire dans tous les domaines, y compris la liturgie, qui doit tenir compte des valeurs locales.

ASIE

D'autre part l'évêque philippin Mariano Gaviola, qui parlait au nom du Collège asiatique, a axé sa conférence de presse sur les jeunes, le rôle des femmes et des laïcs au sein de l'Eglise, et la justice sociale.

Constatant que plus de la moitié de la population des Philippines était âgée de moins de 20 ans, comme dans la plupart des pays asiatiques, Mgr Gaviola a estimé que l'Eglise se de-

vait d'engager un dialogue constructif avec les jeunes pour faire avancer l'évangélisation.

Il a ensuite affirmé que les femmes et les laïcs devaient jouer un rôle majeur dans l'Eglise et non plus se cantonner dans des tâches secondaires, comme cela est trop souvent le cas actuellement.

Enfin, évoquant la pauvreté de nombreuses populations asiatiques, Mgr Gaviola a estimé que l'Eglise ne pouvait pas se contenter de son rôle pastoral, mais qu'elle devait également s'employer à relever le niveau de vie des hommes en les aidant matériellement.

Au nom de l'occident, Mgr Derek Worlock, évê-

que de Portsmouth, Grande-Bretagne, a insisté lui aussi sur le rôle grandissant que les laïcs devaient jouer dans la vie de l'Eglise. "C'est pourquoi, a-t-il dit, nous devons accorder une grande importance à leur formation théologique pour qu'ils puissent nous aider dans notre oeuvre évangélistique".

Le problème des laïcs fait également l'objet de plusieurs communications écrites d'évêques au secrétariat du synode.

La prochaine assemblée générale aura lieu jeudi, les pères synodaux poursuivant jusque-là leurs travaux en commissions suivant leurs affinités linguistiques.

Israël et les Etats-Unis tempêtent contre le vote de l'ONU sur la représentativité palestinienne

NATIONS UNIES (AP) — M. Yasser Arafat, qui est pour les Israéliens un chef terroriste et pour les Arabes un combattant de la liberté, est attendu au début du mois prochain à la tribune de l'Assemblée générale de l'ONU où il y sera la première personnalité extérieure invitée par l'organisation internationale depuis le pape Paul VI, en 1964.

Par 105 voix contre quatre et 20 abstentions, l'Assemblée générale a, en effet, adopté une résolution déposée par les pays arabes et invitant l'Organisation pour la libération de la Palestine (OLP), que préside M. Arafat, à participer au débat sur la question palestinienne. Aux termes de la résolution, l'OLP sera considérée comme "le représentant du peuple palestinien".

Seuls les Etats-Unis, Israël, la Bolivie et la République dominicaine ont voté contre.

La France, l'Italie, la Grèce ainsi que de nombreux pays communistes et non alignés ont voté pour.

La Grande-Bretagne, la Belgique et le Luxembourg, entre autres, se sont abstenus.

En tout état de cause de nombreux pays ont fait ressortir que leur vote ne préjugait en aucune façon de la représentativité de l'OLP. Pour M. Yosef Tekoah, délégué israélien, le scrutin constitue néanmoins "la capitulation des Nations

unies devant le meurtre et la barbarie". Il a affirmé que M. Arafat était à la tête non seulement de l'OLP mais aussi de "Septembre noir", l'organisation terroriste qui a revendiqué la responsabilité du massacre des athlètes israéliens lors des Jeux olympiques de Munich, en 1972. Il a déclaré que M. Arafat avait donné personnellement l'ordre, par radio, aux huit membres d'un commando de "Septembre noir", d'abattre les diplomates américains et belges qu'ils détenaient à Khartoum, l'année dernière.

DES NEGOCIATIONS

M. John Scall, délégué des Etats-Unis, a déclaré pour sa part que son pays souhaitait que les Palestiniens obtiennent justice mais qu'il craignait que le vote de l'Assemblée générale "ne puisse avoir pour effet, en définitive, de travailler contre l'intérêt d'un règlement palestinien".

Selon lui, admettre un représentant non gouvernemental à la tribune pour-

rait créer "un dangereux précédent, susceptible de se retourner contre l'ONU et de nuire à son efficacité, peut-être".

Après le vote, M. Nabil Chaas, représentant de l'OLP, a annoncé que l'organisation enverrait à New York une délégation "du plus haut niveau", et qu'il est tout à fait possible que M. Arafat en fasse partie.

Plusieurs ministres arabes des Affaires étrangères sont également attendus à cette occasion. M. Chaas, 36 ans, professeur à l'Université américaine de Beyrouth, a déclaré, avec satisfaction, que l'ONU donnait enfin la parole aux Palestiniens déplacés à la suite de la création de l'Etat d'Israël, en 1948. "Il sera ainsi plus difficile à d'autres parties de nous exclure de décisions concernant le Proche-Orient", a-t-il dit.

Pour Israël, c'est la Jordanie qui représente les Palestiniens, et les Israéliens ont annoncé leur intention de ne jamais négocier avec les organisations palestiniennes.

La Chine croit vraisemblable une troisième guerre mondiale

PEKIN (AFP) — "La paix mondiale ne peut pas durer le temps d'une génération", a déclaré mardi, à Pékin, le vice-premier ministre chinois Teng Hsiao-ping aux membres d'une délégation de la Diète fédérale allemande en visite en Chine.

Au cours d'un entretien d'une heure et demie avec les 16 membres d'un entretien d'une heure et demie avec les 16 membres de cette délégation, qui est dirigée par M. Richard Jaeger, vice-président de la Diète, M. Teng Hsiao-ping a estimé que la possibilité d'une troisième guerre mondiale était "vraisemblable" en raison de la politique d'hégémonie suivie par les deux superpuissances.

"Chaque génération aura sa guerre", a expliqué le vice-premier ministre qui a réaffirmé la position chinoise selon laquelle l'Europe occidentale est, bien plus que la Chine, soumise à une menace militaire soviétique.

M. Teng Hsiao-ping a ensuite exprimé le soutien de

son pays à la politique suivie par les pays producteurs de pétrole, et a déclaré que l'arme politique du pétrole lésait principalement les superpuissances.

Au cours d'un banquet donné, lundi soir, en l'honneur de la délégation ouest-allemande, le maréchal Hsu Hsiang-chien, vice-président du comité permanent du Congrès national populaire (Parlement chinois), avait dénoncé les conditions anormales dans lesquelles vit encore le peuple allemand, 30 ans après la dernière guerre.

Il y avait aussi fait état du soutien de la Chine à l'égard de l'opposition résolue du peuple allemand à une division permanente de la nation allemande.



A LOUER

Station de service 2 portes, située dans quartier résidentiel. Bons chiffres d'affaire. Investissement financier fourni si désiré. Expérience sera un avantage mais non obligatoire.

Excellent revenu assuré à la mesure des efforts fournis. Veuillez adresser vos demandes en spécifiant votre expérience, nom et adresse, âge et numéro de téléphone à:

**C.P. 306,
CHICOUTIMI.**

Bien qu'elle n'ait pas été un des co-auteurs du texte, et bien qu'elle prétende représenter les Palestiniens qui vivent sur son territoire, la Jordanie a voté pour la résolution.

Dans certains milieux diplomatiques, on pense que l'initiative arabe tendant à l'invitation de l'OLP pourrait être utilisée comme point de départ pour obtenir la participation de l'organisation à de futures négociations israélo-arabes, à Genève. Et dans les milieux américains, on craint que le débat sur la Palestine ne nuise aux efforts de M. Kissinger visant à relancer ces négociations.

INTRANSIGEANCE Tout en se désolidarisant des actes de violence internationale, M. Chaas a défendu la confrontation avec Israël et a implicitement confirmé les accusations israéliennes, selon lesquelles l'OLP aspire à liquider l'Etat juif.

"IL n'est pas possible de transiger sur notre droit à l'ensemble de la Palestine, a-t-il déclaré. Israël n'est que notre exclusion. Nous nous opposons à un Etat racialement exclusif pour les Juifs de Palestine... Nous avons légitimement le droit de recourir à la force dans notre pays occupé."

CARRIERES ET PROFESSIONS

PERSONNEL DEMANDE

— Infirmière licenciée possédant un post-scolaire en psychiatrie.

— Technologiste médical R.T.

— Archiviste médical

— Diététiste-nutritionniste pour département de santé communautaire

Faire parvenir curriculum vitae à:

JULIEN TREMBLAY,
Directeur du personnel,
Hôtel-Dieu de Hauteville,
635, boul. Joliet,
Hauteville, Qué.

COMPTABLE CHEF DE BUREAU DEMANDE

Pour travail à Chicoutimi pour une organisation dont le chiffre d'affaires est de 7 millions par année.

— Jeune homme de 25 à 35 ans.
— Expérience minimum 4 ans.
— Diplômé en Sciences comptables.

— Expérience de la direction du personnel.

Salaire selon qualifications et bénéfices marginaux.

ECRIRE A:

Casier 3011,
Le Quotidien,
Chicoutimi.

PERDUS

CINÉ CAMERA "Bolex" avec étui et films, récompense promise, perdu dimanche, le 6 octobre, vers 18 heures, à l'entrée du village abandonné Val-Jérôme. Tél.: 662-6088.

F-2424

DEMANDES

AMATEUR de sport désire acheter du terrain convenable à la chasse ou à la pêche. S'intéresse à acheter des terrains d'une superficie petite ou grande, sans bâtiment. S.V.P. envoyez les détails concernant dimensions et autres informations à: L. Talbot B.P. 852, Station K, Toronto, Ontario.

F-2317

ON DEMANDE à acheter, des poils et autres avec équipement (bain, etc.). Tél.: 549-8648.

F-2257

FEMMES DEMANDEES

SAVIEZ-VOUS que vous pouvez transformer vos temps libres en dollars? Oui, en vendant des produits cosmétiques et de beauté courant Régime de France, division Familix. Pour informations, tél.: 548-6728 ou 542-2852, Mme Bertrande Tremblay-Bradot.

F-2315

HOMMES DEMANDES

TECHNICIEN qualifié en brûleur à l'huile. Bonnes conditions de travail, ouvrage à l'année à Québec. Tél.: 1-418-872-6304.

F-2441

NOUVEAUX ASSOCIES demandés pour entreprise commerciale, en voie d'expansion. Pour rendez-vous, téléphoner à: 547-0777.

F-2341

POUR INSERER UNE ANNONCE CLASSEE

SIGNALER: CHICOUTIMI

545-4895

Alma et les environs

662-7829

St-Félicien et les environs

679-3832

Sans frais interurbains

NOS TELEPHONISÉS SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

F-2445

MEILLEUR SERVICE ABONNES

Si à 6 h. p.m. vous n'avez pas encore reçu votre QUOTIDIEN

ou si l'un de vos voisins ou amis aimerait recevoir le QUOTIDIEN

n'hésitez pas à communiquer à: 545-4864 — Section Saguenay

662-7829 — Alma et les environs

679-3832 — St-Félicien et les environs

Lundi au vendredi: 8 h. 30 à 7 h. p.m.

F-2465

LE QUOTIDIEN

Si à 6 h. p.m. vous n'avez pas encore reçu votre QUOTIDIEN

ou si l'un de vos voisins ou amis aimerait recevoir le QUOTIDIEN

n'hésitez pas à communiquer à: 545-4864 — Section Saguenay

662-7829 — Alma et les environs

679-3832 — St-Félicien et les environs

Lundi au vendredi: 8 h. 30 à 7 h. p.m.

F-2465

PATRON

Patron imprimé: 9309.

Grandes: 10½, 20½.

Par Marian Martin.

Tout ce qui la concerne est agréable.

La coupe du collet, le mouvement gracieux de la jupe à godets. Vous serez à votre aise dans cet emplacement à la mode.

Patron imprimé 9309: demi grandes: 10½, 12½, 14½, 16½, 18½, 20½.

La grande: 12½ (buste 37) requiert 2½ verges de tissu, 54 pouces de largeur.

Envoyez \$1.00 pour chaque patron urgent, chèque, ou mandat. Imprimez lisiblement la grandeur, le nom, l'adresse et le modèle. Envoyez à: Marian Martin, Le Quotidien, dept. des patrons, à: 60 Progress Street, Scarborough, Ontario M1T 4P7.

F-2446

Economie! cousez une garde-robe et économisez des dollars, commandez le nouveau catalogue de patrons automne-hiver! Mode pour l'actualité, la tenue de carrière et modes populaires. Coupon gratuit de \$0.75 à l'intérieur.

F-2446

Livre Coupez et tricotez, avec tissus de base, \$1.25.

Livre de Modes Instant, \$1.00.

Livre de Couture Instant, \$1.00.

F-2446

F-2446

F-2446

F-2446

F-2446

F-2446

F-2446

F-2446

F-2446

F-2446

F-2446

F-2446

F-2446

F-2446

F-2446

F-2446

F-2446

F-2446

Conférence internationale entre syndicats et patronat

PARIS (AFP) — "Les attitudes des travailleurs et des employeurs à l'égard du travail dans l'industrie", c'est le thème principal proposé aux quelque cent cinquante participants à la "Conférence internationale sur le travail dans une nouvelle société industrielle", mise sur pied par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

La conférence, qui s'est ouverte mardi matin au siège de l'OCDE à Paris, réunit des experts appartenant aux milieux patronaux, syndicaux, universitaires et gouvernementaux des 24 pays-membres de l'Organisation. Les discours d'ouverture ont été prononcés par MM. Robert K. Andras, ministre canadien de la Main-d'œuvre et de l'immigration, et Emile

van Lennep, secrétaire général de l'OCDE.

M. Andras a souligné la nature éthique des problèmes au travail dans la société industrialisée. "Il y a, a-t-il dit, trois façons d'aborder ce que de nombreuses personnes considèrent comme la problématique naissante du travail au sein d'une société industrielle en transformation". Il s'agit "de la réconciliation des besoins économiques et des aspirations des travailleurs", de la suppression du "travail en miettes" par l'accroissement des responsabilités et par la personnalisation des tâches dans l'entreprise, et de l'idée de "participation" et de "démocratisation du travail industriel".

TRANSFORMATIONS

Les participants à cette

conférence, dont la clôture est prévue pour le 18 octobre, examineront les problèmes soulevés par les attitudes des travailleurs et des employeurs face aux transformations en cours, afin d'éviter, indique un document de présentation, "aussi bien dans le présent qu'à l'avenir, de mauvaises répartitions des ressources économiques et sociales".

Il s'agit notamment de "la désaffection apparemment toujours plus marquée que manifestent les jeunes envers le travail dans l'industrie", de "l'absentéisme", de "la participation des travailleurs aux décisions qui concernent la gestion", et des mesures "en faveur d'une liberté personnelle plus grande dans le travail, grâce à une réorganisation du travail".

Nixon n'a jamais utilisé une salle de documentation achetée à grands frais

WASHINGTON (AFP) — Le gouvernement américain, sous la pression de la Maison-Blanche de M. Richard Nixon, a acquis en Californie en mars dernier un immense bâtiment ayant l'apparence d'une forteresse et d'une superficie d'environ trente hectares, pour entreposer les archives de l'ex-président, révèle mardi le Washington Post.

Ce bâtiment de sept étages, entouré d'une muraille, est situé à une quinzaine de kilomètres de San Clemente, où se trouve la résidence où M. Nixon a élu domicile depuis sa démission le 9 août dernier.

Selon un accord passé au moment où le président Gerald Ford a accordé la grâce amnistiant à son prédécesseur, les bandes magnétiques et documents confidentiels de l'ex-président devaient être transportés de la Maison-Blanche en Californie, où M. Nixon en garderait le contrôle.

En raison de son isolement et de ses dimensions — sa cafétéria pouvait recevoir sept mille personnes par jour — le bâtiment, que sa population locale bapti-

sait l'"éléphant blanc", n'a jamais été utilisé.

Il appartenait à la société de construction aéronautique Rockwell, un des plus importants fournisseurs du Pentagone, à qui, selon le Post, le gouvernement l'a

échangé contre deux autres édifices en Californie, que la société occupait déjà gratuitement. Mais ces deux bâtiments étaient la propriété des services de l'armée de l'air, qui devront être relogés pour un coût de \$18 millions.

Le Congrès scrute les "cadeaux" aux amis de Nelson Rockefeller

NEW YORK (AFP) — Le vice-président désigné Nelson Rockefeller n'a pu s'empêcher de montrer, très courtoisement, un peu de mauvaise humeur en rapport avec l'enquête que les autorités fédérales mènent à son sujet avant que le Congrès ne soit appelé à approuver sa nomination.

"Je n'ai jamais vu quoi que ce soit de pareil", a-t-il déclaré à des journalistes à son arrivée à son bureau, mardi matin. "Quarante agents du FBI mènent une enquête sur moi et 20 comptables examinent mes déclarations d'impôt".

Lorsqu'on lui a demandé s'il pensait qu'on le traitait équitablement, M. Rockefeller a répondu philosophiquement: "C'est l'Amérique, c'est comme ça que l'on fait les choses chez nous".

D'autre part, le New York Times écrit, mardi, que la commission judiciaire de la Chambre des représentants va mener une enquête pour voir s'il existe le moindre lien entre la contribution de \$200,000 faite par la famille Rockefeller à la campagne électorale de 1972 de M. Nixon et le renversement, par ce dernier, d'une décision fédérale interdisant à la Eastern Airline d'acquiescer la compagnie de transport aérien Caribair, dont le siège est à Porto-Rico.

Les Rockefeller détiennent de nombreuses actions dans Eastern Airlines.



De la monnaie olympique pour le président Ford

WASHINGTON (PC) — Le président Gerald Ford a reçu mardi une série spéciale de la nouvelle monnaie olympique canadienne, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée à la Maison-Blanche.

Ce cadeau lui a été remis par l'ambassadeur Marcel Cadieux. Faisant preuve d'une connaissance approfondie de la géographie, le président a accepté "notre menue monnaie" en déclarant: "Je crois qu'il est très heureux que le Canada ait obtenu les Jeux Olympiques. Où se dérouleront-ils? Dans la région de Tremblant?"

L'ambassadeur canadien a alors informé le président que les

Jeux de 1975 se dérouleront dans la région de Montréal et non pas sur les pentes de ski de Mont-Tremblant, dans les Laurentides.

"J'ai déjà fait du ski près de Mont-Tremblant," a répliqué le président, sans sourciller.

Il s'agissait de la première visite officielle de M. Cadieux auprès du président, qu'il avait toutefois rencontré lors d'une réunion des ambassadeurs étrangers à Washington après la nomination du nouveau président.

Une tradition séculaire

Les Etats-Unis veulent uniformiser les bouteilles de vin européennes

BRUXELLES (AP) — Les Etats-Unis et le Marché commun européen cherchent à se mettre d'accord sur la contenance des bouteilles de vin.

Une bouteille de vin d'Alsace a une contenance inférieure à la bouteille de bordeaux. En Belgique, les bouteilles sont encore plus petites.

L'harmonisation ne touchera ni les magnums ni les demi-bouteilles ou autres petites bouteilles.

La bouteille utilisée pour les vins de bordeaux a une capacité de 75 centilitres, tout comme les bouteilles de bourgogne.

La bouteille de 75 centilitres est également agréée par le ministère des Finan-

ces américain, six bouteilles de cette capacité totalisant à peu près le "gallon" américain. Les amateurs américains de whisky sont accoutumés aux bouteilles de 75 centilitres.

Mais les vins de l'Allemagne de l'Ouest, ceux du Rhin et de la Moselle sont traditionnellement vendus par bouteilles de 70 centilitres. Il en est de même pour les vins d'Alsace et du Luxembourg.

nées, ils ont pris l'habitude de le vendre aux clients en bouteilles de 68 centilitres.

Après de longues négociations — la première révision avait été proposée en février 1972 — les neuf pays du Marché commun se sont mis d'accord entre eux pour adopter un compromis: les bouteilles de 75 et 70 centilitres continueront d'avoir cours et la question reviendra à l'étude en 1980.

On espère que d'ici là une solution interviendra qui permettra de rendre obligatoire l'une de ces deux contenances.

L'application de la décision prise n'est pas obligatoire à l'intérieur de chaque pays-membre, mais les contenances approuvées

étant appelées à circuler plus librement entre ces pays, on s'attend à ce que les bouteilles de capacités différentes disparaissent petit à petit.

Les Européens ont également éprouvé quelque difficulté au sujet de la contenance des bouteilles de bière. La bouteille de bière européenne traditionnelle contient 33 centilitres et peut être reprise. Elle est ainsi susceptible d'être réutilisée pendant 15 ans, raison pour laquelle les brasseurs n'ont pas intérêt à changer sa contenance. Mais la bouteille de bière en métal, invention américaine, a fait aussi des adeptes en Europe. Elle contient 35 centilitres.

SOLUTION

Les vins italiens sont vendus en bouteilles de 72 centilitres. Les grossistes belges importent le vin par fûts ou par camions-citernes. Ces dernières an-

Un voleur de diamant enlève un otage et échoue complètement

ANVERS (Reuter) — Une fête champêtre a déjoué les plans de fuite d'un voleur de diamant, alors qu'il tentait de passer de Belgique en Hollande, avec comme otage un des plus riches diamantaires d'Anvers.

La brigade volante de la police belge s'est emparée du ravisseur et a libéré son otage, lorsque sa voiture a été bloquée à quelques mètres de la frontière.

Un coup de feu a été tiré au cours d'un bref engagement, mais personne n'a été blessé, et le malfaiteur a ensuite été ramené à Anvers pour y être interrogé, déclarait-on à la police.

L'identité du ravisseur n'était pas encore disponible.

L'otage du gangster, qui était armé d'un revolver, était M. Freddy Ferstenberg.

Le drame avait commencé quelques heures auparavant, lorsqu'un jeune homme avait pénétré dans la villa privée du diamantaire, en se faisant passer pour un réparateur du chauffage central.

Lorsque l'épouse de M. Ferstenberg et leurs quatre enfants arrivèrent chez eux, ils furent accueillis par un homme masqué brandissant un revolver.

Mme Ferstenberg et trois des enfants parvinrent à prendre la fuite. Mais le quatrième enfant, Muriel Ferstenberg, âgée de six ans, ne put s'échapper du bandit.

Une gouvernante et un employé ont pu s'échapper pour donner l'alerte.

Une négociation s'est alors engagée entre les Ferstenberg, le bandit et les autorités judiciaires locales. Le jeune malfaiteur a finalement accepté d'échanger Muriel contre son père et, dit-on, six diamants.

Le jeune homme s'est ensuite enfui dans la voiture de son otage, au volant de laquelle ce dernier s'était installé.

Antwerp est l'un des principaux centres européens du commerce de diamants. Au cours des derniers dix-huit mois, deux diamantaires y ont été assassinés.

Par la suite, on a appris que le malfaiteur se nommait Johannes-Baptiste Bulens. Il est âgé de vingt-sept ans et serait barman.

Il serait domicilié à Antwerp mais aurait vécu à Amsterdam.

Les deux armes qu'il a utilisées lors de son kidnapping se sont avérées être des pistolets d'alarme.

Londres enquêtera sur les sorties exotiques du prince Charles

LONDRES (AFP) — Une photo du prince Charles en compagnie d'une jeune fille en bikini sur une île déserte du Pacifique, publiée en première page d'un journal des îles Fidji, a conduit le gouvernement local à ouvrir une enquête.

L'héritier du trône d'Angleterre, qui effectuait depuis le 6 octobre une visite dans l'archipel des Fidji, aurait, selon le Daily Express qui rapporte l'affaire, été surpris par un photographe en agaçable compagnie alors qu'il se promenait sur l'île de Vomo.

Le gouvernement fidjien a décidé d'ouvrir une enquête car l'île de Vomo est réputée déserte et ni la présence de la jeune inconnue, ni a fortiori celle du photographe n'avaient été signalées aux autorités.

Le prince de Galles a quitté les Fidji samedi dernier pour une visite en Australie, où il doit inaugurer un nouveau télescope et le nouveau parlement de l'Etat de Nouvelle-Galles du Sud.

DECES



MME ALMA
BLACKBURN

A Chicoutimi, le 14 octobre 1974, à l'âge de 90 ans et 4 mois, est décédée Mme Alma Blackburn, épouse de M. Adolphe Lapointe.

Elle demeurait au 301, Riverin, Chicoutimi. Les funérailles auront lieu jeudi, le 17 octobre 1974 à 3 hres.

Le départ se fera du salon funéraire Aubin & Fils, avenue du Séminaire, Chicoutimi à 2 h. 30 p.m. pour l'église Cathédrale et de là au cimetière de Chicoutimi.

Elle était la mère de Mme Floribert Cormier (Marielle), Mme Edouard Gravel (Estelle), Mlle Fernande, M. Anatole (Rolande Lapointe), M. Joseph Edmond (Marie-Paule Coulombe), Mme Marcel Ouimet (Bernadette), M. Adolphe (Jeanne Plourde), Mlle Marguerite, Dr Vincent Lapointe, (Murielle Gagnon), M. Fernand (Huguette Morin), M. Gaby (Chantale Gravel).

La direction funéraire: Aubin & Fils.

MME PAULINE PICARD

A Chicoutimi, le 13 octobre 1974, à l'âge de 50 ans et 3 mois, est décédée Mme Pauline Picard, épouse de M. Henri Jean. Elle demeurait au 1684, 7ième Avenue, Port-Alfred.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 17 octobre 1974, à 3 heures. Départ Gravel & Fils Ltée, 651, 2ième Rue, Port-Alfred, à 2.30 hres pour l'Eglise St-Edouard de Port-Alfred, et de là, au cimetière paroissial.

Direction: Gravel & Fils Ltée.

M. EDMOND-LOUIS DALLAIRE

A Chicoutimi, le 12 octobre 1974, à l'âge de 59 ans et 6 mois, est décédé M. Edmond-Louis Dallaire, époux de Mme Yvette Tremblay. Il demeurait au 121, Chayer, Bagotville.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 16 octobre 1974, à 2 hres. Départ Gravel & Fils Ltée, rue de la Fabrique, Bagotville, à 1.30 hre pour l'Eglise St-Marc de Bagotville, et de là, au cimetière paroissial.

Il était dans la Ligue du Sacré-Coeur, Chevalier de Colomb, directeur et inspecteur de la Caisse d'Entraide Economique.

Direction: Gravel & Fils Ltée.

MME JEANNE SEVIGNY

Au parc des Laurentides, le 12 octobre 1974, à l'âge de 47 ans, est décédée Mme Jeanne Sévigny, épouse de M. Richard Topping. Elle

demeurait au 114, rue Elizabeth, Chicoutimi.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 16 octobre 1974, à 3 hres. Départ Gravel & Fils Ltée, 304, Racine est, Chicoutimi, à 2.30 hres pour l'Eglise St-Paul, et de là, au cimetière St-François-Xavier.

Direction: Gravel & Fils Ltée.

MME MARIE-ANNE SIMON

A Roberval, le 15 octobre 1974, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme Marie-Anne Simon, épouse de M. Marcel Raphaël. Elle demeurait au 341, rue Principale, Pointe-Bleue. Les funérailles auront lieu, jeudi, le 17 octobre 1974 à 3 hres. Le départ se fera du salon Abel Verreault, Pointe-Bleue, à 2.30 hres pour l'église Pointe-Bleue et de là au cimetière paroissial.

Direction: Harvey Ltée.

M. PIERRE RANGER

A Jonquièrre, le 13 octobre 1974, à l'âge de 47 ans et 3 mois, est décédé M. Pierre Ranger, époux de Mme Fleur-Ange Tremblay. Il demeurait au 157, Cabot, Kénogami. Les funérailles auront lieu, mercredi, le 16 octobre 1974 à 11 hres. Le départ se fera du salon Nault & Girard Inc., 105, Ste-Famille, Kénogami, à 10.30 hres pour l'église Ste-Famille et de là au cimetière paroissial.

Direction: Nault & Girard Inc.

MME LUCIE-ANNA BOUCHARD

A Dolbeau, le 15 octobre 1974, à l'âge de 54 ans est

décédée Mme Lucie-Anna Bouchard, épouse de M. Robert Caron. Elle demeurait au 32A, rue Bellevue, Mistassini.

Les funérailles auront lieu, jeudi, le 17 octobre 1974 à 4 hres. Le départ se fera du salon C.-A. Gauthier Ltée, 71, rue Gaudreault, Mistassini à 3.30 hres pour l'église St-Michel et de là au cimetière paroissial.

Direction: C.-A. Gauthier Ltée.

AUTRES DECES

Mme Lucille Corribeau-Baillet, 86 ans, Clarendon, 220, Grande-Allée est, Québec.

M. Alfred Bard, 78 ans, 2131, avenue Royale, Courville.

M. Sylvio Bilodeau, 71 ans, Québec.

Mlle Gilberte Boissinot, 62 ans, Québec.

Mme Eugénie Caron-Boivin, 71 ans et 11 mois, 1400, rue Emilien-Rochette, ancienne Lotrette.

Mme Wilhelmine Leclerc-Buissières, 87 ans et 11 mois, 2407, des Pruches, Orsainville.

M. Jean-Gérard Drolet, 67 ans, 439, Ste-Thérèse, Québec.

M. François Fleury, 85 ans et 10 mois, 234, rue Marie-de-L'Incarnation, Québec.

Mme Eva Hudon-Forest, 77 ans, 1295, 1ère Avenue, Québec.

Mme Louise-Anne Gendron-Girard, 82 ans et 10 mois, St-Casimir, Cte Portneuf.

M. Joachim Guérin, 72 ans, 431, rue de la Reine, Québec.

Mme Yvonne Légaré-Lavallée, 56 ans et 11 mois, 70, National Cap-Santé, Québec.

M. Réjean Lépine, 26 ans et 4 mois, Asbestos.

M. Philippe Nadeau, 72 ans et 6 mois, rang St-Thomas, St-Narcisse, Cte Lotbinière.

Mme Léda Lamontagne-Pépin, 80 ans, 26, rue Bonaventure, Charlesbourg ouest, Québec.

Mme Marie Apostolikos-Pergantis, 59 ans, 771, avenue Monk, app. 9, Québec.

M. Réjean Petitclerc, 30 ans, 2735, rue D'Estimauville, app. 5, Giffard.

M. Omer Roberge, 76 ans, 435, Chemin Ste-Foy, Québec.

M. Gustave Tremblay, 60 ans, 287, rue St-Agnès, Donnacona.

M. Gaston Tremblay, 51 ans, Québec.

M. Lionel Trudel, 65 ans, 526, 6ième Rue, Limoilou.

M. Magella Trudel, 60 ans, 5508, avenue Royal, Boischatel.

Pionniers de la radioastronomie

Le prix Nobel de physique ira à deux chercheurs

STOCKHOLM (AP) — Le prix Nobel 1974 de physique a été décerné à deux astronomes britanniques, les professeurs Martin Ryle et Antony Hewish, de l'Université de Cambridge, pour leurs recherches de pionniers en radioastronomie.

M. Ryle, pour ses observations et inventions, en particulier dans la technique de la synthèse d'ouverture, et M. Hewish pour le rôle décisif qu'il a joué dans la découverte des pulsars.

Le professeur Ryle est âgé de 56 ans. Il a fait ses études à Oxford et est entré au célèbre laboratoire de Cavendish à Cambridge en 1945. En 1959, il fut le premier à détenir la chaire de Radio-Astronomie à l'université. Il a été fait chevalier en 1966 et il est astronome royal depuis 1962.

Le professeur Hewish a 50 ans. Il effectuait des recherches à l'observatoire de Radio-Astronomie de Mullard à l'Université de Cambridge, lorsque les premiers pulsars — de mystérieuses sources d'énergie dans l'espace interstellaire — ont été découverts, en 1967. Il a fait ses études à Cambridge, d'abord en 1942 puis à partir de 1946, après son service militaire. Il est profes-

seur de radio-astronomie à Cambridge depuis 1971. Les deux lauréats se partageront 550,000 couronnes (environ \$125,000).

DECOUVERTES

L'astrophysique, la science qui traite des propriétés physiques des étoiles et des systèmes stellaires, a fait d'énormes progrès depuis ces dernières années, grâce aux découvertes faites par les méthodes de radio-astronomie. La radio-astronomie utilise des télescopes radio géants qui recueillent les signaux provenant d'objets de l'espace, tels que les pulsars, signaux qui sont émis avant même que la terre ait existé.

Ces techniques sont d'une importance vitale lorsqu'il s'agit de procéder à des observations sur des distances cosmiques, à des milliers de millions d'années-lumières ou plus. Ces observations servent à mieux comprendre le développement de l'univers.

L'année-lumière est la distance que parcourt la lumière en un an, à raison de 300 millions de mètres par seconde.

"Au cours des 25 dernières années, Martin Ryle a

mis au point de nouvelles constructions de télescope et de nouveaux principes d'enregistrement. Avec leur aide, il a exploré les sources radio de l'univers et est parvenu à une exactitude de plus en plus grande dans la détermination de leur direction", déclare la citation de l'Académie. "La définition est maintenant si bonne que dans le cas de la lumière visible, elle correspond à un observateur qui, sur la terre, serait capable de voir les détails d'un timbre-poste sur la lune".

PRECISION

La technique de la synthèse d'ouverture mise au point par le professeur Ryle permet, à l'aide d'un certain nombre de petits télescopes, dont les positions sont ajustables dans un rayon de près de cinq kilomètres, de parvenir à une précision égale à celle que l'on pourrait obtenir en couvrant la même zone avec un seul télescope géant, télescope géant qui ne serait pas techniquement réalisable. Le professeur Ryle se sert également de la rotation de la terre pour changer les positions des télescopes par rapport à la sphère céleste.

STOCKHOLM (AFP) — Avec l'attribution, hier, des prix de physique et de chimie, a pris fin la distribution des prix Nobel de 1974.

Le palmarès de cette année comprend: trois Suédois: les écrivains Eyvind Johnson et Harry Martinson et l'économiste Gunnar Myrdal; deux Britanniques: les professeurs Martin Ryle et Antony Hewish, qui se partagent le prix de physique; deux Belges: les prof. Albert Claude et Christian de Duve, lauréats de médecine; deux Américains: le professeur George Palade, d'origine roumaine, troisième lauréat du prix de médecine, et le Pr Paul Flory, lauréat du prix de chimie; un Japonais, M. Esaku Sato, lauréat du prix de la paix; un Irlandais, M. Sean McBride, également lauréat du prix de la paix; un Autrichien, le Dr Friedrich von Hayek, qui partage le prix de sciences économiques avec M. Myrdal.

"La richesse des détails dans l'élaboration de la carte de l'univers obtenue ces dernières années avec cette technique est absolument unique", estime l'Académie suédoise dans sa citation. "Depuis un certain nombre d'années, Ryle a réalisé, d'une importance cruciale pour l'étude des caractéristiques physiques des étoiles et des systèmes stellaires et pour la cosmologie en général."

LE PROFESSEUR HEWISH

En ce qui concerne les travaux du professeur Hewish, l'Académie suédoise déclare:

Dans le courant de l'été 1967, Hewish a entrepris une série d'observations qui ont rapidement abouti à une découverte extrêmement intéressante et tout à fait inattendue: certaines radio-sources de l'univers, qui reçurent ultérieurement le nom de "pulsars", émettaient des signaux radio, des pulsions, qui se ré-

étaient à des intervalles extrêmement réguliers, d'une seconde environ.

A la suite de cette découverte, il a été possible d'établir la présence de ce que l'on appelle des étoiles-neutrons dans l'univers, sur lesquelles les scientifiques s'interrogeaient depuis les années 1930. Les étoiles-neutrons sont des corps extrêmement pesants pour leur poids: elles mesurent une dizaine de kilomètres de diamètre. Un centimètre cube de matière d'étoile-neutron pèse plusieurs millions de tonnes.

L'observation des émissions de pulsars a montré qu'ils devaient posséder un champ magnétique extrêmement puissant, plusieurs millions de fois plus puissant que n'importe quel champ magnétique utilisé dans les laboratoires terrestres. Il est probable que l'étoile-neutron, qui est le "noyau" du pulsar, s'entoure d'un plasma — un gaz électrolytique — et l'ensemble, y compris le champ magné-

tique, tourne. Le pulsar est alors perçu sur la terre à la façon d'une radio-balise.

Selon l'Académie, la découverte des pulsars est de la plus haute importance pour la physique et l'astro-physique. Les pul-

sars jouent un rôle vital dans la genèse des éléments et le développement chimique des galaxies. De nouvelles voies ont été ouvertes à l'étude des propriétés de la matière dans des conditions très extrêmes."

D'abord, certains chercheurs pensèrent que les mystérieux signaux radio pouvaient venir d'autres civilisations, avancées, dans d'autres univers. Mais, rapidement, cette théorie fut écartée comme impossible.

Le prix Nobel de chimie est décerné à un Américain

STOCKHOLM (Reuter) — L'Académie des sciences suédoises a décerné le prix Nobel de chimie d'une valeur de 550,000 couronnes (\$125,000) — au professeur Paul J. Flory, de l'université Stanford, en Californie, en reconnaissance de ses travaux théoriques et expérimentaux sur la chimie-physique des macromolécules.

Le professeur Flory, qui est âgé de 64 ans, est Américain. Il a eu "le mérite de trouver des solutions essentiellement simples à des problèmes fondamentaux", dit l'Académie.

Elle souligne dans sa citation la diffi-

culté de parvenir à établir le comportement des macromolécules et indique que le professeur Flory a aidé à résoudre cette difficulté en introduisant un nouveau concept appelé "température θ " et à définir les propriétés du point θ . A une certaine température, aujourd'hui connue sous le nom de température Flory, la mole polymère parvient à un état idéal de compacité et d'insolubilité. Cet état varie selon les polymères et les agents dissolvants. En se servant des températures Flory, on peut parvenir à faire d'utiles comparaisons.

L'Académie Nobel précise que M. Flory a fait un travail de pionnier en expliquant la manière dont les moles se forment par addition ou condensation de petites molécules qui s'emboîtent dans de longues chaînes. Il a été le premier à mettre en évidence les rapports entre la longueur des moles agrégées en chaîne et les conditions de réaction auxquelles elles sont soumises. Au cours de ces dernières années, il s'est concentré sur les polymères d'origine biologique et a fait d'importantes études dans ce domaine, précisément.

A Palo Alto, en Californie, le professeur Flory, interrogé par l'agence Reuter, s'est dit complètement surpris par l'attribution du prix Nobel.

Il a déclaré avoir travaillé sur les molécules polymères pendant la plus grande partie de sa carrière scientifique. Il est professeur de chimie à l'Université de Stanford depuis 1961 et ses principaux travaux comprennent des ouvrages intitulés "Principes de la chimie molaire" (1953) et "Mécaniques statistiques de chaînes molaire" (1969). Il a précisé que ses travaux portaient sur "les manières de penser sur les polymères", corps, a-t-il dit, qui produisent des substances naturelles ou synthétiques telles que le textile ou le diamant aussi bien que des protéines d'organes vivants.



Paul-J. Flory
(PC telephoto)



Anthony Hewish

Sir Martin Ryle

(PC telephoto)

Nixon est accusé d'avoir caché des informations pour "sauver sa peau"

WASHINGTON (AFP) — L'avocat de John Ehrlichman, ancien conseiller de la Maison-Blanche, a accusé mardi, l'ancien président Richard Nixon, d'avoir délibérément caché ses collaborateurs des informations sur l'affaire du Watergate afin de "sauver sa peau".

Pour la première fois depuis qu'a éclaté le scandale du Watergate, un des principaux collaborateurs de M. Nixon qui répondent d'obstruction à la justice, a basé sa défense sur la responsabilité principale de l'ancien président.

"Le président Nixon, qui connaissait

toute l'histoire, l'a cachée à John Ehrlichman et l'a empêché de dire toute la vérité comme il l'avait recommandé à maintes et maintes reprises", a déclaré M. William Frates, avocat de l'ancien conseiller pour les affaires intérieures. "Richard Nixon a trompé Ehrlichman, il l'a égaré, lui a menti et s'en est servi."

Les accusations de l'avocat de John Ehrlichman, devant le tribunal du juge John Sirica, portent sur le "cover-up" qui a suivi la découverte de l'opération d'espionnage politique contre le Parti démocrate d'opposition et non pas sur la préparation de cette opération.

Gordon Liddy reprend sa liberté

WASHINGTON (Reuter) — Gordon Liddy, le seul des "sept plombiers du Watergate" encore en prison, a été remis en liberté mardi, contre une caution de 5,000 dollars en attendant qu'un jugement en appel soit rendu.

Les six autres "plombiers" ont soit fini de purger leurs peines, soit été eux aussi remis en liberté avec un jugement en appel.

Liddy, un ancien agent du FBI, a été condamné à au moins six ans et huit mois de prison pour son rôle dans les actes délictueux commis en juin 1972 dans l'immeuble du Watergate, où le Parti démocrate avait son siège.



WASHINGTON (AFP) — Le président Ford n'enverra pas de troupes fédérales rétablir l'ordre à Boston, à moins que les moyens locaux s'avèrent insuffisants à contrôler les désordres créés par l'intégration forcée des écoles, déclare un communiqué publié mardi soir à la Maison-Blanche.

Le président Ford, ajoute ce communiqué, estime que les troupes fédérales ne devraient être utilisées qu'en dernier ressort.

Le porte-parole de la Maison-Blanche a souligné que M. Ford était tenu au courant des incidents suscités par le transport d'élèves noirs dans des quartiers blancs et qu'il jugeait que le gouverneur de l'Etat du Massachusetts, dont Boston est la capitale, M. Francis Sargent, n'avait pas encore utilisé tous les moyens à sa disposition pour rétablir l'ordre.

Aucune demande écrite pour l'envoi de troupes fédérales n'a encore été reçue à la Maison-Blanche, a dit le porte-parole, et aucune demande ne serait justifiée jusqu'à ce que le gouverneur ne puisse dire qu'il a utilisé tous les moyens dont dispose l'Etat du Massachusetts et, qu'en dépit de ses efforts, il n'est plus en mesure de contrôler la situation.

Depuis un mois environ, la ville est en proie à l'agitation, à la suite de la décision d'un juge fédéral ordonnant l'intégration scolaire et imposant le transport obligatoire par autobus des élèves noirs dans les quartiers blancs et vice-versa.

De nombreuses bagarres se sont produites depuis la rentrée scolaire. Le gouverneur et M. Kevin White, maire de Boston, estiment que les deux mille agents de police de la ville de 625,000 habitants ne suffisent plus à assurer l'ordre.

RIXES

Mardi, des rixes ont éclaté au lycée de Hyde Park, dans le quartier irlandais de la ville.

dais de la ville. Neuf personnes, parmi lesquelles deux élèves et un instituteur, ont été blessés. Un des élèves a reçu des coups de poignards à l'abdomen.

Le gouverneur Sargent a déclaré qu'il avait appelé M. Ford mardi après-midi, entre 14 et 15 heures, mais que le président n'était pas disponible. Il a ajouté qu'il avait entrepris cette démarche après consultation avec les sénateurs de l'Etat, MM. Edward Kennedy (démocrate) et Edward Brooke (républicain). M. Brooke est le seul noir à siéger au Sénat, à Washington.

M. Ron Nessen, porte-parole de la Maison-Blanche, a déclaré de son côté que la position de M. Ford restait "inchangée". Le président avait récemment déclaré qu'il n'était pas d'accord avec le transport par autobus mais que les citoyens de Boston devaient néanmoins obéir à la loi.

La situation reste donc

tendue à Boston où le quartier blanc est souvent comparé à Belfast. En effet, les agents qui tentent de faire régner l'ordre au moment de l'arrivée et du départ des autobus amenant des élèves noirs du ghetto de Roxbury sont attaqués par les parents.

Au moment où la déségrégation a été ordonnée, 80 des 200 écoles que

compte Boston avaient un nombre d'élèves noirs dépassant 50 pour cent. A présent, 45,000 élèves sur un total de 94,000 sont obligés de se rendre dans des lycées où ils ne seraient pas normalement allés dans leur quartier.

En dépit de sa tradition de libéralisme, "Boston est une ville raciste et l'a toujours été", déclarait récemment le professeur

Leonard Strickman, de la faculté de droit de Boston College.

De son côté, le maire Kevin White a accusé le président Gerald Ford de fomenter une crise comparable à celle qui déchira Little Rock, dans l'Arkansas, au moment où le président Eisenhower se vit obligé de faire intervenir les troupes fédérales pour calmer les esprits.

Les Blancs boycottent les écoles intégrées

BOSTON (AP) — Les écoles ont ouvert mardi, à Boston, après un week-end prolongé, mais aussitôt des troubles raciaux ont éclaté au collège de Hyde Park.

Les affrontements ont fait sept blessés et les autorités ont fermé l'établissement, situé dans un quartier blanc.

"La situation est trop délicate pour poursuivre les cours", a déclaré un enseignant.

Parmi les blessés figurent un garçon de 15 ans qui a été poignardé au ventre, et un garçon blanc de 17 ans qui a reçu une chaise sur la tête.

Dans plusieurs quartiers, les Blancs ont boycotté les

établissements où l'intégration scolaire devait entrer en vigueur.

Pendant le week-end, des Noirs avaient manifesté en faveur du busing, système de transport scolaire qui vise à lutter contre la discrimination en intégrant Noirs et Blancs dans les établissements.



POUVOIR BLANC — Environ 2,000 manifestants qui s'est déclaré favorable à la politique d'intégration anti-busing ont tenté lundi soir de perturber une réception-bénéfice du Sénateur Edward Kennedy.

(PC Telephoto)